

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique
Université Amar Thlidji-LAGHOUAT
Faculté des langues et lettre arabe
Département de langue française



Mémoire

Présenté en vue de l'obtention d'un diplôme de Master

Thème

Inscription des modalités épistémiques dans les textes informatifs du discours médiatique de la presse écrite francophone algérienne. Le cas d'El Watan

Présenté par : CHERFAOUI Abdellah

Sous la direction de : Mr. MORSLI Mahieddine

Jury :

Président : Mme SELT Amel, MCB UATL

Rapporteur : M. MORSLI Mahieddine, MAA UATL

Examineur : M.KHENIFER Abdelouahid, MCB UATL

Année universitaire: 2016-2017

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique
Université Amar Thlidji-LAGHOUAT
Faculté des langues et lettre arabe
Département de langue française



Mémoire

Présenté en vue de l'obtention d'un diplôme de Master

Thème

Inscription des modalités épistémiques dans les textes informatifs du discours médiatique de la presse écrite francophone algérienne. Le cas d'El Watan

Présenté par : CHERFAOUI Abdellah

Sous la direction de : Mr. MORSLI Mahieddine

Jury :

Président : Mme SELT Amel, MCB UATL

Rapporteur : M. MORSLI Mahieddine, MAA UATL

Examineur : M.KHENIFER Abdelouahid, MCB UATL

Année universitaire: 2016-2017

Dédicace

Je dédie ce travail à mes très chers parents.

Remerciements

Je remercie chaleureusement mon directeur de recherche M. MORSLI Mahieddine d'avoir éclairé ce travail par ses conseils stimulants et ses précieux commentaires

Un grand merci à mes enseignant(e)s qui m'ont bien orienté durant ma formation.

Un merci adressé à toute ma promotion.

Table des matières

Introduction générale.....	11
----------------------------	----

Première partie

Conceptions fondamentales

Chapitre premier : modalités épistémiques

1. Introduction.....	17
2. La subjectivité chez Benveniste.....	18
3. Enonciation et subjectivité.....	20
4. Le concept du dialogisme	22
5. Modalité en logique	23
6. Modalité en linguistique française.....	25
6.1. Définition de la modalité.....	26
6.1.1. Les marqueurs modaux en français.....	28
6.1.2. Marqueurs intonatifs.....	28
6.1.3. Marqueurs morphologiques.....	28
6.1.4. Marqueurs lexicaux.....	29
6.1.5. Marqueurs syntaxiques.....	29
7. <i>Dictum et modus</i>	30
8. Modalités extrinsèques.....	32
8.1. Modalités de <i>re</i> et modalités de <i>dicto</i>	33
9. Modalités intrinsèques.....	35
9.1. Modalités dénotées.....	35
9.2. Modalités associées.....	36
10. Types de modalités	38
10.1. Modalités aléthiques.....	38
10.2. Modalités déontiques.....	39
10.3. Modalités affective et appréciatives.....	39
10.3.1. Modalités affectives.....	39
10.3.2. Modalités évaluative et axiologiques	40
11. Modalités épistémiques.....	40
11.1. Moyens grammaticaux et lexicaux.....	41

12. La source de la modalisation.....	47
13. L'atténuation et la modalité épistémique.....	51
14. Les valeurs modales de la modalité épistémique	52
15. Conclusion.....	54

Deuxième chapitre : Discours médiatiques

1. Introduction.....	56
2. Types de discours.....	57
2.1. Discours médiatiques.....	58
3. La subjectivité dans le discours journalistique.....	60
4. Le dialogisme dans le discours journalistique.....	65
5. Définitions des genres journalistiques.....	66
5.1.1. L'information rapportée.....	66
5.1.2. L'information expliquée	67
5.1.3. L'information commentée.....	68
6. L'article de l'information	68
7. Conclusion.....	70

Deuxième partie :

Analyse du corpus

1. Introduction.....	72
2. Analyse d'articles de presse.....	73
3. Interprétation des résultats.....	105
4. Conclusion.....	108
5. Bibliographie	111

Introduction générale

Introduction générale

Dans ce travail de recherche, nous étudions les inscriptions des modalités épistémiques dans le discours de la presse écrite francophone algérienne. Nous nous intéresserons aux articles appartenant au genre information du quotidien algérien El Watan. Il s'agira d'une analyse qui s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours pour montrer comment le locuteur peut se montrer dans le discours et laisser transparaître son point de vue sur ce qu'il dit ou sur ce qui est dit.

Nul texte ou production langagière ne peut être objectif à part entière. Les textes journalistiques, quels que soient les genres auxquels ils appartiennent n'échappent pas à cette règle. Le journaliste ne peut transmettre l'information sans laisser ses empreintes, ses marques ainsi que son attitude par rapport à l'information.

Notre objectif est : définir les modalités épistémiques pour comprendre comment celles-ci peuvent s'inscrire dans le discours journalistiques.

La problématique de la subjectivité dans le langage a impulsé nombre de réflexions à compter des années 1970. Elle conduit à discuter des problèmes de références, par exemple celle des modalisateurs.

Elle concerne aussi les conditions dans lesquelles l'énoncé est pris en charge par un locuteur, une source, un point de vue, ce qui donne lieu à des réflexions sur les plans d'énonciation (discours et énonciation historique).

Nous allons nous interroger sur les modalités épistémiques en nous demandant comment s'inscrivent-elles dans les textes informatifs de la presse algérienne (EL WATAN) ? Quelles sont les valeurs modales, dans le domaine épistémique, qui sont inscrites dans ces articles ? Quel est le rôle que jouent ces valeurs modales dans les textes ? Quelles sont les valeurs modales les plus dominantes ?

Nous nous proposons d'explorer les hypothèses suivantes :

-Les valeurs modales inscrites dans les discours informatifs des journalistes exprimeraient très souvent, une probabilité (le locuteur exprime le degré de ses croyances) ou une possibilité épistémique. Cela s'expliquerait peut-être par le fait que les journalistes veulent atténuer leurs engagements en évitant d'être purement subjectifs.

-Les journalistes qui rédigent les articles informatifs ne se serviraient que rarement des adjectifs modalisateur. Cela s'expliquerait par le fait que dans le genre informatif le journaliste est tenu à une certaine objectivité quand il rapporte les informations ; il éviterait le recours aux adjectifs étant donné que ces derniers serviraient davantage à évaluer et exprimer la subjectivité du journaliste.

-Dans la plupart du temps les modalisateurs épistémiques utilisés, que ce soit pour exprimer une certitude, une incertitude ou une probabilité, assumeraient une fonction contenu et non pas une fonction interpersonnelle. On entend par une fonction contenu le fait que le modalisateur est orienté vers le contenu, autrement dit, le modalisateur épistémique assume une fonction contenu lorsqu'il sert pour l'instance énonciative à transmettre un degré de certitude qu'elle veut attacher à la proposition. D'autre part, on parle de fonction interpersonnelle d'un modalisateur lorsque celui-ci est orienté vers le lecteur, c'est-à-dire lorsque l'instance énonciative tente de convaincre l'interlocuteur (infra, p 53).

Nous allons tenter de valider cet ensemble d'hypothèses en analysant quelques articles appartenant au genre informatif du quotidien francophone algérien. Notre travail consiste à faire une analyse discursive d'un nombre d'articles appartenant aux genres informatifs qui traitent différents thèmes.

Notre démarche de travail s'inspire principalement de l'approche énonciative. Nous considérons la modalité (comme le fait Charaudeau) comme une partie très importante de l'énonciation parce qu'elle « *en constitue le pivot dans la mesure où*

c'est elle qui permet d'expliciter ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur, à lui-même et à son propos » (cité par Bauvarine Mouna ; Charaudeau : 1992 :572). C'est-à-dire, à travers le recours à la modalité, le locuteur peut prendre position par rapport à son interlocuteur.

La méthodologie issue de la théorie de l'énonciation nous permet également de repérer les différents moyens langagiers dont dispose le locuteur pour marquer sa présence voire prendre position dans son énoncé. Nous allons donc faire une analyse des articles d'un quotidien algérien d'expression française où nous pouvons déceler la subjectivité (modalité épistémique) qui s'y manifeste.

Notre corpus est constitué d'articles d'information publiés dans le quotidien algérien d'expression française (El Watan), pendant la période {1/11/2016-6/11/2016}. Notre choix du corpus est motivé, d'une part, par le fait que ce quotidien est parmi les quotidiens francophones les plus lus en Algérie parce qu'il est considéré comme porteur de crédibilité.

La problématique que nous avons constituée nous conduit également à travailler sur les articles d'information. En fait, les articles d'informations sont censés être, d'un point de vue théorique, dépourvus des marques de subjectivités. C'est pourquoi nous nous sommes interrogés sur l'éventualité de l'inscription de ces marques de subjectivité à travers les modalités épistémiques étant donné que les journalistes rapportent des informations et développent des attitudes, liées au domaine modal épistémique, vis-à-vis de ce qu'ils rapportent.

Notre étude comprendra deux parties, la première est constituée de deux chapitres, le premier chapitre sera consacrée pour les définitions des concepts fondamentaux sur lesquels s'appuiera notre recherche et qui traitent la question des modalités notamment la modalité épistémique. Dans le deuxième chapitre, nous définissons le discours médiatique, les genres de discours médiatique et plus particulièrement les genres de la presse écrite sur lequel nous allons travailler, puis nous développons plus ou moins en détails les critères qui permettent de faire la différence entre ces différents genres.

Dans la deuxième partie, nous essayons de relever les différentes traces linguistiques (modalisateurs) laissées par le locuteur pour exprimer son attitude modale par rapport aux contenus propositionnels : adverbess, verbes, adjectifs et locutions adverbiales, etc. Cette étape nous permettrait de savoir quelles valeurs modales portent ces modalisateurs ainsi que leurs rôles dans le discours.

Partie théorique

Conceptions fondamentales

Premier chapitre

Modalités épistémiques

1. Introduction

Dans ce chapitre nous présentons les différents concepts fondamentaux sur lesquels s'appuiera notre recherche à savoir, la notion de la subjectivité, de l'énonciation, du dialogisme, de la modalité en logique et en linguistique française. Ensuite nous abordons les différents types de modalités à savoir la modalité déontique, aléthique, axiologique, etc. Puis nous aborderons la notion de la modalité épistémique d'une manière assez approfondie et en montrant comment celle-ci peut se manifester dans le discours. Finalement nous aborderons le concept de la source de la modalisation pour pouvoir attribuer telle attitude modale à telle instance énonciative.

2. La subjectivité chez Benveniste

Le langage est un instrument de communication ; en fait parce qu'il n'y a pas un autre moyen plus utile que celui-ci, à travers le langage, les hommes peuvent communiquer entre eux et cela se fait généralement par des ordres, questions, ou des requêtes (Emile Benveniste : 1966 : 258). Ajoutant que la communication peut se faire sous plusieurs aspects ; les hommes font recours aux moyens linguistiques et non-linguistiques (paroles, gestes et mimiques) pour répondre à leurs besoins communicatifs (Emile Benveniste : 1966 : 258).

Le langage est le moyen qui permet à l'homme de se présenter comme *sujet* et c'est là où se constitue le concept d'*ego* (terme désignant le sujet pensant, le sujet humain). La subjectivité est la manifestation du locuteur comme sujet, elle se définit comme « *l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience* » (Emile Benveniste : 1966 : 258). Dans un dialogue, on trouve très souvent l'utilisation du pronom *je* en s'adressant à une autre personne désignée par *tu*, cette condition de dialogue entraîne une réciprocité où *je* devient un *tu* et ce dernier à son tour devient un *je* ; dans son discours le locuteur se présente comme *sujet* en employant *je* et implique une autre personne extérieure à lui. Dans n'importe quelle région ou époque, pour indiquer une personne, les hommes se réfèrent aux formes langagières dites « pronoms personnels » car une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas (Emile Benveniste : 1966 : 260). Pour Benveniste ces formes langagières (pronoms) sont conçues comme des marques de la subjectivité. Il y a d'autres indicateurs qui ont le même statut que les pronoms ; c'est la *deixis* (adverbe et adjectif employés pour désigner l'espace et le temps de l'énonciation) ; ceci, ici, hier, maintenant...etc. cette *deixis* se définit toujours par rapport au *je* (instance de discours) (Emile Benveniste : 1966 : 259).

Ce qui nous intéresse dans la théorie de la subjectivité chez Benveniste, c'est lorsque le locuteur se montre subjectif par l'expression de son attitude en utilisant les différents moyens langagiers à savoir les verbes, les adverbes. Ce qui nous mène à voir de plus près la relation qui peut exister entre la subjectivité et la modalité

2.1. Modalités et subjectivité

Le locuteur peut montrer son engagement subjectif par l'emploi des moyens linguistiques à savoir les modalisateurs. Cet engagement subjectif peut se présenter aussi par diverses parties de discours qui permettent à un locuteur de prendre son positionnement subjectif (Safinaz Büyükgüzel ; 2011 : 140). Donc la subjectivité peut se manifester sous plusieurs formes y compris les modalités (Safinaz Büyükgüzel ; 2011 : 140). Le schéma ci-dessous illustre la relation entre la subjectivité et les différents types de modalités :

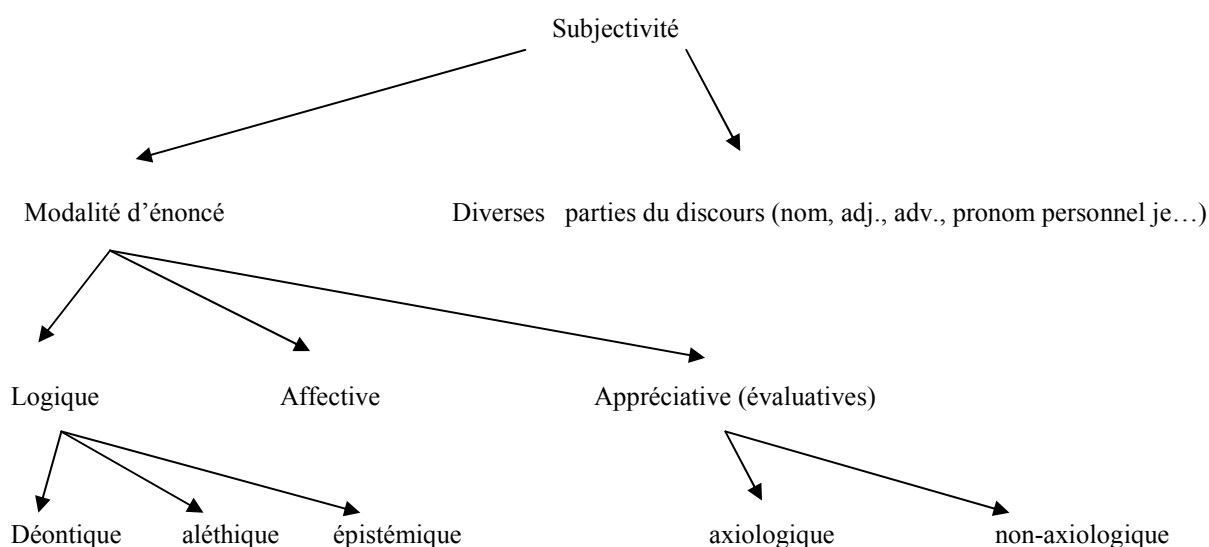


Figure 1 : la relation modalité/subjectivité (Safinaz Büyükgüzel ; 2011 : 140)

La modalité, conçue comme l'une des formes de la subjectivité, se présente à travers l'emploi des moyen linguistiques, et à travers laquelle le sujet parlant exprime son attitude devant ce qu'il énonce (Safinaz Büyükgüzel ; 2011 : 140). Dans notre travail, il s'agira de voir cette relation qui existe entre la modalité et la subjectivité ainsi que la prise de position et cela se fera bien sûr par une analyse des énoncés contenant des modalisateurs.

Comme nous l'avons déjà signalé, les locuteurs font appel au langage pour répondre à leurs besoins communicatifs, de ce fait, ils sont censés choisir les formes langagières tout dépend des conditions particulières imposées par les situations d'énonciations dans lesquelles ils se trouvent.

3. Énonciation et subjectivité

Dans son œuvre majeure « *problème de linguistique générale* » Benveniste définit l'énonciation comme suit :

L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation" (PLG 2, 80). Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est pas simplement la «parole»(...) C'est l'acte même de produire, un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte" (ibid.). (cité par :Sungdo Kim : 1997 : 212)

Selon cette définition, la production énonciative demande l'intervention et l'existence de trois éléments fondamentaux ; le linguistique (sémantique de la langue), opération physique (réalisation vocale) et la conversion individuelle de la langue en discours (l'utilisation du langage par un utilisateur). Pour Benveniste, l'énonciation et la subjectivation sont deux notions liées et complémentaires (Sungdo Kim : 1997 ; 212).

La théorie de l'énonciation se base sur quatre instances qui contribuent à sa constitution ; premièrement la subjectivité ; Benveniste a mis en valeur la subjectivité dans le langage et il l'a définie comme suit :

Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce la position du locuteur par des indices spécifiques" (Ibid., 82). "La «subjectivité» dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme «sujet». Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (...) mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience" (PLG 1, 259-260). (cité par :Sungdo Kim : 1997 : 212)

Selon la théorie de la subjectivité, le sujet parlant peut se poser dans son discours à l'aide de quelques moyens linguistiques à savoir les déictiques qui sont les éléments les plus pertinents qui permettent au sujet parlant de se montrer (« je » et « tu »,

appartiennent à cette subjectivité) (Sungdo Kim : 1997 ; 213). Deuxièmement, il s'agit de l'intersubjectivité, où toute énonciation est considérée comme discours et elle exige bien sûr l'existence d'un allocutaire et c'est là où se présente ce qu'on appelle l'intersubjectivité de l'énonciation (Sungdo Kim : 1997 ; 213). Troisièmement, dans l'énonciation la langue est l'élément essentiel utilisée pour décrire le monde ; c'est-à-dire, tout message produit tourne autour d'un référent (Sungdo Kim : 1997 ; 213). Ici nous parlons de la fonction référentielle : *"La condition de cette mobilisation et de cette appropriation de la langue est, chez le locuteur, le besoin de référer par le discours, et chez l'autre, la possibilité de co-référer identiquement, dans le consensus pragmatique qui fait de chaque locuteur un co-locuteur (Ibid., 82).* (Cité par Sungdo Kim, 1997, 213). Quatrièmement, la prédication ; pour Coquet la prédication est un moyen qui nous permet de manifester notre insertion dans le monde, où on peut affirmer ou nier une assertion. (Sungdo Kim : 1997 ; 212/213)

Bref, l'énonciation est le fait de produire un énoncé grâce à une opération physico-psychique, c'est-à-dire, tout énoncé est au départ abstraitement construit (au niveau du cerveau) ensuite s'est réalisé (prononcé ou écrit) grâce aux différents mécanismes que le locuteur possède. À travers l'énoncé nous pouvons exprimer nos pensées, nos sentiments, nos croyances...etc. Donc l'énoncé est une suite de mots oraux ou écrits ayant un sens (Jean Jack Franckel : 1989 : 21).

3.1. Enoncé et phrase

En fait, il faut faire la distinction entre énoncé {notion propre à la pragmatique} et la phrase {notion propre à la grammaire} parce qu'ils ne partagent pas le même sens. Pour pouvoir comprendre ce qu'on veut dire par phrase et énoncé on peut reprendre la définition proposée par Ducrot :

J'entendrai par phrase ...une entité linguistique abstraite, purement théorique, en l'occurrence un ensemble de mots combinés selon des règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours; ce que produit le locuteur, ce qu'entend un auditeur, ce n'est donc pas une phrase mais un énoncé particulier d'une phrase (Ducrot : 1980 : 7, cité par Jean Jack Franckel : 1989 : 21).

Il s'avère donc que la phrase et l'énoncé sont complètement différents car la phrase est une entité abstraite alors que l'énoncé est concret, de plus on peut dire que pour pouvoir analyser un énoncé, il faut le lier à une situation d'énonciation, on comprend aussi qu'il se peut qu'une même phrase permette la réalisation de deux énoncés susceptibles d'être produits dans différentes situations (Jean Jack Franckel : 1989 : 21).

4. Le concept du dialogisme :

Parmi les tâches essentielles dans notre travail de recherche, c'est pouvoir dégager les différentes voix qui s'inscrivent dans les énoncés à savoir la voix de l'énonciateur, du locuteur et celle du sujet modal. C'est pourquoi nous abordons ici la notion de dialogisme qui traite le phénomène de la pluralité des voix dans l'énoncé.

Dans notre travail de recherche, nous allons faire recours au dialogisme bakhtinien pour analyser les énoncés dits dialogiques dans lesquels la modalisation s'applique au *dictum* par l'intervention des sujets modaux (voir infra, p 43). Donc nous sommes censés définir le concept du dialogisme bakhtinien.

La notion de dialogisme a été développée principalement par Bakhtine. Ce dernier forge la notion problématique à partir des mots « russe » ; *dialog* (dialogue) et les adverbes russes *dialogicheskij*, *dialogichen* (dialogique), *dialogizuvujuchij* (dialogisant), *dialogizovanyj* (dialogisé) (Robert vion : 2009 :2)

En fait, Bakhtine n'a pas donné une définition propre au concept « dialogisme » (Vion : 2009 : 2-3), mais il a abordé la question du dialogisme en envisageant toute sorte d'interaction (rapport, relation et contact), cette interaction se trouve au niveau du sens ; le sens n'existe pas seul mais il est conçu comme complémentaire d'un autre sens et ces deux rentrent en contact (Jacques Bres ; 2009 : 2/3). Bakhtine voit que le dialogisme se manifeste par une mise en relation posée au principe de fonctionnement de « l'énoncé » ; tout énoncé a comme tâche de répondre à un énoncé qui le précède c'est à dire nul énoncé ni le premier ni le dernier. (Robert Vion : 2009 : 2/3). C'est là où se manifeste l'interaction dialogique de tout discours, c'est-à-dire une orientation

dialogique d'un discours par un autre, cette orientation peut se produire sous forme d'*echo*, de résonance et d'harmonique ou bien sous forme d'une pluralité de voix qui sont intimement liées (Robert Vion :2009 : 3).

En fait, en tant que concept, le dialogisme bakhtinien s'avérait difficile à comprendre et c'est pour cette raison que Bakhtine le désigne par le terme « polyphonie » (Robert Vion : 2009 : 3). Mais il faut signaler que ces deux notions ne sont pas les mêmes mais il existe une sorte de nuance entre les deux. Le centre d'intérêt du dialogisme est le dialogue (interaction entre deux ou plusieurs voix ou énoncés) qui est gouverné par le dialogisme et qui gouverne nos interactions langagières (Robert Vion : 2009 : 3). Alors que le terme « polyphonie » n'a été utilisé par ce sémioticien que dans ses analyses des écritures romanesques de Dostoïevski, pour pouvoir repérer les différentes voix des personnages. (Jacques Bres ; 2009 : 3)

4.1. Dimensions du dialogisme :

Bakhtine a distingué plusieurs dimensions du dialogisme : *constitutif* ; les sujets ne font que reprendre les discours des autres (Robert Vion : 2009 : 3), *interdiscursif* ; un discours produit en vue de traiter un objet se rencontre avec d'autre discours tenus par d'autre sur ce même objet (Robert Vion : 2009 : 3), *interlocutif* ; tout discours est déterminé par l'autre à qui il est adressé (Robert Vion : 2009 : 4).

5. La modalité en logique

On doit à Aristote les définitions des modalités. Selon sa théorie, les propositions se définissent par la présence des termes nécessaire, impossible, possible et contingent (Gardies : 1979-1983 : 11-12). Il faut signaler que selon la tradition aristotélicienne les propositions peuvent être analysées en prenant en considération la relation d'inhérence (prédicat dans un sujet) mais cette relation peut être modifiée voire transformée (Gardies : 1979-1983 : 12).

Le concept modalité vient de terme « mode » ; le contenu propositionnel se marque par la présence des « modes » qui peuvent modifier la relation entre le sujet et le prédicat, cette modification peut se faire par l'ajout des moyens linguistique à savoir les adverbes (Gardies : 1979-1983 : 12).

Pour Aristote, les modalités concernent la valeur de vérité d'un contenu propositionnel, elles prennent l'appellation « modalité aléthique » (Cervoni 1987 : 75). Le registre de vérité contient deux modes essentiels qui peuvent affecter les propositions ; le nécessaire ($\Box$) et le possible ($\Diamond$), à partir de ces deux modes surgissent deux autres ; l'impossible ($\sim \Diamond$), le contraire du nécessaire ($\Box \sim$) et le contingent qui peut être mais ne pourrait pas être ($\Diamond \sim$) c'est-à-dire il n'est pas nécessairement ($\sim \Box$). Ces quatre modes se trouvent dans le carré logique (Cervoni 1987 : 75) :

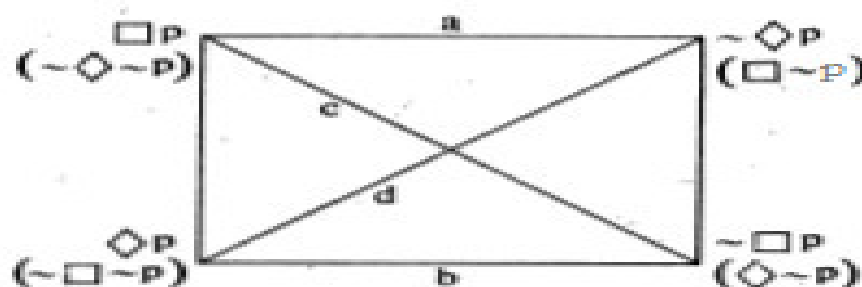


Figure 2 : carré logique d'Aristote (Cervoni 1987 : 75)

Dans ce carré, l'axe (a) est l'axe des propositions contraires (une proposition est vraie, l'autre est fausse ; elles ne peuvent pas être vraies en même temps), les axes (c) (d) sont des axes des contradictoire (deux propositions ne peuvent être ni fausses ni vraies en même temps), l'axe (b) est l'axe des subcontraires (une proposition est affirmative et l'autre est négative et elles ne peuvent pas être fausses ensemble) (Marcel Crabbé, année pas mentionnée ; p 2 et 3)

La possibilité s'exprime par l'intervention d'un locuteur car elle est liée à ses connaissances ; le locuteur exprime une possibilité lorsqu'il n'est pas sûr de la chose dont il parle (Cervoni 1987 : 74). Par l'expression de la nécessité, il y a toujours une confusion envers de ce qu'il faut faire ou être. Les logiciens se trouvent censés appliquer ce concept de modalité sur les deux registre de *savoir* et *devoir*, en d'autre terme l'appliquer aux modalités épistémiques et déontiques en formant deux autres carrés logiques dans lesquels les axes jouent les mêmes rôles que ceux dans le carré ci-dessus : (Cervoni 1987: 74)

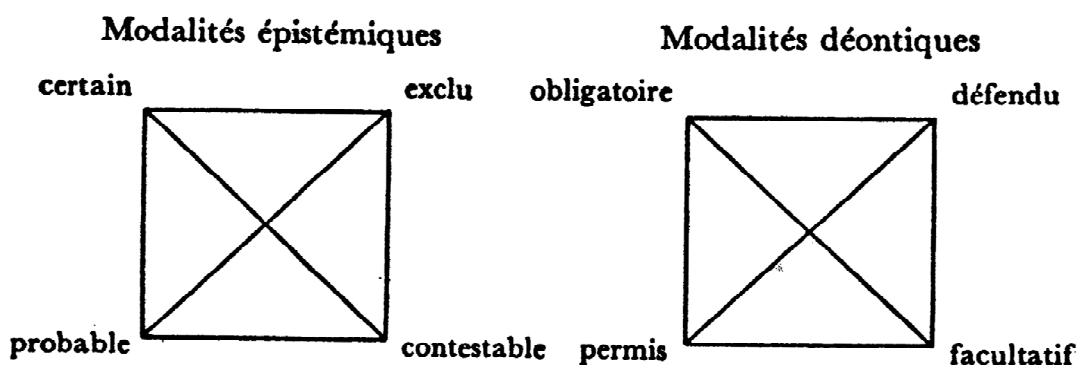


Figure 3 : Carrés logiques épistémiques et déontiques (Cervoni 1987 : 76)

La conception étroite des modalités (selon la tradition aristotélicienne) se base sur le nécessaire et le possible tandis que la conception large des modalités (selon la tradition grammaticale) a comme centre d'intérêt les attitudes des locuteurs à l'égard d'un contenu propositionnel de façon générale. (Gosselin ; 2010 : 5). Pour les théoriciens, il est devenu une obligation de prendre la notion de modalité dans sa conception large afin de constituer une sémantique à la psychologie et aux actes de langage. (Gosselin ; 2010 : 7)

6. Modalité en linguistique française

Les deux théoriciens Brunot et Bally ont adopté la modalité dans sa conception large pour étudier les différentes catégories grammaticales voire les attitudes des locuteurs à l'égard de ce qu'ils énoncent (Le Querler : 2004 :645). La définition que Brunot propose est la suivante :

Une action énoncée, renfermée, soit dans une question, soit dans une énonciation positive ou négative, se présente à notre jugement, à notre sentiment, à notre volonté, avec des caractères extrêmement divers. Elle est considérée comme certaine ou comme possible, on la désire ou on la redoute, on l'ordonne ou on la déconseille, etc. Ce sont là les modalités de l'idée (Cité par André Meunier, 1974, p507).

Pour Brunot, toute phrase contient une sorte d'opération à travers laquelle le locuteur peut se manifester, donc elle peut porter des jugements, des opinions et des sentiments qui peuvent se réaliser à l'aide des auxiliaires de modes, des compléments adverbiaux, de ton et de jeu de temps. Ces opérations peuvent modaliser et changer le réseau du système grammatical. Tous ces faits se traduisent comme une marque de subjectivité (Andre Munier : 1974 : 8).

Bally partage la même idée en disant que la modalité peut se manifester à travers la mimique, la gestuelle, les modes de temps, les adverbes et les adjectifs, il voit aussi que la modalité est l'âme de la phrase (Le Querler : 2004 :645).

Parmi les tâches de grammairien est d'examiner et étudier les moyens linguistiques que le locuteur utilise pour exprimer et manifester sa position subjective et ou psychologique. Généralement, nos énoncés sont des questions, des énoncés soit négatifs ou positifs, et à travers lesquels nous présentons nos sentiments, nos jugements ou nos opinions. La phrase est considérée comme certaine ou comme possible, on la désire ou on la redoute, on l'ordonne ou on la déconseille, etc. Ce sont là les modalités de l'idée. Brunot classe ces modalités dans trois ensemble, volonté/ jugement et sentiment, dont on ne peut rappeler ici les subdivisions (Andre Munier : 1974 : 10)

6.1. Définition de la modalité

Le Querler a défini la modalité comme suit « *la modalité est l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé* » (Nicole Le Querler : 2004 : 646)

En lisant cette définition, on comprend que la modalité est l'emploi des moyens langagiers qui permettent à un locuteur donné d'exprimer son attitude par rapport au contenu propositionnel de son énoncé. Autrement dit, la modalité est l'ensemble des éléments linguistiques qui témoignent de l'attitude du locuteur par rapport à ce qu'il énonce, c'est-à-dire en voulant transmettre son message, le locuteur peut laisser transparaître d'une manière implicite ou explicite son attitude ainsi que sa position vis

à vis du contenu de son énoncé, dans ce cas on dira que le locuteur modalise son énoncé (Nicole Le Querler : 2004 : 646)

Cette définition ne prend pas en charge l’assertion simple parce que cette dernière ne comprend pas des marques qui indiquent l’attitude adoptée par le locuteur (le marqueur de la modalisation n’est pas explicité), mais au niveau de l’oral le locuteur peut modaliser son énoncé en utilisant l’intonation, donc l’assertion est susceptible de contenir une modalité. Le Querler (2004 :646) propose un classement de modalités en trois types dont le premier se divise en deux ;

A. Modalité subjective : dans laquelle le sujet énonciateur exprime son opinion son jugement par rapport à une chose ou un fait. Cette modalité peut se réaliser avec les deux sous types de modalités (modalité épistémique et modalité appréciative) (Nicole Le Querler : 2004 : 646-647).

A.1. La modalité appréciative : à travers cette modalité le locuteur peut évaluer et apprécier (Nicole Le Querler : 2004 : 647).

- Ce gâteau est délicieux.
- T’es venu ! je suis heureux.
- Ta présence me fait plaisir.

A.2. La modalité épistémique : à travers laquelle le locuteur exprime dans son énoncé son degré de certitude (Nicole Le Querler : 2004 : 647).

- Je crois que Jean est là.
- Jean ! peut-être il est parti.
- Sans doute, Jean va venir.

B. La modalité intersubjective : à travers cette modalité le locuteur exprime le désir, la volonté en demandant à un autre sujet de faire telle ou telle chose (Nicole Le Querler : 2004 : 647).

- Tu dois manger.
- J’aime bien que tu viennes.
- J’exige votre présence.

C. La modalité implicative : à travers cette modalité, le locuteur peut établir une implication dans son énoncé (Nicole Le Querler : 2004 : 647).

- Pour vivre en harmonie, il faut s’entendre

- S'il pleut, la ville va se noyer
- Il faut qu'il ait une réponse, oui ou non.

6.1.1. Les marqueurs modaux en français

Dans la langue française, il y a plusieurs types de marqueurs qui peuvent contribuer à la constitution de la modalité. Il y en a ceux qui sont intonatifs, syntaxiques, lexicaux ou morphologique, ces marqueurs peuvent avoir plusieurs valeurs à savoir la valeur modale, temporelle et aspectuelle. Parmi ces modalisateurs, il y a ceux qui sont spécifiques (ayant une seule valeur modale) et ceux qui sont polysémiques (multivalents) exprimant plusieurs modalités (Nicole Le Querler : 2004 : 652). Il faut signaler que dans notre travail de recherche, nous allons voir comment la modalité épistémique peut se présenter par l'emploi des moyens lexicaux et morphologiques mais cela ne nous empêche pas de présenter les autres moyens qui peuvent exprimer les différents types de modalités :

6.1.2. Marqueurs intonatifs

Les marqueurs intonatif peuvent être utilisés par les locuteurs pour modaliser leurs énoncés. Par l'utilisation de l'intonation, le locuteur peut exprimer un ordre, une permission, une prière ou une information (Nicole Le Querler : 2004 : 652). Les marqueurs intonatifs posent une sorte de difficulté pour les analystes, mais au niveau de l'écrit les marques de ponctuation peuvent définir l'intonation à l'oral, par exemple le point d'exclamation peut s'interpréter comme un étonnement ou une admiration (Nicole Le Querler : 2004 : 652).

6.1.3. Marqueurs morphologiques

Les marqueurs morphologiques englobent les modes de temps, ces derniers sont susceptibles d'exprimer des modalités. Parmi ces marqueurs il y a ceux qui sont multivalents et peuvent relever à la fois la modalité, de la temporalité et de l'aspect. Comme par exemple le présent de l'indicatif dans l'exemple suivant : (Nicole Le Querler : 2004 : 652).

5. Il reste hélas des heures tous les jours dans ce café !

Dans cet énoncé, on constate qu'il y a une valeur temporelle dans le sens où le présent s'interprète comme le maintenant pour le locuteur, il a aussi une valeur aspectuelle exprimant une action durative (cette valeur a été soutenue par le marqueur lexical (*tous les jours*). Dans cet énoncé la modalité est appréciative car elle est exprimée par l'adverbe « *hélas* » (Nicole Le Querler : 2004 : 652-653).

6.1.4. Marqueurs lexicaux

Les marqueurs lexicaux sont des verbes comme ; devoir, pouvoir, croire, savoir, vouloir, des adjectifs comme ; génial, probable, agréable, des adverbes comme; heureusement, probablement, peut-être, sans doute (Nicole Le Querler : 2004 : 653). Parmi ces marqueurs, on compte ceux qui sont polysémiques exprimant plusieurs modalités comme le verbe pouvoir dans les énoncés suivant : (Nicole Le Querler : 2004 : 653)

6. Il pourrait venir demain (modalité épistémique).

7. Tu peux sortir ce soir si tu veux. (modalité intersubjective).

8. Ce qu'il peut être agréable. (modalité appréciative).

6.1.5. Marqueurs syntaxiques

Il y a plusieurs marqueurs syntaxiques pouvant contribuer à la réalisation d'une modalité comme par exemple ; *à mon avis, sur son ordre*, ces marqueurs peuvent se combiner avec d'autres marqueurs pour renforcer la modalité exprimée (Nicole Le Querler : 2004 : 653).

- Selon certains informateurs proches de la Maison blanche, les États-Unis pourraient sans doute attaquer au printemps (Nicole Le Querler : 2004 : 654)

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique exprimée par l'adverbe « sans doute » et par le verbe modal « pouvoir » conjugué au conditionnel présent, et ce dernier se combine avec le marqueur syntaxique « *selon certains informateurs proches*

de la Maison blanche », qui se place en tête de la phrase, pour renforcer cette modalité épistémique. (Nicole Le Querler : 2004 : 654)

7. *Dictum et modus*

Pour le père de la stylistique CH. Bally (1942 : 3) : *«Les facteurs psychologiques de la pensée sont si bien engrenés dans sa texture logique, qu'on ne peut, écrit-il, en faire totalement abstraction dans l'analyse logique... La pensée ne se ramène donc pas à la représentation pure et simple en l'absence de toute participation active d'un sujet pensant »* (cité par André Meunier, 1974 : p9). A travers cette définition, il s'avère que l'énonciation est une communication de nos pensées et nos représentations et la modalité est la forme langagière (linguistique) qui permet à un sujet pensant de présenter ses jugements, ses pensées ses opinions ainsi que ses volontés à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit. Pour cette raison dans toute phrase deux éléments doivent exister : le *modus* et le *dictum*. » (André Meunier, 1974 : p9)

Pour Bally le *dictum* est le « *contenu représenté* » (*proposition primitive exprimée par la relation sujet-prédicat*, alors que le *modus* est une « *opération psychique* », ayant pour objet le *dictum* (André Meunier : 1974 : p9). Pour lui, la phrase et la modalité (*modus*) sont deux éléments inséparables et la modalité peut être présentée d'une manière explicite ou d'une manière implicite. Ajoutons que le *modus* peut se réaliser à travers l'emploi d'un verbe modal avec un sujet modal (André Munier 1974 : 9) :

Je (sujet modal) crois (verbe modal) que pierre (sujet dictal) viendra (verbe dictal)

Modus + *Dictum*

Cet énoncé est composé d'un *modus* et d'un *dictum* (*modus* incorporé au *dictum* par le sujet modal « je » et le verbe modal « croire »).

Le *modus* n'exige pas la présence du sujet modal parce qu'il peut se réaliser sans ce dernier par exemple :

Il faut que Jean soit parti

modus+ *dictum* (*modus* incorporé au *dictum* par la construction impersonnelle « il faut »)

Nous pouvons former le *modus* à l'aide : des adjectifs de jugement (André Meunier, 1974 : p9), par exemple ; cette veste ne coute pas très *cher*. Dans cet énoncé le *dictum* est {cette veste [coute]}, le *modus* se réalise par l'ajout de l'adjectif qualificatif à valeur modale « *cher* ».

Le *modus* se fait aussi par l'ajout des adverbes modaux : *certainement/ peut-être* comme dans l'exemple (André Meunier, 1974 : p9) :

Certainement pierre est parti

Modus +*dictum* (*modus* incorporé au *dictum* par l'adverbe « *certainement* »)

Peut-être, pierre est parti

Modus +*dictum* (*modus* incorporé au *dictum* par l'adverbe « *peut-être* »)

Le *modus* se réalise aussi par l'emploi des modes de temps : *conditionnel présent, indicatif ou impératif* (Bally, comme Brunot, nie la valeur modale autonome du subjonctif) (André Meunier, 1974 : p9)

En fait, Ducrot (1992) voit qu'il est inutile de distinguer *modus/dictum* par rapport à l'objectivité ou la subjectivité en disant :

A quoi renvoie donc cette opposition ? J'essaierai de montrer qu'elle renvoie à l'opposition, traditionnelle dans la pensée occidentale, entre l'objectif et le subjectif, entre la description des choses et la prise de position vis-à-vis de ces choses (ou de la description qu'on en a donnée ...). » (p. 112)

« Enfin j'indiquerai schématiquement pourquoi j'aimerais, sans en être vraiment capable pour l'instant, me passer de la notion générale de modalité : c'est que je crois les mots de la langue incapables, de par leur nature même, de décrire une réalité. Certes les énoncés se réfèrent toujours à des situations, mais ce qu'ils disent à propos de ces situations n'est pas de l'ordre de la description. Il s'agit seulement de montrer des prises de position vis-à-vis d'elles. (p. 128)

A la lecture de ces commentaires, concernant l'opposition *dictum/modus*, il s'avère que le *modus* n'est pas toujours considéré comme objectif ; c'est-à-dire, il se peut que la modalité soit objective quand elle présente un jugement considéré comme objectif comme c'est le cas de la modalité aléthique par exemple : (Gosselin : 2015 : 6)

9. La somme des angles d'un triangle est ***nécessairement*** égale à 180° (Gosselin : 2015 : 2).

De plus, pour Brunot et Bally le contenu n'est pas forcément considéré comme objectif (Gosselin : 2015 : 6) :

La modalité est aussi incorporée dans le dictum sous la forme d'un adjectif de jugement ou d'appréciation : Cette hypothèse est fausse (= Je nie que telle ou telle chose soit) ; Ce fruit est délicieux (= J'ai du plaisir à le manger). Un cas plus délicat est celui où l'adjectif cumule les significations de qualité objective et d'appréciation subjective : Ce sermon est monotone (= Je m'ennuie à écouter ce sermon parce qu'il est uniforme). (Bally, 1965, § 47) (cité par Gosselin : 2015 : 6)

A partir cette confusion de sens, certains spécialistes ont été obligés de faire une autre distinction de deux niveaux syntaxiques pour les modalités ; modalités extrinsèques et modalités intrinsèques (Gosselin : 2015 : 6).

8. Modalités extrinsèques

La modalité extrinsèque relève de *modus* c'est-à-dire elle est externe au contenu propositionnel (Gosselin ; 2010 ; 96). Le classement des modalités extrinsèque se fait en prenant en considération deux critères syntactico-logique : « a) *ce sur quoi elles portent, et b) ce qui peut porter sur elles.* (Gosselin : 2015 : 7)

Ces deux critères nous mènent à opposer respectivement les modalités de *re* avec les modalités de *dicto* ainsi que les modalités véridicibles et les modalités non véridicibles (Gosselin : 2015 : 7)

8.1. Modalités de *re* et modalités de *dicto*

La différence établie entre ces deux concepts s'explique comme suit ; « *des modalités qui portent sur le prédicat pour constituer une sorte de prédicat complexe qui se trouve prédiqué sur le sujet de l'énoncé (modalités de re), et, d'autre part, des modalités qui portent sur la proposition prise en bloc (modalités de dicto), et qui caractérisent plutôt l'attitude du locuteur (sujet de l'énonciation) à son égard.* » (Gosselin : 2010 : 96). Pour bien comprendre ces deux définitions, voici deux exemples de chaque type de modalité ;

De *dicto* :

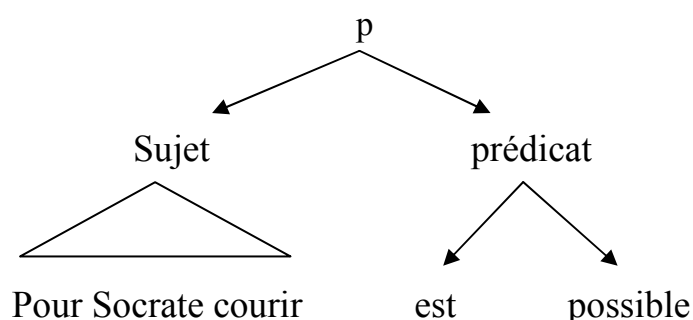


Figure 4 : modalité de *dicto* (Ezra Keshet et Florian Schwarz : 2014 ; 3)

De *re*

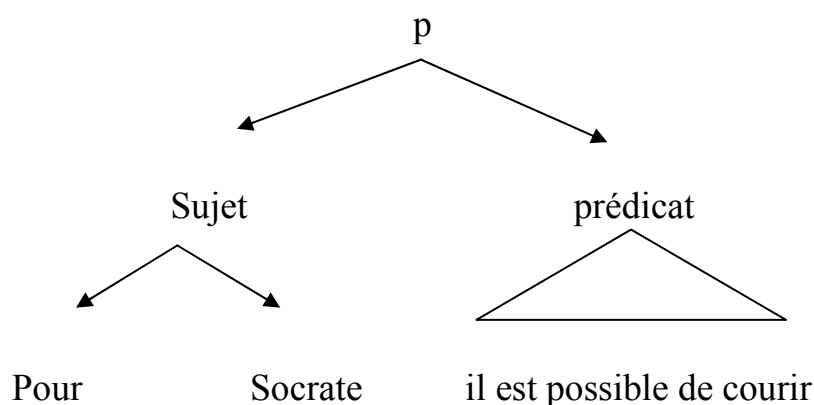


Figure 5 : modalité de *re* (Ezra Keshet et Florian Schwarz : 2014 ; 3)

Autres exemples donnés par (Gosselin : 2015; 7) peuvent illustrer ces deux types de modalités :

10. a- Un élève a la permission de sortir (Gosselin : 2015; 7).
10. b- Il est permis qu'un élève sorte (Gosselin : 2015; 7).

Dans le premier énoncé (10.a), il y a une modalité déontique de *re* parce que le prédicat complexe a été constitué par la présence de la modalité et le verbe à l'infinitif ; cet énoncé peut être paraphrasé par ; {X a la permission de sortir}. Alors que dans l'énoncé (10.b) la modalité (de permission) est liée à la situation, l'énoncé peut être paraphrasé par ; {n'importe quel élève a la permission de sortir} (Gosselin : 2015 ; 7)

Il faut signaler qu'il se peut qu'un même marqueur puisse indiquer une modalité de *re* et/ou une modalité de *dicto* à la fois par exemple :

11. a -Pierre *doit* le rembourser. (Gosselin : 2015 ; 8)

11. b -(Pour avoir la main coupée), le voleur *doit* être adulte. (Gosselin : 2015 ; 8)

11. c -Pierre est absent. Il *doit* être malade. (Gosselin : 2015 ; 8)

Dans l'énoncé (11. a), il y a une modalité déontique de *re* marquée par le coverbe modal « devoir » ; on peut paraphraser cet énoncé comme suit ; {Pierre est dans l'obligation de rembourser} (Gosselin : 2015 ; 8).

Dans l'énoncé (11. b), il y a une modalité déontique de *dicto* marquée par le même coverbe modal « devoir » ; on peut paraphraser cet énoncé par ; {pour avoir la main coupée, il est obligatoirement que le voleur soit adulte} .(Gosselin : 2015 ; 8)

Dans l'énoncé (11. c) la modalité est épistémique de *dicto* marquée par le même coverbe modal « devoir » ; cet énoncé peut être paraphrasé par ; {Pierre est absent. Il est possible qu'il soit malade} (Gosselin : 2015 ; 8)

Gosselin (2015 ; 8) affirme que les modalités épistémiques ne sont pas toujours de *dicto*, (même si c'est généralement le cas) il se peut qu'elles soient de *re* comme par exemple l'expression « être censé » cette expression marque une modalité épistémique de *re* :

12. Voici un élève qui est censé avoir triché (Gosselin : 2015 ; 8).

9. Modalités intrinsèque

9.1. Modalités dénotées ;

Certains lexèmes (noms, verbes, adjectif) expriment plusieurs valeurs modales et ils peuvent être utilisés comme éléments du contenu voire comme marqueurs des modalités extrinsèques (Gosselin : 2015 ; 12). Le tableau ci-dessous contient des lexèmes exprimant des modalités dénotées :

Lexèmes (substantifs)	Modalités dénotées
<i>nécessité, possibilité, impossibilité</i>	aléthique
<i>certitude, doute, vraisemblance</i>	épistémique
<i>plaisir, bonheur, malheur</i>	appréciative
<i>mérite, bassesse, infamie</i>	axiologique
<i>volonté, désir, souhait</i>	boulisque
<i>autorisation, obligation, interdiction</i>	déontique

Tableau 1 : Modalités dénotées par des substantifs (Gosselin : 2015 : 12)

Selon Gosselin (2010 : 102), il y a des lexèmes qui dénotent des modalités intrinsèques comme il y a des modalités qui sont associées à ces lexèmes ; c'est-à-dire, a) certains substantif et verbes ne peuvent exprimer qu'une valeur modale par leur emploi comme par exemple le nom « permission » et le verbe « permettre » ces deux mots expriment seulement une valeur modale celle de déontique. b) il y a des mots qui ne marquent pas une modalité mais sont porteurs de modalités comme par exemple « assassiner » et « assassin » ces deux mots portent une modalité axiologique (modalité associée). Pour Gosselin (2010 : 102) parmi les lexèmes qui dénotent des modalités, il y a {croyance, certitude volonté, obligation...} ils sont considérés comme porteurs de modalités associées, même ceux qui expriment une vérité objectifs (modalisateurs aléthiques)

Von Wright et Lichtenberk considèrent ces modalités comme mixtes bien sûr dans le sens où elles présentent en même temps deux modalités dissociées comme

par exemple le verbe « espérer » et le nom « espoir » ces deux mots peuvent exprimer à la fois une modalité épistémique (quand le locuteur présente sa croyance) et une modalité boulique (quand le locuteur présente un souhait). Pour Gosselin, il se peut qu'un marqueur modal exprime deux modalités distinctes liées par quelques connecteurs mais ce ne sont pas les modalités qui sont mixtes mais plutôt les marqueurs qui le sont (Laurent Gosselin : 2010 :103).

9.2. Modalités associées

Les modalités associées sont celles qui peuvent être marquées par les lexèmes ou celles qui sont inférées pragmatiquement (Gosselin : 2010 : 103). Généralement les lexèmes sont conçus comme porteurs des modalités dites associées (Gosselin : 2015 :14).

Pour savoir si un tel marqueur porte plusieurs modalités associées à la fois dans un même énoncé, on doit faire appel au test de la négation et voir si elle se distribue disjonctivement sur ces modalités. On prend comme exemples les énoncés suivants (Gosselin : 2015 :13) :

14. a- Pierre n'est pas un assassin. (Gosselin : 2015 :13)

14. b- Pierre n'est pas un menteur. (Gosselin : 2015 :13)

14 .c- Ce n'est pas une bicoque que l'on aperçoit au loin. (Gosselin : 2015 :13)

On voit dans les énoncés que la négation porte sur la valeur aléthique {14.a : pierre n'est pas un tueur/14.b : il ne dit que la vérité / 14.c : ce que l'on voit n'est pas une maison} on voit même dans ces énoncés que la négation porte aussi sur la valeur appréciative dévalorisante et axiologique {14.a : le fait que Pierre était légitime/14.b : il a travesti la vérité par humanité/14.c : c'est une maison tout à fait convenable}(Gosselin : 2015 :13).

Cette analyse n'est pas fondée sur l'opposition entre le contenu dénotatif (objectif {comme c'est le cas de la modalité aléthique}) et contenu connotatif (subjectif {comme c'est le cas des modalités axiologique et appréciatives}) car il se peut qu'un marqueur à valeur dénotative ne soit pas objectif comme par exemple dans

l'énoncé suivant : « *les chefs d'œuvres de la musique du XXème siècle* » ce contenu est dénotatif mais intrinsèquement appréciative (Gosselin : 2015 :13-14).

Il est des modalités associées qui sont marquées linguistiquement comme il est des modalités qui sont inférées sur la base de l'activation d'un stéréotype {selon Anscombe (2001 : 16) un stéréotype attaché à un mot est un ensemble de phrases attachées à ce mot, outre cela, le stéréotype désigne la signification du mot considéré} cette distinction se fait pour nous faire comprendre que certains modalités inférées (associées) peuvent être contextuellement annulables (Gosselin : 2015 :14). Pour bien comprendre on reprend l'exemple donné par Gosselin : le terme « calamité » et le terme « pluie », le premier est intrinsèquement appréciatif dévalorisant alors que le second ne l'est pas sauf dans le cas où il y a une activation d'un stéréotype :

15 .a-Pluie : période de repos. {dit par un agriculteur}. (Gosselin : 2015 :14)

Ici la modalité marquée est aléthique, alors que la modalité associée au stéréotype est appréciative valorisante.

Annulabilité : Pluie : catastrophe naturelle {dit par un citoyen}. (Gosselin : 2015 :14)

Appliquons ce procédé au terme « vacances » et voyons où nous conduit cette analyse :

16 .a-Vacances : cessation temporaire des activités {dit par un fonctionnaire}. (Gosselin : 2015 :14)

Ici il y a une modalité aléthique, et la modalité associée au stéréotype est appréciative valorisante.

Annulabilité : je déteste les vacances {dit par une femme de foyer}. (Gosselin : 2015 :14)

D'autre part, il faut dissocier le niveau lexical du niveau sublexical (distinguer le niveau de modalité associée au lexème du niveau modalité associée au sous-prédicat où le sous-prédicat contribue à soutenir la signification de lexème) car il se peut que les modalités de ces deux niveaux {lexical/sublexical} soient différentes, comme c'est le cas dans les exemples (Gosselin : 2015 :14) :

17 .a-Château : belle est vaste demeure (Gosselin : 2015 :14).

17 .b-Rhumatisme : affection douloureuse des articulations. (Gosselin : 2015 :14)

Les deux énoncés contiennent deux modalités aléthiques associées aux lexèmes {château/demeure}, ces deux lexèmes sont conçus comme classifiants dans la mesure où ils entrent dans des classifications objectives (Gosselin : 2015 :14-15). D'une autre part, au niveau sublexical, plusieurs modalités peuvent être associées aux sous-prédicats, il y en a celles qui sont aléthique associées aux sous-prédicats comme {demeure, affection des articulations} et celles qui sont subjectives, comme la modalité épistémique associée au sous-prédicat {vaste} et appréciatives associée au {belle, douloureuse}. (Gosselin : 2015 :15).

10. Types de modalités

Dans cette présente étude, nous nous intéressons aux modalités qui renvoient au contenu propositionnel marqué par la présence de l'attitude du locuteur à l'égard de ce qu'il dit. En fait, on compte plusieurs types de modalité qui peuvent se présenter dans les énoncés :

10.1. Modalité aléthique

Selon les spécialistes, le terme « aléthique » vient du terme grec « aléthéia » qui veut dire « la vérité » (Safinaz Büyükgüzel : 2011 : 137). Selon la logique modale, les propositions modalisées sont évaluées en termes de vrai, faux ou indéterminé. Pour exprimer une modalité aléthique le locuteur fait recours aux différents moyens linguistiques à savoir les verbes tel que ; pouvoir devoir, paraître,...etc. les adverbes tel que ; nécessairement, apparemment, vraisemblablement,...etc. des expressions tel que ; il est possible que, il est nécessaire,...etc. (Safinaz Büyükgüzel : 2011 : 137). Voici quelques exemples illustrant cette modalité :

18. Il est nécessaire de boire de l'eau.

19. Il est possible que le président soit mort.

10.2. Modalité déontique

Le terme « déontique » vient du mot « ta deonta » du grec qui veut dire « ce qu'il faut » (Safinaz Büyükgüzel : 2011 : 138). L'expression d'une modalité déontique est liée à la notion d'obligation mais il se peut qu'elle porte différentes valeurs modales à savoir ; l'interdiction, la permission et le facultatif (Safinaz Büyükgüzel : 2011 : 138). Pour que la modalité déontique soit réalisée les locuteurs se servent de quelques moyens linguistiques comme les verbes ; devoir, interdire, permettre...etc. des expressions comme ; il est obligatoire, il est permis,... etc. des adverbes comme ; obligatoirement, forcément,...etc (Safinaz Büyükgüzel : 2011 : 138). voici quelques exemples illustrant cette définition :

20. il faut manger pour vivre

21. tu dois respecter tes parents

10.3. Modalités affectives et appréciatives

Il est des termes à valeurs affective et appréciative que les locuteurs utilisent pour exprimer leurs sentiments voire juger et évaluer les objets (Safinaz Büyükgüzel : 2011 : 138-139). Selon Orecchioni les modalités affectives se réalisent quand le locuteur traduit ses sentiments tandis que les modalités appréciatives se manifeste quand le locuteur juge et évalue le monde (1999 : 94).

10.3.1. Modalités affectives

Comme nous avons mentionné ci-dessus, la modalité affective est liée aux sentiments de sujet parlant et parmi les moyens qui permettent sa réalisation (modalité affective) il y a les adjectifs dits subjectifs par exemple « *cette pénible affaire* » « *cette triste réalité* » (Safinaz Büyükgüzel : 2011 : 139). Pour Orecchioni « **autant d'expressions** qui sont à considérer comme subjectives dans la mesure où elles indiquent que le sujet d'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé » (Kerbrat Orecchioni, 1999 : 140 cité par Safinaz Büyükgüzel : 2011 : 139). Voici quelques exemples illustrant cette modalité ;

22. malheureusement Pierre est malade sinon il vient avec nous.

23. je suis triste pour lui.

10.3.2. Modalités évaluatives axiologiques

Dans toute langue il est des termes qui aident le locuteur à traduire ses appréciations et dépréciations mais dans certains cas la langue n'offre pas aux locuteurs les moyens linguistiques qui lui permettent de bien apprécier ou déprécier les choses parce que les appréciations et les dépréciations sont conçues comme phénomènes complexes liées aux états psychiques, aux jugements de valeur et aux croyances (Safinaz Büyükgüzel : 2011 : 139). Les locuteurs expriment des appréciations valorisantes ou dévalorisantes par l'emploi des éléments linguistiques à savoir les verbes, les adverbes, et les adjectifs comme : aimer, détester, bien, mauvais, normal, anormal...etc. (Safinaz Büyükgüzel : 2011 : 139). Voici quelques exemples illustrant cette modalité :

24. Ce travail est bien fait

25. Cet homme est aimable

11. Modalité épistémique

La modalité épistémique relève de deux catégories : la modalité et l'épistémicité et ces deux catégories comprennent à leur tour des sous catégorie comme le montre le schéma suivant :

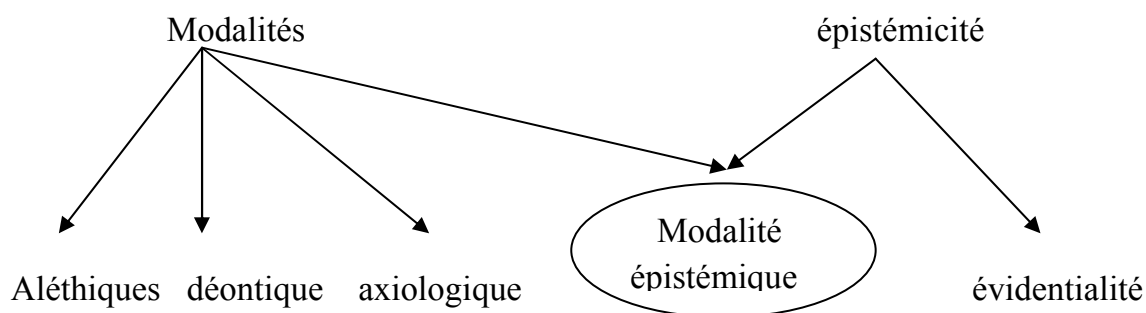


Figure 6 : Modalité et épistémicité (Eva Thue Vold 2008 :41).

Nous avons défini la modalité comme l'emploi des moyens langagiers qui permettent à un locuteur donné d'exprimer son attitude par rapport au contenu propositionnel de son énoncé (Le Querler : 2004 : 646) alors que l'épistémicité « *réfère aux moyens langagiers dont dispose le locuteur pour s'exprimer sur ses connaissances* » (Eva Thue Vold 2008 :41).

L'épistémicité vient du terme grec « épistème » qui veut dire connaissance. Elle est une catégorie linguistique qui comprend les différents moyens langagiers permettant à un locuteur donné de s'exprimer sur ses connaissances (Eva Thue Vold 2008 :76). Pour s'exprimer sur ses connaissances, le locuteur fait recours à deux stratégies ; le locuteur a la possibilité de laisser transparaître son degré de certitude par l'ajout de quelques modalisateurs [modalité épistémique], le locuteur a aussi une autre possibilité de s'exprimer sur ses connaissances et cela se fait quand il indique, en utilisant son propre langage, la source de l'information qu'il compte transmettre par son énoncé [évidentialité] (Eva Thue Vold 2008 :76)

De ce fait, on se permet de dire que le domaine de l'épistémicité comprend deux éléments constitutifs ; la modalité épistémique qui est utilisée de la part du locuteur pour exprimer un degré de certitude et l'évidentialité par laquelle le locuteur montre d'où l'information est tirée. (Eva Thue Vold 2008 :76)

Dans notre travail de recherche, nous n'allons pas nous intéresser au phénomène d'évidentialité car la chose la plus importante pour nous c'est comment le locuteur présente son degré de certitude par rapport au contenu propositionnel de son énoncé.

11.1. Moyens grammaticaux et lexicaux

Comme nous l'avons déjà mentionné, la modalité épistémique permet au locuteur d'exprimer son degré de certitude à l'égard d'un contenu propositionnel. Maintenant nous allons présenter les moyens linguistiques à travers lesquels peut se manifester cette modalité.

Les moyens linguistiques contribuant à la réalisation d'une modalité épistémique sont très divers y compris ceux qui sont grammaticaux et lexicaux. Les moyens grammaticaux englobent les modes de temps, les temps verbaux, etc. Alors

que les moyens lexicaux comprennent plusieurs marqueurs à savoir les verbes, les adjectifs les adverbes, etc. (Eva Thue vold : 2008 :88) Voici une schématisation des différents moyens linguistique susceptibles d'exprimer des modalités épistémiques

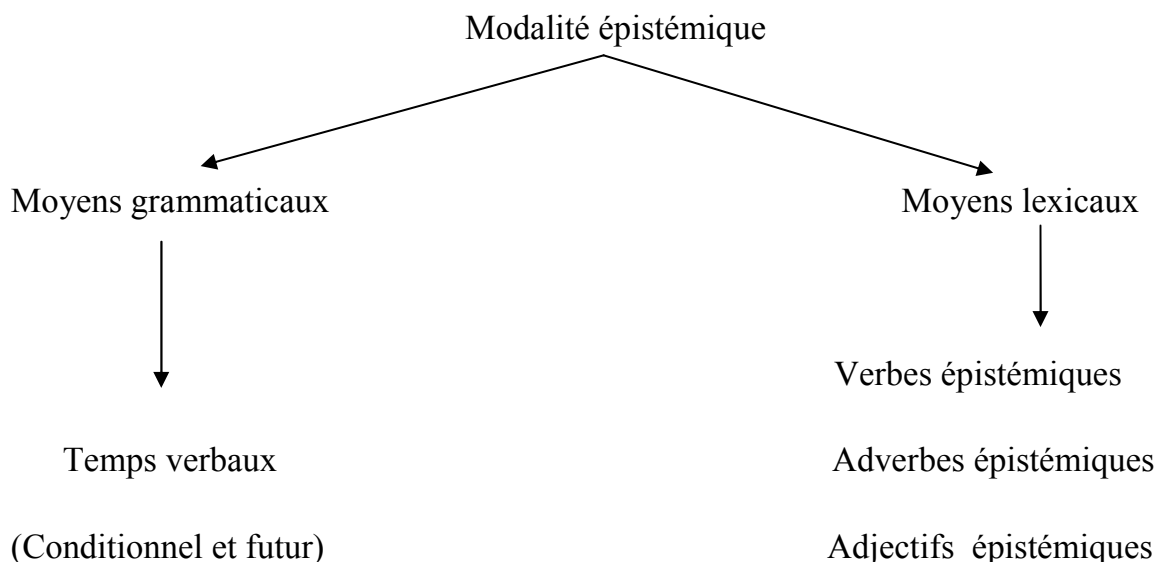


Figure 7 : les modalisateurs épistémiques

11.1.1. Temps verbaux

Nous avons déjà signalé que la temporalité peut s'exprimer par l'emploi des temps verbaux, mais dans certains cas ils sont censés exprimer des modalités comme c'est le cas des énoncés contenant des verbes conjugués au conditionnel et au futur comme nous allons voir dans les énoncés suivant :

26 .Vous devriez être malade

27 .L'équipe nationale gagnera le match

Dans l'énoncé (26) le locuteur présente une probabilité épistémique à l'égard de ce qu'il dit par l'emploi du conditionnel alors que dans l'énoncé (27) le locuteur exprime une certitude épistémique par l'utilisation du futur simple.

Dans la langue française, le conditionnel s'utilise souvent pour exprimer une hypothèse et par son emploi le locuteur se montre comme incertain. Dans ce cas le conditionnel est en relation directe avec la modalité épistémique (Eva Thue vold : 2008 :90).

A son tour, le futur peut aussi exprimer une modalité épistémique. Qui dit futur, dit futur antérieur et futur simple, lorsque le locuteur emploie le futur antérieur c'est pour une simple raison qui consiste à présenter une hypothèse probable (Eva Thue vold : 2008 :90) comme dans l'exemple suivant :

28 .Il est encore là ! Il aurait raté son cours.

Quant au futur simple, il permet au locuteur d'exprimer une prédiction liée à la situation dans laquelle il se trouve. Généralement le futur sert à exprimer une certitude épistémique (Eva Thue vold : 2008 :90-91) comme dans l'exemple suivant

29 .L'équipe nationale gagnera le match.

11.1.2. Moyens lexicaux

Tout lexème permettant d'exprimer le degré de certitude à l'égard d'un contenu propositionnel est conçu comme un modalisateur épistémique. Le locuteur peut se servir de plusieurs lexèmes pour présenter son degré de certitude à savoir les verbes les adjectifs les noms et les adverbes ((Eva Thue vold : 2008 : 97)

Les verbes ; croire, penser, devoir, pouvoir, paraître...etc.

Adjectifs : probable, vraisemblable...etc.

Adverbes : peut-être, probablement, vraisemblablement, apparemment...etc.

Noms : probabilité.

Ces lexèmes peuvent exprimer plusieurs valeurs modales comme la certitude « *je suis sûr que la terre est ronde* », la probabilité (forte ou faible) « *probablement Jean n'est pas là* », l'incertitude « *Jean n'est pas venu ! Peut-être il a des problèmes* » et le contestable « *je ne sais pas si Jean est là ou non* ».

Il est certain que les deux verbes modaux « pouvoir et devoir » sont caractérisés par leur polysémie dans la mesure où ils présentent une diversité de sens. Dans certains contextes, ils posent un problème qui ne permet pas de dégager le sens précis de l'énoncé, ce problème est lié à leur valeurs modales, car ils peuvent exprimer

une modalité épistémique et/ou déontique. Ce qui nous mène à déterminer les valeurs du premier et du second (Le Querler : 2010 :440).

11.1.2.1. Les valeurs de *devoir*

Le coverbe *devoir* est, généralement susceptible d'exprimer à la fois une modalité épistémique et déontique (Le Querler : 2010 :440). Ce coverbe s'utilise pour exprimer une obligation dans la mesure où le locuteur demande à son interlocuteur de faire telle ou telle chose, c'est-à-dire, il le met dans une obligation de faire (Le Querler : 2010 :440). Le coverbe peut indiquer une obligation quand il est conjugué au présent de l'indicatif. Quand il est conjugué au conditionnel, il exprime une obligation faible ou un conseil (Le Querler : 2010 :440) . Voici quelques exemples donnés par Le Querler en vue d'éclaircir sa valeur déontique :

30 .a- Vous devez fermer la porte ! (Le Querler : 2010 :440)

30 .b-Vous devriez fermer la porte. (Le Querler : 2010 :440)

Dans l'énoncé (30.a), le coverbe modal *devoir* « conjugué au présent de l'indicatif » exprime une obligation de faire, c'est-à-dire que l'interlocuteur n'a qu'à fermer la porte, alors que dans l'énoncé (30.b), le locuteur se sert de ce coverbe « conjugué au conditionnel présent » pour donner un conseil à l'agent et ce dernier est libre de le prendre ou non (Le Querler : 2010 :440).

Tandis que, le coverbe *devoir* épistémique est susceptible d'être utilisé pour exprimer une probabilité plus ou moins faible, c'est-à-dire quand le locuteur fait recours à ce coverbe c'est juste pour présenter ses croyances personnelles ainsi que pour présenter une inférence. Le Querler (2010 :440) illustre cette valeur épistémique par ces deux exemples :

31 .a -Il doit faire chaud à Madrid en ce moment. (Le Querler : 2010 :440)

31 .b- « Vous devez avoir faim. Il est quatorze heures. » (cf. Tutescu 2005 : 105, cité par Le Querler : 2010 :440).

On voit dans l'énoncé (31.a) que le locuteur emploie le coverbe « devoir » à valeur modale pour exprimer une croyance personnelle alors que dans l'énoncé (31.b) il présente une inférence (Le Querler : 2010 :440).

Le coverbe devoir dans sa valeur déontique, est conçu comme inta-prédicatif dans le sens où il est associé au prédicat (être dans l'obligation), bien que le coverbe devoir à valeur épistémique se présente comme extra-prédicatif quand le locuteur exprime un jugement extérieur au prédicat(Le Querler : 2010 :440).

Après ces petits éclaircissements, la distinction entre ces deux coverbe reste encore difficile à faire. Mais si on se réfère à l'étude faite par kronning (1996-2001) on voit qu'il donne une autre valeur modale à ce coverbe c'est celle de l'aléthique dans le sens où il présente une nécessité objective comme le montrent les deux exemples suivants (Le Querler : 2010 :440-441):

32-Un triangle rectangle doit avoir un angle droit. (Le Querler :2010 :441)

33- Si je lance une pierre en l'air, elle doit retomber. (Le Querler :2010 :441)

En se basant sur son savoir actuel, le locuteur peut utiliser le coverbe devoir pour présenter un fait à venir (un fait qui peut être inévitable pour le locuteur), comme par exemple (Le Querler :2010 :441) :

34- Louis XV devait mourir trois jours plus tard. (Le Querler :2010 :440)

Il se peut que le coverbe modal devoir soit conçu comme extra-prédicatif dans la mesure où il exprime une obligation qui concerne la situation contrôlée dans laquelle les agents ne sont pas mentionnés comme par exemple (Le Querler : 2010 :441) :

35- Nous avons une loi et selon cette loi il doit mourir. (Le Querler : 2010 :441)

En ce qui concerne la fonction pragmatique des deux coverbes « devoir déontique » et « devoir épistémique » on peut dire que le premier est lié à la relation entre le locuteur et son interlocuteur « orienté vers l'interlocuteur » donc la fonction pragmatique jouée par ce coverbe est une fonction interpersonnelle. En revanche on constate dans la plupart des énoncé où le verbe est utilisé c'est surtout pour exprimer

une probabilité épistémique « orienté vers le contenu », donc il a une fonction contenu(Le Querler :2010 :440).

11.1.2.2. Les valeurs de *pouvoir*

Il est admis que le coverbe modal « pouvoir » est susceptible d'exprimer une valeur déontique de permission et une valeur épistémique de probable, et c'est le cas dans les exemples suivants (Le Querler : 2010 :442) :

36-Vous pouvez sortir (Le Querler : 2010 :442)

37-Il peut faire beau cet après midi. (Le Querler : 2010 :442)

Dans l'énoncé (36), il y a une modalité déontique exprimée par le coverbe modal « pouvoir » et cette modalité est liée à la valeur de permission, cet énoncé peut être paraphrasé par {vous avez la permission de sortir}, tandis que l'énoncé (37) il y a une modalité épistémique marquée par le même coverbe modal, mais elle est liée à la valeur de probable, on peut paraphraser cet énoncé par {il se peut qu'il fasse beau cet après midi}(Le Querler : 2010 :442).

Quant à la fonction pragmatique de « devoir » déontique, la plupart de temps ce modalisateur est orienté vers le l'interlocuteur car par son emploi le locuteur demande à son interlocuteur de faire ou de lui permettre de faire telle ou telle chose. En revanche le coverbe modal épistémique exprimant une modalité épistémique est toujours orienté vers le contenu car le locuteur fait recours à lui pour présenter le degré de sa certitude(Le Querler : 2010 :442).

De ce fait, on peut dire que le coverbe modal « pouvoir » exprime une modalité déontique lorsqu'il est orienté vers un interlocuteur comme dans l'exemple (36). En revanche ce coverbe exprime une modalité épistémique lorsqu'il est orienté vers le contenu comme dans l'exemple (37). Généralement le coverbe « pouvoir » (dans sa conception épistémique) est utilisé par le locuteur pour transmettre un degré de certitude à l'égard d'un contenu propositionnel.

12. La source de la modalisation

La source de la modalisation est l'instance qui présente son attitude ou son jugement dans un énoncé, donc c'est l'instance responsable de la modalisation. Pour pouvoir attribuer une telle attitude à une telle instance énonciative on doit clarifier les différentes notions : énonciateur, locuteur et sujet modal.

En fait, ces notions posent un sérieux problème car plusieurs spécialistes les considèrent comme des synonymes alors que d'autres les considèrent comme des notions totalement différentes et c'est bien évidemment le cas lorsqu'on voit que Meunier (1974) a défini le locuteur comme l'instance qui produit un énoncé. Alors que Mounin (1974) voit que le locuteur, et énonciateur comme des synonymes. Nous allons présenter ces différentes notions en affirmant que ces dernières désignent différents instances énonciatives.

12.1. Le locuteur

Rabatel définit le locuteur comme « *l'instance qui profère un énoncé dans ses dimensions phonétiques et phatiques ou scripturales, selon un repérage déictique ou selon un repérage indépendant d'ego, hic et nunc* » (2004 : 8) pour lui le locuteur est la personne à qui on doit la production de l'énoncé (un énoncé écrit ou oral). Généralement, le locuteur peut se manifester à travers l'emploi de certains déictiques comme le pronom personnel « je » dans ce cas il prend la totale responsabilité de ce qu'il énonce. (Rabatel : 2004 : 8)

A son tour Meunier voit que le locuteur est un « *être de discours, ayant la compétence d'un code et à partir duquel se construisent les valeurs référentielles, et les repères de la déixis* » (cité par Bauvarine Mouna : Meunier : 1990 :384). Le locuteur peut se présenter d'une manière explicite dans les énoncés à travers l'emploi des moyens grammaticaux comme c'est le cas des pronoms personnels dans les exemples suivants :

38. Demain, *Je* partirai en voyage.

39. *Je pense qu'il va pleuvoir.*

Dans ces énoncés, on voit que les locuteurs sont manifestés par l'emploi des marqueurs déictiques (pronoms personnels « je »). Mais dans certains cas le locuteur ne peut pas être présent explicitement dans les énoncés comme c'est le cas des énoncés historiques qui ont des énonciateurs, dans ce cas le locuteur joue le rôle d'un metteur en scène de différents personnages (Bauvarine Mouna : 2007 : 25).

Selon Rabatel (2005) « *cette conception de la mise en scène énonciative fait du locuteur, sinon une instance vide, du moins l'organisateur abstrait et quasi fantasmagorique des relations avec les énonciateurs qui traversent son discours, sans que le locuteur soit aisément saisissable* » (cité par Bauvarine Mouna, Rabatel : 2005 : 11) on peut dire que le locuteur peut se présenter dans l'énoncé mais il ne se manifeste pas et en même temps il peut se distancier du sujet de son énoncé, « *Il est partout, à travers sa mise en scène des énonciateurs, et nulle part, pour son propre compte, tellement la relation du locuteur à l'énonciateur est floue au regard des mécanismes de prise en charge* » (Bauvarine Mouna : 2007 : 26). En tant qu'organisateur de discours, le locuteur est toujours considéré comme le metteur en scène dont la voix reste plus ou moins difficilement saisissable.

Généralement, lorsque le locuteur n'est pas présent il donne existence à des énonciateurs dont il organise les attitudes et présente les points de vue, donc c'est le porte parole des énonciateurs.

12.2. L'énonciateur

L'énonciateur se définit comme l'instance qui accomplit l'acte illocutoire, en d'autres termes l'énonciateur est le responsable de l'intention présentée par cet acte. Pour Ducrot (1984) les énonciateurs sont ces « *êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme leurs paroles.* » (cité par Bauvarine Mouna, Ducrot (1984 :204). Dans cette définition, on

voit que Ducrot lie la notion d'énonciateur à celle du point de vue. Il s'avère donc que la notion de point de vue joue un rôle très important dans la définition de la notion d'énonciateur. Comme nous l'avons dit, les points de vue ne sont pas des réactions à propos des faits, mais des façons de voir les faits

Maingueneau à son tour voit que « *tout énonciateur n'est pas nécessairement locuteur : ainsi des points de vue véhiculés dans un énoncé doxique, ou un point de vue narratif dans un récit hétérodiégétique.* » autrement dit quand un locuteur adopte un point de vue dans son énoncé qui n'est pas le sien cela met en scène automatiquement un énonciateur. En revanche, quand ce locuteur se présente comme responsable d'un contenu propositionnel cela veut dire qu'il se place en même temps comme énonciateur.

Selon Rabatel (2004), l'énonciateur est « *à l'origine d'un point de vue, défini ici comme contenu propositionnel dont le dit, comme le dire, dépendent des choix de référenciation pris en charge par l'énonciateur* » (Rabatel : 2004 : 8) donc l'énonciateur est une instance qui prend un positionnement à l'égard des objets du discours auxquels il réfère.

Dans cette partie, nous essayerons de montrer qu'il y a certainement une différence entre ces notions ; locuteur et énonciateur, mais cette différenciation reste encore difficile à faire car ces instances se superposent et peuvent exprimer en même temps le sujet modal. De ce fait on doit obligatoirement définir le sujet modal pour pouvoir savoir qui est l'instance responsable de la modalisation.

12.3. Sujet modal

Ce qui nous intéresse dans cette présente étude est de pouvoir repérer l'instance responsable de la modalisation.

Bally définit le sujet modal comme suit « *le sujet modal est une image intérieure au sens. Ce dernier n'est pas celui qui parle et pense effectivement, le responsable empirique de la parole, mais celui que le langage présente, dans son sens même, comme celui qui parle et pense ce qui est dit.* (Bally : 1932 : 37, cité par Laurent

Perrin : 2004 : 274) le sujet modal est la personne qui produit un énoncé mais ce n'est pas le responsable de l'opération psycho-physiologique, c'est-à-dire il adopte un point de vue qui n'est pas le sien donc il ne le prend pas en charge (Laurent Perrin : 2004 : 273).

Dans l'une de ses publications, Munier (1990) définit le sujet modal comme « *la source des opérations de modalisation, responsable des jugements épistémiques et déontiques, des évaluations (sujet axiologique). [...] il exprime (ou on exprime à sa place) un point de vue sans qu'il y ait nécessairement parole de sa part.* (cité par Bauvarine Mouna, Meunier (1990 :385). C'est-à-dire dans un énoncé le sujet modal peut être présent comme il se peut qu'il soit absent.

Selon ces définitions le locuteur d'un énoncé peut être effectivement le sujet modal, en d'autres termes ces deux instances peuvent coïncider dans le même énoncé. Comme dans les exemples suivants :

40. Il me semble que je dois parler avec mes parents et leur demander de me laisser partir en voyage.

41. Je pense que mon père va me donner de l'argent pour aller en voyage.

Dans ces deux énoncés, on remarque que le locuteur coïncide avec le sujet modal (le sujet modal se présente en même temps en tant que locuteur). Celui qui parle dans ces deux énoncés est également l'instance qui modalise ces énoncés.

A propos de la mise en scène, dans notre travail de recherche nous allons considérer le sujet modal comme synonyme d'énonciateur car comme ce dernier, le sujet modal peut être différent du locuteur et il est mis en scène par ce même locuteur.

13. L'atténuation et la modalité épistémiques

En fait, le concept d'atténuation n'a pas pris un grand essor dans la tradition linguistique française, en revanche dans la linguistique anglo-saxonne ce concept a été traité par un grand nombre de linguistes et chercheurs comme Lakoff (1972), Crompton (1997), Hyland (1998) et autres. (Eva Thue Vold : 2008 : 103)

Dans un premier temps, Lakoff a établi dans son article (1972) une dichotomie des adoucisseurs ; *approximators* {en français on les appelle des *approximateurs*} et les *shields* {boucliers}. Selon lui les *approximateurs* laissent classer un tel objet dans une telle catégorie alors que les *shields* sont les expressions qui laissent transparaître les attitudes du locuteur envers le contenu propositionnel de son énoncé (Eva Thue Vold : 2008 : 104). Donc la catégorie dite *shield*, englobe toute sorte de modalisateurs épistémiques exprimant soit la certitude ou l'incertitude. Autrement dit, les différents moyens linguistiques à savoir les moyens lexicaux et grammaticaux qui permettent de mettre en doute la vérité de contenu d'un énoncé (Eva Thue Vold : 2008 : 104).

Certains spécialistes interviennent pour proposer une taxonomie des adoucisseurs. Salager-Meyer (1994), a fait une classification de différents types d'adoucisseurs : les *shields* comme par exemples les verbes *sembler* et *paraître* qui exprime le degré de certitude, les adverbes, les verbes, les adjectifs et les expressions présentant les croyances et doutes personnelles permettant l'engagement du locuteur, et les adoucisseurs composés comme par exemple « *il peut suggérer que* » (Eva Thue Vold : 2008 : 104-105).

Pour pouvoir comprendre la signification du terme atténuateur, on peut revenir à la définition proposée par Crompton (1997) : celui-ci définit l'atténuateur comme suit : « *un atténuateur est un élément de langage qu'un locuteur utilise pour qualifier explicitement son manque d'engagement envers la vérité d'une proposition qu'il / elle prononce* » (1997 : 281). Selon cette définition, on peut dire que l'atténuation et la modalité épistémique jouent le même rôle dans le discours quand elles permettent à un locuteur de prendre position et présenter le degré de certitude à l'égard de ce qu'il énonce (Eva Thue Vold : 2008 : 106).

Cette idée a été partagée par Hyland lorsqu'il dit dans son ouvrage (1998) que l'atténuation et la modalité épistémique sont étroitement liées pourvu que les atténuateurs et les modalisateurs épistémiques contribuent à expliciter les attitudes des locuteurs dans leurs énoncés (Eva Thue Vold : 2008 : 107-108).

Dans notre travail de recherche, précisément dans la partie analyse, nous allons voir de plus près quels sont les moyens linguistiques que les locuteurs utilisent afin d'atténuer leurs engagements et comment ces moyen langagier contribuent à diminuer la force de l'engagement du locuteur sur ce qui est dit.

14. Les valeurs modales de la modalité épistémique

Dans notre travail, nous allons voir comment les modalisateurs épistémiques peuvent s'inscrire dans les discours et savoir quelles sont les fonctions pragmatiques qu'ils peuvent assumer à l'intérieur de ces discours.

À travers les modalités épistémiques extrinsèques, le locuteur exprime son degré de certitude ou d'incertitude voire ses croyances personnelles (Gosselin : 2010 ; 331). En fait, dans la logique épistémique la croyance et le savoir s'opposent et cette opposition concerne beaucoup plus les deux modalités (extrinsèques et intrinsèques) comme nous verrons dans les deux exemples ci-dessous où le locuteur exprime une croyance subjective par l'utilisation de déictique « *je* » :

42. *Je* sais que la terre est ronde. (Gosselin : 2010 ; 332)

43. *J'*ai la certitude que la terre est ronde. (Gosselin : 2010 ; 332)

On voit que les deux énoncés présentent le même type d'une croyance personnelle mais dans le premier cas on constate que le locuteur accorde une modalité aléthique intrinsèque au prédicat alors que dans le deuxième cas il s'en dissocie. En outre, on voit qu'il y a deux effets discursifs ; le premier énoncé « signale *l'accès épistémique du locuteur à une vérité objective* » (Gosselin : 2010 ; 332) alors que dans le second le locuteur exprime sa croyance personnelle, et la différence se situe au niveau de la modalité aléthique intrinsèque même avec la présence de deux

modalisateurs épistémiques « *je sais que/ j'ai la certitude que* (Gosselin :2010 :331-332).

14.1. Fonctions pragmatiques des modalisateurs épistémiques

Nous avons dit que la modalité épistémique extrinsèque correspond à la croyance du locuteur ; dans son discours le locuteur fait appel à la modalité épistémique extrinsèque parce qu'elle joue un rôle très important dans le discours dit argumentatif afin de convaincre son interlocuteur, « *argumenter en faveur d'une conclusion, c'est énoncer des propositions (porteuses de modalités) congruentes avec la modalité de la proposition que l'on souhaite faire admettre* » (Gosselin :2010 : 332), donc le locuteur utilise la modalité épistémique extrinsèque pour exprimer ses convictions et entraîner l'autre à faire une action voire le pousser à y réfléchir (Gosselin :2010 : 332). En outre, le locuteur se sert de quelques modalisateurs épistémiques (*je crois : certainement*) pour atténuer son engagement ; il faut signaler que l'atténuation est considérée comme une stratégie rhétorique à travers laquelle le locuteur négocie quelque chose avec son interlocuteur pour finalement le convaincre (Eva The Vold : 2008 : 110). En atténuant son engagement, le locuteur s'engage à dire ce qu'il croit et non pas ce qu'il sait (Gosselin : 2010 : 332).

De ce fait, on pourrait dire que les modalisateurs épistémiques s'utilisent pour deux raisons ; soit pour présenter le degré de certitude soit pour établir une interaction entre le locuteur et son interlocuteur. On se permet d'aller plus loin dans l'explication en faisant une distinction entre les modalisateurs orientés vers le contenu et ceux qui sont orientés vers l'interlocuteur (Eva The Vold : 2008 : 184).

D'une part, si le modalisateur est orienté vers le contenu c'est parce qu'il est censé transmettre le degré de certitude que le locuteur compte attacher à la proposition. Dans ce cas le modalisateur a une fonction contenu (Eva The Vold : 2008 : 184) comme par exemple : « *Probablement, Jean ne va pas venir* ». D'autre part si le locuteur utilise un modalisateur orienté vers l'interlocuteur c'est juste pour permettre à ce dernier de réagir voir s'interroger sur le contenu propositionnel présenté, donc la fonction jouée par ce modalisateur est une fonction interpersonnelle (Eva The Vold : 2008 : 185) comme c'est le cas dans l'énoncé suivant « *Jean n'est pas venu ! Il est*

peut-être malade ». En fait cette fonction peut se présenter sous deux aspects : soit parce que le locuteur veut se montrer poli et prudent et ne pas dire ce qui peut être faux, ou bien parce que le locuteur a le désir de convaincre son interlocuteur (Eva The Vold : 2008 : 185).

15. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons repris les différentes définitions de la modalité données par les linguistes pour pouvoir la définir d'une manière précise. La modalité renvoie à l'expression de l'attitude modale par rapport à un contenu propositionnel. En outre, nous avons vu comment les sujets modaux modalisent leurs énoncés en se servant de tel ou tel modalisateur épistémiques.

Nous avons fait la distinction entre les instances énonciatives pour pouvoir repérer celles qui prennent en charge la modalité exprimée. Car, il se peut que ces instances énonciatives coïncident dans le même énoncé.

Deuxième chapitre

Discours médiatiques

1. Introduction

Dans ce deuxième chapitre, nous définissons « le discours médiatique ». Pour ce faire il faut parler des types de discours, et de la notion de genre en nous référant notamment aux définitions données par les spécialistes (Bakhtine (1984), J. P. Bronckart (1996, P. Charaudeau (1992).

Nous développerons ensuite les caractéristiques générales du type de discours médiatiques puis nous parlerons de la notion de contrat de communication médiatique et du contrat d'énonciation journalistique chez Charaudeau.

Ensuite, nous parlons des genres de discours médiatique et plus particulièrement les genres de la presse écrite sur lesquels nous travaillerons. Finalement, nous développerons plus ou moins en détails les critères qui permettent de faire la différence entre ces différents genres.

2. Les types de discours

Pour les spécialistes, la notion de discours est employée comme « *Un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative* » (Adriana-Gertruda Romedea : 2005 : 16). C'est-à-dire, le discours est organisé en fonction de la période historique dans laquelle ce discours est conçu. Tout discours peut avoir plusieurs finalité, autrement dit, les locuteurs produisent des discours pour plusieurs raisons, soit pour décrire, argumenter, ou même pour relater (Adriana-Gertruda Romedea : 2005 : 16).

Pour Chraudeau (1992), il y a quatre modes d'organisation du discours ; mode d'organisation énonciatif, descriptif, narratif et argumentatif. Le premier mode peut permettre ce qu'on appelle « la mise en scène énonciative », c'est-à-dire à travers son discours le locuteur peut mettre en scène plusieurs instances énonciatives. Pour ce faire, le locuteur peut se servir des procédés de modalisation (Adriana-Gertruda Romedea : 2005 : 16). Ce discours énonciatif peut avoir trois fonctions : « *établir un rapport d'influence entre le locuteur et l'interlocuteur, il relève le point de vue du locuteur et témoigne de la parole de l'autre tiers* » (Adriana-Gertruda Romedea : 2005 : 16-17). Dans le mode d'organisation descriptif, tout discours descriptif a plusieurs visées à savoir la visée informative, explicative et incitative (Adriana-Gertruda Romedea : 2005 : 19). Le mode d'organisation narratif a pour objet d'organier le déroulement des faits et des événements dans lesquels se trouvent les personnages (Adriana-Gertruda Romedea : 2005 : 22). Quant au mode d'organisation argumentatif, il permet l'organisation des arguments utilisés par les instances énonciatives en essayant d'influencer une décision et même déterminer une attitude (Adriana-Gertruda Romedea : 2005 : 25).

En ce qui concerne les types de discours, J.-P. Bronckart (1996) en distingue quatre types :

Discours interactif ce type de discours se caractérise par la présence des marques linguistiques de l'implication de locuteur et de l'interrelation entre lui et son interlocuteur, *récit interactif*, dans ce type de discours le locuteur peut agir, *discours*

théorique (exposer) et *la narration* comme les textes narratifs (Adriana-Gertruda Romedea : 2005 : 27).

Dans son ouvrage intitulé « *les genres du discours, esthétique de la création verbale* » Bakhtine (1984) définit le genre du discours comme un type relativement stable d'énoncés (Bakhtine : 1984 ; 265). De ce fait, on peut dire que le genre est une entité du discours et elle relève de l'énonciation et non pas de la langue (Nikolaos Konstantopoulos et Vassiliki Kella : 2001 : 88). Les genres du discours peuvent être conçus comme des modes d'emploi car c'est eux qui permettent aux sujets parlants de choisir voire sélectionner les mots selon leur spécificité. Adam (1987) tout en s'inspirant du Bakhtine utilise la notion « genre du discours » pour désigner les différents « emplois du langage » par les sujets parlants au sein de la vie sociale.

En ce qui concerne la typologie des genres du discours, Bakhtine en propose une dans laquelle il s'est basé sur deux catégories essentielles : « genre premier et genre second » (Nikolaos Konstantopoulos et Vassiliki Kella : 2001 : 89).

Les discours qui font partie du genre premier sont généralement : les interactions quotidiennes. Alors que les discours qui font partie du genre second sont également : ceux qui s'inscrivent dans un ordre littéraire ou scientifique (Nikolaos Konstantopoulos et Vassiliki Kella : 2001 : 89).

2.1. Le discours médiatique :

Les études scientifiques portant sur le discours médiatique, ont récemment, révolutionné les études et les analyses discursives en sciences du langage. Le discours médiatique est considéré comme un type de discours parmi d'autres comme le discours médical, le discours politique, discours religieux.

Le discours médiatique voit le jour, notamment avec l'émergence de la sociologie du journalisme dans les années 90 (Roselyne Ringoot : 2014 : 10). La spécificité de ce discours, dans un cadre de recherche, on le définit comme un produit des journalistes eux-mêmes (discours professionnel) ou le discours des journaux (discours journalistique), celui-ci n'englobe pas tous les discours des journalistes, seulement ceux qu'ils livrent dans le cadre du média d'exercice. « *Les discours*

professionnels de type corporatiste ou syndical, didactique ou explicatif, ne rentrent pas dans le cadre du discours journalistique » (Roselyne Ringoot : 2014 : 17).

Il est donc impératif que le journaliste ait une connaissance assez parfaite de son métier, du genre journalistique dans lequel se situera éventuellement son travail, quelle que soit sa nature : un article de presse, un compte rendu, un commentaire sur un événement etc. *« Ces genres sont les moules où est coulée la matière journalistique selon qu'elle soit purement informative ou porteuse d'une opinion » (Abdelouahab Errami : 2016 : 9)*, ils délimitent et orientent également, comme nous l'avons dit ci-dessus, la méthode du travail du journaliste, ils lui imposent leur démarches et le déroulement respectif de tout un chacun, *« les genres journalistiques imposent leurs règles spécifiques au journaliste, tout en lui offrant les outils adéquats lui permettant de traiter chaque cas avec la forme et l'exigence technique nécessaires ».* (Abdelouahab Errami : 2016 : 9). Du côté du produit lui-même, ils servent à faire en sorte de tracer les champs d'investigation dans le but de divulguer une information ou de dévoiler une vérité. De cela, le genre journalistique comporte des classifications qui sont les suivantes :

2.1.1. Une classification générale

Celle-ci est basée sur l'information (genre d'information à savoir la brève, le filet, l'article d'information, etc.). Et l'opinion (genres d'opinions à savoir le billet, la critique, l'éditorial, etc.).

2.1.2. Classification fonctionnelle

Chaque journaliste est enclin à relater, informer ou commenter des événements. Pour rapporter des événements, on y trouve à titre d'exemple : l'article d'information, le filet, la mouture, le montage, le compte rendu etc. Pour expliquer des événements, dans ce cas là, cinq genres y figurent : l'interview, le reportage, l'enquête, l'article d'analyse, le portrait. Pour commenter les événements : la brève, l'article d'information, le filet, la mouture, le compte rendu, etc. (Abdelouahab Errami : 2016 : 19). Certains genres sont en communs entre deux fonctions à savoir

ceux de rapporter et/ou de commenter les événements comme le filet, la mouture, le compte rendu etc.

2.1.3. Classification des genres majeurs

Certains genres journalistiques exigent une compétence assez importante et des aptitudes de rédaction de la part des journalistes qui prennent en charge ces derniers (Abdelouahab Errami : 2016 : 19). Ces genres journalistiques peuvent être classés comme suit :

- L'interview de presse
- Le reportage journalistique
- L'enquête journalistique

3. La subjectivité dans le discours journalistique

Selon la rhétorique journalistique, la presse a pour but de communiquer des informations à travers lesquelles le journaliste manifeste ses représentations (Jean Charron et Loïc Jacob : 1999 :6). Le discours journalistique n'est pas défini seulement comme un lieu de représentations, de la description du monde, des événements et des faits, ou comme contenu dans lequel le locuteur manifeste son positionnement sur le monde, mais aussi comme un moyen qui permet au journaliste de construire et d'affirmer son identité sociale. Le discours de presse est aussi le lieu où il y a la mise en relation entre le journaliste en tant que locuteur et celui à qui il s'adresse, autrement dit, un lieu de construction d'un type de rapport au public (Jean Charron et Loïc Jacob : 1999 :6).

La tâche du journaliste est de livrer des informations sur un objet, un fait ou un événement. Le journaliste peut se mettre en relation avec l'objet en montrant ses représentations et ces dernières définissent l'identité sociale du journaliste. A travers son langage, même s'il est neutre, le journaliste peut exprimer son identité et se donner une position, parce que cette neutralité est le facteur qui permet au journaliste de définir son positionnement ainsi que son identité (Jean Charron et Loïc Jacob : 1999 :7).

Le journaliste se montre objectif quand il donne propriété à l'objet non pas au sujet, alors quand il veut être subjectif, il donne propriété au sujet non pas à l'objet (Jean Charron et Loïc Jacob : 1999 :9-10). La subjectivité se définit par la présence de locuteur dans son texte en tant que sujet. Nous parlons de la subjectivité dans le discours journalistique lorsque le journaliste montre que ses énoncés sont propres à lui en tant que sujet. Autrement dit, du point de vue de l'énonciation, on parle de la subjectivité quand le journaliste (locuteur) se met en scène, dans son énonciation, en tant que sujet, c'est-à-dire il peut manifester son identité comme un sujet de discours par son engagement ou par ses choix langagiers comme nous allons voir dans les exemples suivants :

44. La terre est ronde (Jean Charron et Loïc Jacob : 1999 : 10)

Cette phrase est une assertion tout à fait objective, elle peut être subjective lorsqu'elle devient :

45. J'affirme que la terre est ronde. (Jean Charron et Loïc Jacob : 1999 : 10)

Ce deuxième énoncé ne porte pas un jugement de valeur, mais à travers son énoncé le locuteur donne à voir le monde à partir son point de vue. En d'autres termes, le pronom « *je* » s'avère comme une trace assez puissante de la subjectivité. Nous pouvons dire que les journalistes ont besoin des marques de subjectivité qui leur permettent de ne pas transgresser l'objectivité, autrement dit le journaliste peut recourir à ces marques qui sont discrètes et qui ont un effet plus subtil (Jean Charron et Loïc Jacob : 1999 :9-10). Voici deux énoncés qui peuvent être des titres dans nos journaux quotidiens :

46. Une visite ministérielle a eu lieu à Laghouat.

47. La « visite » ministérielle a eu lieu ici hier.

Il s'avère clairement que les deux énoncés sont formés à partir de la même proposition (tel fait, tel lieu et tel moment). Le premier énoncé ne contient pas des marques de subjectivité alors que le deuxième en contient (Jean Charron et Loïc Jacob : 1999 :10-11).

Du point de vue de la subjectivité, nous nous demandons pourquoi le locuteur du deuxième énoncé a utilisé l'article défini « la ». Cela se traduit par le fait que le

locuteur situe son énoncé dans le prolongement d'une relation intersubjective déjà établie entre lui et le lecteur, et il est sûr que le destinataire (lecteur) sait de quelle visite il parle (Jean Charron et Loïc Jacob : 1999 :10-11).

Même le mot guillemeté « visite » peut être conçu comme une distanciation, c'est-à-dire le journaliste ne fait pas recours à son propre répertoire sémantique (les gens disent que c'est une visite et non pas une autre chose). Mais pour certains d'autres il ne s'agit pas d'une visite, peut-être il s'agit d'une inspection que le ministre vient de faire à Laghouat. Cela nous mène à parler du méta discours qui se réalise par l'utilisation des guillemets, par ce fait le locuteur nous indique d'une manière explicite un refus d'appropriation du mot « visite » et dans ce cas le journaliste se montre comme un sujet d'énonciation en s'adressant au lectorat. Le locuteur a choisi les mots « hier » et « ici » pour indiquer le lieu et le temps, ces déictiques mettent le journaliste au milieu du monde dont il parle. « Hier », « ici » sont des moyens qui mettent le discours dans le contexte institutionnel et matériel d'un journal quotidien, dont la durée de vie utile ne dépasse pas un horizon de 24 heures.

Ces marques de subjectivité que nous avons pu relever peuvent être regroupées en trois classes : la mise en scène du lecteur et du journaliste, le procédé de la rhétorique d'analyse dite journalistique et les traces qui sont liées au discours rapporté.

En fait, le journaliste peut manifester sa subjectivité dans son discours journalistique par d'autres moyens linguistiques et morphologiques lorsqu'il utilise quelques modalisateurs à savoir ceux qui sont épistémiques, déontique, aléthique, etc. Voici quelques exemples dans lesquels le journaliste se sert des modalisateurs épistémiques pour expliciter sa subjectivité :

48. **Probablement** l'état algérien ne compte pas aller au de là dans la négation avec les
49. Le président **présentera** le nouveau premier ministre.

Dans ces énoncés on voit clairement que le journaliste prend position et se montre subjectif par l'utilisation de tels moyens linguistiques et morphologiques, autrement dit il ne se distancie pas du sujet traité dans son discours ce qui le mène à se présenter comme responsable des paroles.

3.1. Contrat de communication médiatique/contrat d'énonciation journalistique

Tout acte d'échange interactionnel exige la présence de deux ou plusieurs individus (un sujet communicant et un sujet interprétant) cette interaction se caractérise par un principe d'intentionnalité et se réalise généralement dans une situation de communication où les sujets changent leurs rôles voire leurs positionnements tout dépend de certaines données qui caractérisent toutes les situations de communication (Patrick Charaudeau : 2006 :29).

Ces données peuvent déterminer la nature identitaire des sujets de l'interaction langagière, elles peuvent aussi déterminer la relation qui existe entre eux, de plus elles nous permettent de voir comment un sujet influe sur l'autre en prenant la parole (Patrick Charaudeau : 2006 :29). Cela mène Patrick Charaudeau à définir la situation de communication comme suit :

La situation de communication est un cadre fonctionnel instaurant des places et des relations autour d'un dispositif qui détermine : l'identité des sujets en termes de statut et de rôles selon certains rapports hiérarchiques, la finalité de la relation en terme de visée pragmatique (de « prescription », d' « incitation », d' « information », d' « instruction », etc.), les circonstances matérielles selon le type de la situation locutive (interlocutive/monolocutive) et les support de la transmission de la parole (écrit, audio-oral, audio-visuel). (Patrick Charaudeau : 2005: 29-30)

D'autre part, ces données aident les sujets à bien mener leurs discours en leur fournissant des instructions discursives et gouvernent leurs comportements soit en tant qu'énonciateur ou en tant que destinataire. Pour Patrick Charaudeau cet ensemble d'instructions discursives et de données se définissent comme un contrat de communication (Patrick Charaudeau : 2006 :30). Il y a plusieurs types de contrat de communication à savoir le contrat politique, didactique et médiatique.

Comme nous avons dit, les échanges langagiers se font entre deux ou plusieurs sujets où les comportements de ces sujets se stabilisent en instaurant des normes dites

communicationnelles donc établir une situation de communication qui distribue les rôles aux instances de cet échange et déterminent leur relation autour d'un dispositif socio-communicationnel (Patrick Charaudeau : 2006 :30-31)

Il ne faut pas confondre ce dispositif avec l'acte de mise en scène du discours. Le dispositif fait partie des conditions contractuelles de production de l'acte langagier, avec les instructions qu'il donne au sujet, mais il n'en constitue pas la totalité. C'est pourquoi il convient de distinguer acte de communication (englobant) et acte d'énonciation (spécifiant), et donc situation de communication et situation d'énonciation (Patrick Charaudeau : 2006 :31)

Dans le contrat de communication médiatique, il y a une relation entre l'instance de production médiatique et l'instance de réception et cette relation concerne la visée informative alors que le contrat d'énonciation journalistique concerne la manière dont le journaliste (énonciateur) met en scène son discours informatif en s'adressant à son instance de réception (Patrick Charaudeau : 2006 :31).

L'instance de production se définit à partir de cinq types de rôles : le chercheur de l'information est celui « *qui doit s'organiser pour aller aux sources de ces informations* » (Patrick Charaudeau : 2006 :31), le pourvoyeur de l'information est celui qui doit sélectionner les informations qui semblent intéressantes pour le public, le transmetteur de l'information est celui qui doit bien transmettre les informations sélectionnées en utilisant les meilleurs styles pour décrire et raconter, le commentateur de l'information est celui qui réalise des discours à travers lesquels il explique les relations entre les événements et finalement le provocateur des débats « *déstinés à confronter les points de vues des différents acteurs sociaux* » » (Patrick Charaudeau : 2006 :32).

Alors que l'instance de réception est une instance double : une instance-cible à qui s'adresse l'instance de production en l'imaginant et une instance-public celle qui doit recevoir et interpréter l'information. (Patrick Charaudeau : 2006 :32). La finalité de ce contrat est aussi double : une finalité éthique de la transmission des informations et une finalité pragmatique et commerciale. (Patrick Charaudeau : 2006 :32-33).

4. Le dialogisme dans le discours journalistique

Après avoir défini la notion du dialogisme dans la première partie, nous allons voir comment cette dernière se manifeste dans les articles de la presse écrite. En fait le dialogisme peut se présenter dans les textes journalistiques sous plusieurs formes. Selon Bakhtine les discours directs, indirects et indirects libre peuvent porter une pluralité des voix (Anna Seppänen : 2011 : 51).

Notre corpus contient plusieurs journalistes et personnes dont les voix rentrent en contact. Les énoncés de ces journalistes et personnes portent une pluralité de voix qui peuvent se présenter plus ou moins explicitement. Le fait qu'il y ait cette pluralité de voix dans le même énoncé renforce l'image du dialogisme dans les discours journalistique. L'énoncé dit dialogique est susceptible de porter la voix du journaliste-locuteur de l'énonciateur et celle du sujet modal. Ducrot (1984 : 204) remarquait que l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur (Anna Seppänen : 2011 : 64).

En se référant à la définition du dialogisme donnée par Bakhtine, on peut dire que le discours journalistique contient une sorte de dialogisme alors que la voix de journaliste reste implicite comme dans l'exemple suivant « *le travailleurs disent que ce point sera dépassé en quelques mois* » cet énoncé inclut les opinions des travailleurs. Mais dans un autre énoncé comme « *à la sixième journée de la grève notre directeur nous informe que nos demandes ont été prises en considération* » déclare l'un des travailleurs, dans cet énoncé on voit que le journaliste rapporte son aperçu des propos d'un travailleur, on voit aussi que cet énoncé porte la voix d'un travailleur et en même temps le dit du directeur (Anna Seppänen : 2011 : 65).

D'une autre part, le journaliste est toujours le responsable de l'organisation de son texte, bien sûr selon ses propres intérêts. Mais il ne se permet pas d'y mettre son opinion pour se distancier du sujet traité dans son texte car il ne veut pas se présenter comme responsable des paroles.

Mais dans certains cas, la présence de la voix du journaliste devient explicite lorsqu'il utilise des verbes, des adjectifs ou des adverbes qui reflètent son point de vue comme par exemple « les travailleurs ont peut-être un problème avec leur directeur »

dans cet énoncé on voit que le journaliste a utilisé l'adverbe « peut-être » pour inscrire ou montrer son point de vue (Anna Seppänen : 2011 : 65-66).

5. Définitions des genres journalistiques

Comme nous l'avons déjà signalé, les genres journalistiques sont classés en plusieurs catégories. Il est donc préférable, pour nous, de les définir pour bien comprendre les différences existant entre eux :

5.1. L'information rapportée

5.1.1. L'interview :

A travers l'interview, le journaliste collecte les informations essentielles. L'interview constitue un mode pour la transmission des informations. Faire une interview avec quelqu'un, c'est l'interroger sur ses idées et ses actes puis diffuser et publier ces informations. Il y a plusieurs types d'interview : interview d'informations, interview de description, interview d'analyse, interview de commentaire, etc. (publié par CREM) ; centre de ressources en éducation aux médias)

5.1. 2. La nouvelle

Tout d'abord, la nouvelle est un texte, à travers lequel, le journaliste décrit des faits. Elle est considérée comme la matière première de l'information journalistique. Par la nouvelle, le journaliste informe et précise le plus rapidement possible en utilisant le minimum de mots en gardant l'essentiel (publié par CREM ; centre de ressources en éducation aux médias).

5.1. 3. Le reportage

Pour faire un reportage, il faut que le journaliste se déplace pour rapporter et collecter les informations d'un fait ou d'un événement. Il y a le reportage de nouvelle et le reportage d'enquête. En faisant le reportage, le journaliste ne met pas l'accent sur le fait mais sur le contexte social et humain de la situation décrite ou de l'événement rapporté (publié par CREM ; centre de ressources en éducation aux médias).

5.1. 4. Le compte rendu

A travers le compte rendu, le journaliste rapporte des informations (propos) d'une réunion, ou d'une manifestation, etc. Lorsque le journaliste assiste à ce genre d'évènements et de faits, il écrit, dans un ordre chronologique, ce qu'il avait entendu et avait vu d'une manière factuelle (publié par CREM ; centre de ressources en éducation aux médias).

5.1. 5. Le potin

A travers le potin le journaliste rapporte les informations d'un fait telles qu'elles ont été vues et entendues. Les potins ont un rôle très important dans la transmission des informations complètes. Grâce au potin, le journaliste peut estimer ce qui est vrai de ce qui ne l'est pas (publié par CREM ; centre de ressources en éducation aux médias).

5. 2. L'information expliquée

5. 2.1. L'analyse

Le journaliste rapporte et relate les faits, les analyse, les remet dans leur contexte, les replace en relation avec d'autres événements passés, fait ressortir les constantes et parfois les contradictions pour en arriver à une ou des conclusions, mais non à des solutions (publié par CREM ; centre de ressources en éducation aux médias).

5. 2.2. La chronique :

Elle est le genre journalistique le plus libre et le plus diversifié. La chronique est un texte ou propos qui repose sur la personnalité de celui qu'on la confie. A travers la chronique les personnages (journaliste, savant, chercheur, homme politique, sportif, etc.) peut exprimer librement (publié par CREM ; centre de ressources en éducation aux médias).

5. 2.3. Le dossier

A travers le dossier, le journaliste peut aller au fond de la chose. Le dossier est une série de textes ou de reportages, il peut contenir des interviews, des reportages,

analyses et même les portraits de certains personnages (publié par CREM ; centre de ressources en éducation aux médias).

5. 3. L’information commentée

5. 3.1. Le billet

Le billet est un court article d'opinion, ce genre journalistique s'écrit généralement en italique. « *L'auteur du billet nous fait part de ses impressions et réactions face à un événement, ou à la suite d'une expérience personnelle* » (publié par CREM ; centre de ressources en éducation aux médias).

5. 3.2. L'éditorial

Est un texte d’opinion dans lequel le journaliste met des arguments logiques. L’éditorial présente une opinion ou le point de vue de commentateur ou l’éditeur de la publication (publié par CREM ; centre de ressources en éducation aux médias).

Notre corpus est constitué d’un ensemble d’articles d’information. Il est donc impératif de bien définir ce genre journalistique pour bien sélectionner les articles qui en font partie.

6. L’article de l’information :

Ce genre d’article se caractérise principalement par sa longueur, il peut comprendre quatre paragraphes voire plus. En fait, l’article d’information offre aux lecteurs une quantité assez importante d’information, il leur permet ainsi de suivre l’information « *malgré la multiplicité des intervenants et des sources due parfois à la divergence des intérêts et à la contradiction des sources* » (Abdelouahab Errami : 2016 : 40).

Pour bien rédiger un article d’information, le journaliste doit être en mesure de présenter les informations d’une manière concise voire précise. C'est-à-dire présenter un ensemble d’informations, (celles qui peuvent être intéressantes pour les lecteurs), en un petit nombre de mots. Ce genre d’article impose au journaliste d’être objectif en

se distanciant du sujet traité (Abdelouahab Errami : 2016 : 40-41). Le tableau ci-dessous comprend les différentes caractéristiques de l'article de l'information :

L'article de l'information
1. Information pure, sans commentaire, étayé par des détails. 2. Présente du nouveau par rapport à l'information elle-même, ou par rapport aux développements d'événements antérieurs connus ; présente des détails que le journaliste a eu en exclusivité. 3. Va au-delà du « noyau dur de l'information » pour répondre aux questions informatives « comment ? » et « pourquoi ? ». 4. Se compose de plus de quatre paragraphes (en général). 5. Adopte un style clair et précis (langue pragmatique simple). 6. Ne donne pas de conclusion.

Tableau 2 ; les caractéristiques générales de l'article de l'information (Abdelouahab Errami : 2016 : 41).

7. Conclusion

Nous concluons ce chapitre en disant, qu'il y a une sorte de relation entre la subjectivité, le dialogisme et le discours journalistique. Cela s'expliquerait évidemment lorsque nous constatons que l'ensemble des journalistes utilisent, parfois, certains marqueurs épistémiques pour montrer leurs attitudes modales dans leurs articles informatifs. En outre, ce qui est intéressant dans ce chapitre, ce sont les classifications des différents genres journalistiques que nous avons faites, ces classifications nous permettront de bien constituer notre corpus (articles d'information).

L'article de l'information est l'un des genres journalistiques qui a des caractéristiques propre à lui. Ce genre d'article demande des journalistes plus ou moins chevronnés pour satisfaire le large public. Par souci d'objectivité, les journalistes qui rédigent les articles d'information se doivent d'être en mesure de bien transmettre les informations et ne pas expliciter leurs subjectivités.

Deuxième partie

Analyse d'article de presse

1. Introduction

Dans ce chapitre nous analyserons certains articles d'information du quotidien algérien d'expression française {EL WATAN}. Les textes sélectionnés ne portent pas sur la même thématique mais ils traitent des événements relatifs à l'actualité des activités sociales. Il s'agit d'analyser la façon dont les journalistes développent des attitudes épistémiques à l'égard des contenus et des informations qu'ils rapportent.

Notre corpus est constitué de dix articles d'information, ceux-ci, comme nous l'avons déjà dit, traitent divers événements qui ont rapport avec la vie quotidienne ; politiques, sociaux, sportifs, économiques, culturels, etc. Ces articles ont été publiés entre le 1^{er} novembre et le 6 novembre 2016. Il faut signaler que nous nous n'intéressons pas aux événements eux-mêmes, mais à la façon dont ces derniers sont représentés dans le discours du journaliste. Il s'agit également de voir comment les modalités épistémiques s'inscrivent dans les textes journalistiques explorés.

Nous nous intéressons au repérage des marqueurs linguistiques appartenant à la catégorie de la modalité épistémique en tant que catégorie linguistique. Nous nous focaliserons sur les marqueurs linguistiques de la modalité épistémique et nous négligerons les marqueurs extralinguistiques.

A travers notre démarche d'analyse nous pourrions au fur et à mesure attribuer les différentes attitudes modales aux différentes instances énonciatives qui peuvent être impliquées dans les discours des journalistes.

2. Analyse d'articles de presse

Article 1

RESTITUTION DES CRÂNES DE RÉSISTANTS ALGÉRIENS

La démarche du gouvernement pointée du doigt

Alors que l'Algérie célèbre le 62^e anniversaire du début de la Révolution, les crânes de 36 résistants algériens continuent de dormir dans de petites boîtes en carton dans les sous-sols humides du musée de l'Homme à Paris, et ce, depuis la fin du XIX^e siècle. Pour Brahim Senoussi, initiateur de la pétition qui a recueilli près de 30 000 signatures, il est clair que le gouvernement algérien « n'est pas pressé » de les récupérer.

Paris. De notre correspondant

Le gouvernement algérien ne semble pas presser de rapatrier les crânes des 36 résistants algériens tués à la fin du XIX^e siècle par l'armée coloniale, en vue de les enterrer dignement dans leur pays, selon M. Senoussi, auteur d'une pétition lancée le 18 mai dernier visant à récupérer ces ossements. « Il ne se passe rien pour le moment. On ne peut pas dire qu'il y ait une volonté farouche de la part du gouvernement algérien pour récupérer ces crânes », a-t-il déclaré au téléphone à *El Watan*.

Pour espérer que ces crânes retransfèrent la Méditerranée, l'Etat algérien doit d'abord formuler une requête officielle pour demander leur restitution. Le gouvernement français doit ensuite solliciter le Parlement pour qu'il déclassifie ces crânes qui font partie d'une collection, donc inaliénables. Seule une loi du Parlement français peut enlever cette aliénation et permettre la restitution des crânes. Mais encore faudrait-il que

l'Etat algérien en fasse vraiment la demande. N'en déplaise au ministre des Moudjahidines, M. Zitouni, qui a déclaré récemment qu'il avait chargé l'ambassadeur d'Algérie en France de suivre l'affaire.

Pourtant, à bien y voir, cette nonchalance de la part du gouvernement algérien et ce dédain vis-à-vis des héros de la Révolution algérienne ont peut-être une explication. Selon M. Senoussi, « le gouvernement algérien aimerait bien que cette page d'histoire ne soit pas ouverte. Ce sont des héros qui ont donné leur vie et qui ont lutté, dès la première heure, contre la colonisation ». Et d'ajouter : « Si les crânes reviennent, les jeunes Algériens découvriront qu'il y avait avant une grande résistance aux colonisateurs. Ils demanderaient à en savoir plus et découvriront à la même occasion que ce gouvernement et ceux qui l'ont précédé n'ont pas de pages héroïques ».

La France n'est pas non plus disposée à rouvrir une nouvelle page d'histoire de la Guerre d'Algérie au moment même où elle cherche à donner des couleurs à la colonisation et à la

positiver. « La France veut redorer son blason. Elle a aussi intérêt à ce que cette page d'histoire reste méconnue des jeunes Français », juge M. Senoussi, qui pense que finalement les deux Etats « ont un intérêt commun à ce que la situation n'évolue pas ». Il va plus loin en expliquant que dans cette histoire, c'est le gouvernement algérien qui semble ne pas vouloir vraiment demander la restitution de crânes. « La France tient le gouvernement algérien. Ce dernier ne veut pas fâcher son protecteur. Les nôtres (ministres, hauts fonctionnaires, dignitaires du régime...) ont des appartements à Paris, des papiers français, des intérêts personnels en France. Il ne faut donc pas fâcher le protecteur. »

Pourtant, une majorité de Français est favorable à la restitution des crânes de résistants algériens, selon un sondage IFOP réalisé pour TSA. Selon les résultats, 88% des Français se disent favorables à la restitution des restes mortuaires. Pas le gouvernement algérien, apparemment.

Yacine Furah

Enoncé 1

[Le gouvernement algérien ne semble pas presser de rapatrier les crânes des 36 résistants algériens tués à la fin du XIX^e siècle par l'armée coloniale, en vue de les enterrer dignement dans leur pays, selon M. Senoussi, auteur d'une pétition lancée le 18 mai dernier visant à récupérer ces ossements]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum* : {Le gouvernement algérien [être presser] de rapatrier les crânes des 36 résistants algériens}. La modalité épistémique est exprimée par l'emploi du verbe modal « sembler » conjugué au présent de l'indicatif, mais on observe que ce verbe est sous l'opérateur de négation.

Nous transformons cet énoncé à la forme affirmative : {Le gouvernement algérien semble pressé de rapatrier les crânes des 36 résistants algériens...}. Il y a clairement ici une modalité épistémique extrinsèque de *re* liée à la valeur du probable, et qui s'applique au *dictum* suivant {Le gouvernement algérien [être presser] de rapatrier les crânes des 36 résistants algériens}. L'énoncé ci-dessus peut être paraphrasé par : {probablement le gouvernement algérien est pressé de rapatrier les crânes des 36

résistants algériens}. Il est clair que le sujet modal est M Senouci qui se place aussi comme énonciateur car c'est son attitude qui est exprimée, à travers laquelle, il présente une probabilité à l'égard de ce qu'il dit, cela est bien indiqué dans l'article par l'expression {selon M. Senouci}.

Mais l'énoncé original est : {*Le gouvernement algérien ne presse pas de rapatrier les crânes des 36 résistants algériens tués à la fin du XIXe siècle par l'armée coloniale, en vue de les enterrer dignement dans leur pays, selon M. Senoussi, auteur d'une pétition lancée le 18 mai dernier visant à récupérer ces ossements*} ici l'énoncé est sous l'opérateur de la négation et c'est précisément, le verbe modal « sembler », c'est-à-dire le *modus* qui est sous la négation. Selon le carré logique de la modalité épistémique, la négation du probable c'est l'exclu, ce dont le sujet modal est sûr qu'il n'aura pas lieu. En ce qui concerne la fonction pragmatique de ce modalisateur, il est clair que le sujet modal a utilisé le verbe « sembler » juste pour présenter ses croyances en vue de les transmettre aux lecteurs, dans ce cas le modalisateur est orienté vers le contenu, alors il s'agit d'une fonction contenu.

Enoncé 2

-[Pourtant, à bien y voir, cette nonchalance de la part du gouvernement algérien et ce dédain vis-à-vis des héros de la Révolution algérienne ont peut-être une explication]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. Le *dictum* est {avoir une explication}. On peut paraphraser l'énoncé par : {Pourtant, à bien y voir, cette nonchalance de la part du gouvernement algérien et ce dédain vis-à-vis des héros de la Révolution algérienne ont **probablement** une explication}. Ici La modalité est extrinsèque de *dicto* et est liée beaucoup plus à la valeur épistémique de probable car elle est exprimée par la locution adverbial à valeur épistémique « peut-être ». Dans cet énoncé le sujet modal est le journaliste/locuteur car on voit clairement qu'il adopte une attitude envers le *dictum* {avoir une explication}.

Dans cet énoncé, on voit que le journaliste se sert du modalisateur épistémique « peut-être » pour atténuer son engagement voire mettre les lecteurs dans une situation

d'interrogation et il leur offre l'occasion de s'y interroger, donc le journaliste entre en interaction avec ses lecteurs, alors le modalisateur épistémique est orienté vers les lecteurs et non pas vers le contenu, donc il s'agit d'une fonction interpersonnelle.

Enoncé 3

-[Il va plus loin en expliquant que dans cette histoire, c'est le gouvernement algérien qui semble ne pas vouloir vraiment demander la restitution de crânes]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. Cette modalité s'est réalisée par l'emploi de verbe modal « sembler » conjugué au présent de l'indicatif. Le *modus* est appliqué au *dictum* suivant: {*le gouvernement algérien [ne pas vouloir] demander la restitution de crânes*}. Après avoir dégagé le *dictum*, il devient clair que la modalité est extrinsèque de *re* car elle porte sur le prédicat afin de former un prédicat complexe.

En lisant tout l'article, on constate que c'est M. Senoussi qui est le sujet modal de cet énoncé car c'est son attitude qui est exprimée et à travers laquelle il présente une probabilité épistémique à l'égard d'un contenu propositionnel, cela est explicité dans l'article par l'emploi du pronom personnel « il » qui renvoie à lui. Nous pouvons reformuler cet énoncé comme suit : {**probablement** *le gouvernement algérien [ne veut pas] demander la restitution de crânes*}. Le modalisateur épistémique « sembler » est en relation directe avec le contenu et il véhicule une certitude qui a été déclarée par M. Senoussi, donc il assume une fonction contenu.

Enoncé 4

[La France n'est pas non plus disposée à rouvrir une nouvelle page d'histoire de la Guerre d'Algérie au moment même où elle cherche à donner des couleurs à la colonisation et à la positiver. «*La France veut redorer son blason. Elle a aussi intérêt à ce que cette page d'histoire reste méconnue des jeunes Français*», juge M. Senoussi, qui pense que finalement les deux Etats «*ont un intérêt commun à ce que la situation n'évolue pas*».]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. Ce qui marque cette modalité est un marqueur lexical « le verbe modal penser » le modus est conféré au *dictum* suivant { *finalement les deux Etats «[avoir] un intérêt commun à ce que la situation [ne pas évoluer]* }. Il est clair que cette modalité est extrinsèque de *dicto* car elle porte sur la proposition prise ensemble et caractérise l'attitude que le locuteur adopte, elle est liée à la valeur épistémique du probable. Dans cet énoncé le journaliste/locuteur n'est pas le sujet modal mais c'est plutôt M.Senouci qui se place en même temps comme énonciateur, cela s'est bien indiqué dans l'article (M. Senoussi, qui pense) et c'est lui qui a une attitude de probabilité épistémique envers ce qu'il dit.

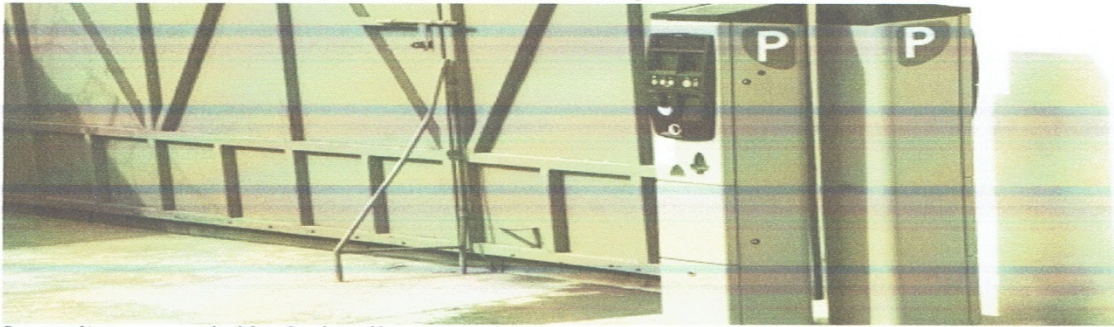
Puisque le modalisateur épistémique « penser » exprime une probabilité à l'égard de ce contenu propositionnel, on remarque qu'il est orienté beaucoup plus vers le contenu et non pas vers le lecteur car M. S enouci cherche à envoyer le degré de certitude par l'emploi de tel modalisateur, donc ce dernier assume une fonction contenu.

Article 2

STATIONNEMENT À ALGER

Une source de problèmes continue pour la capitale

● A Ouled Fayet, des parkingeurs n'ont pas hésité à assassiner un jeune homme qui a refusé de remettre les 100 DA exigés.



Des parcmètres pour enrayer le phénomène des parkings sauvages

Si la commune d'Alger-Centre a été l'une des premières sur les 57 que compte la capitale à lancer les parcmètres pour endiguer le phénomène des parkings sauvages, d'autres localités, comme celle de Dely Ibrahim, sont encore à la traîne, même si cette dernière a procédé à leur installation depuis plus d'une année. Ainsi, en traversant l'axe principal de la commune où se trouve la plus grande partie des commerces, les parcmètres sont mis en évidence et trônent fièrement sur le trottoir, mais ne sont pas encore mis en service. **Les commerçants qui font leur business semblent ne pas avoir la moindre connaissance ou information sur une probable mise en service.** Les autres communes ne sont malheureusement pas encore dotées de ces équipements qui arrivent à

réduire la présence des gardiens de parkings sauvages. A Ouled Fayet, des parkingeurs n'ont pas hésité à assassiner un jeune homme qui a refusé de s'acquitter des 100 DA. A Staouéli, les pseudo gardiens sont munis de bâtons et de matraques pour intimider les automobilistes qui refusent de donner 100 DA parfois pour 10 mn de stationnement. A la place du 1^{er} Mai, au niveau des immeubles connus sous le nom des Groupes, les jeunes qui gèrent les aires de stationnement en contrebas des tours n'hésitent pas à demander aux automobilistes s'ils vont tarder ou pas. «C'est évident, si je reste longtemps, ils me demanderont de payer au préalable les 100 DA obligatoires, ou tout simplement de quitter les lieux, car un véhicule qui tarde est une place qui ne rapporte pas suffisamment», explique

un jeune homme. En ce moment même, la DGSN s'est lancée dans une croisade contre les gardiens de parkings pour arrêter ce business et rendre aux milliers de conducteurs la sérénité au moment de stationner. Dans la même commune, un parking intelligent a été mis en place au niveau de la fourrière. «L'initiative est bonne et je pense qu'il serait judicieux de faire la même chose à travers les communes à forte densité», suggère un chauffeur de taxi. Et d'affirmer : «La capitale souffre cruellement d'une circulation routière anarchique et le stationnement est l'une des causes principales de cette débâcle». **Le centre-ville de la capitale, qui est le point noir en termes de circulation et de stationnement, ne semble pas s'arranger avec le temps. Les nombreuses surfaces de terrain récupérées avec les**

opérations de relogement peuvent constituer d'excellents parkings à forte capacité. L'exemple le plus probable est toujours localisé dans la commune du 1^{er} Mai. Non loin de l'hôpital Mustapha, près du marché Ali Mellah, une surface avoisinant les 10 000 m² a été récupérée, elle a été transformée par l'APC en espace vert, alors que cette même commune manque de parkings pour désenclaver l'hôpital qui accueille chaque jour des milliers de voitures qui ne trouvent pas où stationner. «A la place de cette construction, qui ne servira pas à grand-chose, l'APC aurait dû aménager un parking avec des arrêts de bus pour le transport des étudiants, cela aurait permis de dégager une voie et de fluidifier la circulation», dit un chauffeur de bus pour étudiants. **Rachid Larbi**

Enoncé 1

-[Les commerçants qui font leur business, semblent ne pas avoir la moindre connaissance ou information sur une probable mise en service.]

Dans cet énoncé, il y deux modalité épistémique avec un sujet modal et deux *dictums* différents. Dans la première partie : {Les commerçants qui font leur business, **semblent** ne pas avoir la moindre connaissance ou information}, la modalité épistémique est extrinsèque de *re* parce qu'elle est exprimée par l'utilisation de verbe modal « sembler » conjugué au présent de l'indicatif. Cette modalité exprime une certitude et elle a été intégrée dans le *dictum* suivant {Les commerçants [avoir] la *moindre connaissance ou information*}. Nous pouvons paraphraser cet énoncé comme suit : {**certainement**, les commerçants qui font leur business, n'ont pas la moindre connaissance ou information}. Dans cet énoncé le sujet modal est le journaliste/locuteur lui-même et il exprime son degré de certitude par rapport à un

contenu propositionnel, ce qui nous permet de dire cela est la suite de la phrase *{la moindre connaissance ou information}*.

A la lecture de cet énoncé, on constate que le coverbe modal (modalisateur épistémique) « sembler » s'oriente vers le contenu car par l'utilisation de ce coverbe le journaliste (locuteur/ sujet modal) veut transmettre le degré de sa certitude. Donc la fonction pragmatique de modalisateur épistémique « sembler » est une fonction contenu.

Dans la deuxième partie de cet énoncé *{une **probable** mise en service}*, l'adjectif qualificatif « **probable** » contribue à la manifestation d'une modalité extrinsèque de *dicto*, et est liée à la valeur épistémique de la probabilité. Cette modalité a été appliquée au *dictum* suivant : *{une mise en service}*. On peut paraphraser tout l'énoncé comme suit : *{Les commerçants qui font leur business, n'ont pas la moindre connaissance ou information sur **la probabilité** d'une mise en service}* dans cet énoncé le sujet modal et le journaliste lui-même, car c'est lui qui présente une attitude à l'égard de ce contenu.

Dans ce contexte, par l'emploi de l'adjectif épistémique « probable » le journaliste ne prend pas position mais il signale une probabilité, donc nous nous permettons de dire que ce modalisateur épistémique s'oriente vers le contenu en assumant une fonction contenu.

Enoncé 2

-[Le centre-ville de la capitale, qui est le point noir en termes de circulation et de stationnement, ne semble pas s'arranger avec le temps.]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal d'un seul *dictum*. La modalité épistémique est exprimée par l'emploi du verbe modal « sembler » conjugué au présent de l'indicatif, mais le verbe est sous l'opérateur de négation.

La forme affirmative de cet énoncé est : *{Le centre-ville de la capitale, qui est le point noir en termes de circulation et de stationnement, **semble** s'arranger avec le*

temps.}. Il y a clairement ici une modalité extrinsèque de *re*, liée à la valeur épistémique de la probabilité. Cette modalité a été appliquée au *dictum* suivant : { *Le centre-ville de la [s'arranger] avec le temps*}. Nous pouvons reformuler l'énoncé ci-dessus comme suit : { *le centre-ville de la capitale, qui est le point noir en termes de circulation et de stationnement, peut s'arranger avec le temps*}. L'énoncé est sous l'opérateur de la négation et c'est précisément, le verbe modal, c'est-à-dire le *modus* qui est sous la négation. Le carré logique de la modalité épistémique permet de dire que la négation de la valeur du probable est le l'exclu, ce dont le sujet modal est sûr qu'il n'aura pas lieu.

En ce qui concerne le sujet modal, on voit clairement que c'est le journaliste qui adopte cette attitude du probable et non pas une autre instance énonciative, donc c'est lui qui prend en charge cette modalité.

Quant à la fonction pragmatique jouée par ce modalisateur, on peut conclure que ce marqueur épistémique est orienté vers le contenu en transmettant un degré de certitude, donc il assume une fonction contenu.

Enoncé 3

-[Les nombreuses surfaces de terrain récupérées avec les opérations de relogement peuvent constituer d'excellents parkings à forte capacité, l'exemple le plus probable est toujours localisé dans la commune du 1er Mai.]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. Dans cette partie : {Les nombreuses surfaces de terrain récupérées avec les opérations de relogement **peuvent** constituer d'excellents parkings à forte capacité}. La modalité épistémique s'est présentée par le coverbe modal « pouvoir » conjugué au présent de l'indicatif. Ici la modalité est extrinsèque de *dicto*, liée à la valeur de la probabilité car elle relève du *modus* et reflète l'attitude du locuteur. Le *dictum* sur lequel porte la modalité est : {Les nombreuses surfaces [constituer] des parkings}, l'énoncé ci-dessus peut être paraphrasé par : {les nombreuses surfaces de terrain récupérées avec les opérations de relogement constituent **probablement** d'excellents parkings à forte capacité}. Il s'avère que le sujet modal est le journaliste lui-même car

il exprime son degré de certitude par rapport à un contenu propositionnel donc c'est lui qui assume la responsabilité de la modalité.

Dans cet énoncé, on voit que le modalisateur épistémique « pouvoir » est orienté vers le contenu car à travers son emploi le journaliste a le désir de transmettre son degré de certitude qu'il veut attacher à la proposition {*constituer des parkings*}, donc il s'agit d'une fonction contenu.

Article 3

MASTERS DE PARIS-BERCY Nadal et Monfils, les grands absents

C'est dans un écrin entièrement rénové, celui de l'Accor hôtel Arena de Bercy (ex-POP), que se sont ouverts hier les Masters 1000 de Paris (du 31 octobre au 6 novembre). En l'absence de Rafael Nadal et du chouchou du public, le Français Gael Monfils, les deux tennismen ayant déclaré forfait sur blessure, la bataille sur le plus grand tournoi indoor de France devrait se jouer entre les deux monstres du tennis actuels, Novak Djokovic et Andy Murray. Le tirage au sort de vendredi dernier a d'ailleurs bien fait les choses puisqu'un affrontement entre les deux hommes est possible en bout de compétition, c'est-à-dire en finale. Car le Serbe a été reversé dans la partie

haute du tableau des qualifications tandis que le Britannique aura la partie basse comme terrain de jeu. Si Novak Djokovic fait figure de favori pour glaner un quatrième trophée parisien, il devra fortement se méfier d'Andy Murray qui est dans la forme de sa vie. En remportant le week-end passé le tournoi de Vienne, le 13^e Masters de sa carrière et son 42^e titre, le natif de Glasgow réalise incontestablement sa meilleure saison au plus haut niveau. Cette victoire autrichienne permet désormais au n°2 mondial de talonner Djokovic en revenant à 415 points de son devancier à la «Race» (classement). La rénovation du temple de Bercy, outre le confort qu'il offre aux protagonis-

tistes, pourrait surtout avoir comme conséquence un renouvellement en tête de la hiérarchie mondiale. En effet, un succès final d'Andy Murray contre un adversaire qui ne serait pas Novak Djokovic entraînerait automatiquement une destitution du Serbe de son piédestal. Quand on sait que Nole (surnom de Djokovic) est arrivé à Paris sans entraîneur, avec une motivation pour la chose tennistique moins affirmée (le vainqueur de Roland Garros accuse une baisse de désir) et une dernière victoire qui remonte à juillet (Open du Canada), on se dit que le changement, c'est peut-être pour maintenant.

Nasser Mabrouk

Enoncé

[En l'absence de Rafael Nadal et du chouchou du public, le Français Gael Monfils, les deux tennismen ayant déclaré forfait sur blessure, la bataille sur le plus grand tournoi indoor de France devrait se jouer entre les deux monstres du tennis actuels, Novak Djokovic et Andy Murray]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. La modalité est appliquée au *dictum* suivant : {la bataille [se jouer] entre les deux monstres du tennis actuels, Novak Djokovic et Andy Murray}.

Dans cet énoncé, la modalité se manifeste par l'emploi de deux marqueurs l'un est lexical « le coverbe modal devoir » et l'autre est morphologique « le conditionnel présent ». Ces deux marqueurs se combinent entre eux pour marquer une modalité épistémique extrinsèque de *dicto* liée à la valeur du probable. Dans cet énoncé on voit que la personne qui prend en charge cette modalité est le journaliste/locuteur car c'est lui qui exprime ses croyances personnelles et non pas une autre instance. Autrement dit, il voit que les deux tennismen vont animer le final, donc c'est lui le sujet modal et se plaçant aussi comme un énonciateur.

Essayons maintenant de voir si ces deux modalisateurs s'orientent vers le contenu ou vers le lecteur. Dans cet énoncé, le journaliste essaye de présenter une probabilité et ne cherche pas à établir une interaction avec son lecteur, c'est-à-dire il ne prend pas en compte les réactions de ses lecteurs après la lecture de cette information. Ce qu'il cherche c'est tout simplement transmettre son degré de certitude par

l'utilisation de ces deux marqueurs épistémiques, dans ce cas la fonction pragmatique est une fonction contenu.

Enoncé 2

[La rénovation du temple de Bercy, outre le confort qu'il offre aux protagonistes, pourrait surtout avoir comme conséquence un renouvellement en tête de la hiérarchie mondiale.]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un seul sujet modal et un seul *dictum*. Il est clair que la modalité est extrinsèque de dicto, liée à la valeur épistémique du probable car elle relève de *modus* et ce dernier a été conféré au *dictum* par le coverbe modal « pouvoir » conjugué au conditionnel présent. Le *dictum* sur lequel porte la modalité est {*La rénovation [avoir] comme conséquence un renouvellement en tête de la hiérarchie mondiale*}. Dans cet énoncé le sujet modal est le journaliste/locuteur car c'est lui qui a une attitude de probabilité épistémique envers le *dictum* donc c'est lui qui prend en charge cette modalité et non pas une autre instance énonciative.

Après cette phase d'analyse, on s'oriente maintenant vers la fonction pragmatique de ces deux types de modalisateur en cherchant s'ils s'orientent vers le contenu ou vers le lecteur. En lisant cet extrait d'article on voit que le journaliste vient d'attacher un degré de certitude à ce contenu propositionnel. On peut paraphraser cet énoncé par {*probablement la rénovation a comme conséquence un renouvellement en tête de la hiérarchie mondiale*}. Il s'avère donc que la modalisation s'est faite pour exprimer une probabilité à l'égard de ce contenu, cela veut dire que les deux modalisateur ont une fonction contenu.

Enoncé 3

[Quand on sait que Nole (surnom de Djokovic) est arrivé à Paris sans entraîneur, avec une motivation pour la chose tennistique moins affirmée (le vainqueur de Roland Garros accuse une baisse de désir) et une dernière victoire qui remonte à juillet (Open du Canada), on se dit que le changement, c'est peut-être pour maintenant.]

Dans cet énoncé, il y a deux modalités épistémiques avec un sujet modal et un seul *dictum*. Dans la première partie {*Quand on sait que Nole (surnom de Djokovic) est arrivé à Paris sans entraîneur, avec une motivation pour la chose tennistique moins affirmée (le vainqueur de Roland Garros accuse une baisse de désir) et une dernière victoire qui remonte à juillet (Open du Canada)*} la modalité épistémique est exprimée par l'emploi du verbe épistémique « savoir » conjugué au présent de l'indicatif. On voit que cette modalité est extrinsèque de *dicto* liée à la valeur épistémique de la certitude car elle relève du *modus* et porte sur la proposition prise en bloc de plus elle caractérise l'attitude du locuteur. Le *modus* est conféré au *dictum* suivant { *Nole (surnom de Djokovic) est arrivé à Paris sans entraîneur* }.

Dans la deuxième partie de cet énoncé {*on se dit que le changement, c'est peut-être pour maintenant*}, la modalité épistémique s'est présentée à travers l'emploi d'un marqueur lexical qui est l'adverbe à valeur modale. Le *modus* est {*le changement [être] pour maintenant*} on voit que cette modalité correspond au *modus* c'est-à-dire elle est extrinsèque et est de *dicto* car elle porte sur la proposition prise en bloc et caractérise l'attitude du locuteur.

En ce qui concerne les sujet modaux de ces deux énoncé, on voit l'utilisation du pronom impersonnel « on » (désignant le journaliste/locuteur) qui est considéré comme un marqueur déictique ce qui veut dire que la modalité est prise en charge par le journaliste/locuteur qui se montre même comme énonciateur, donc c'est lui le sujet modal.

Venons maintenant aux fonctions pragmatiques de deux modalisateurs « savoir » et « peut-être ». Dans le premier cas, le journaliste emploie le verbe savoir pour présenter une certitude, donc ce modalisateur assume une fonction contenu. Tandis que dans le deuxième cas le locuteur utilise le modalisateur « peut-être » pour discuter quelque chose avec ses lecteurs, on imagine qu'il vient de s'adresser à eux en leur disant {*le changement est pour maintenant n'est ce pas ?*} donc le journaliste essaye d'établir une interaction avec ces lecteurs, d'anticiper sur des critiques ou de les convaincre. Donc il s'agit d'une fonction interpersonnelle dans cette deuxième partie.

Article 4

MO BÉJAÏA Revoilà les menaces de grève !



Yaya et ses coéquipiers ont repris du service en prévision de la finale retour

Les promesses envers les joueurs n'ayant pas été tenues en dépit du parcours honorable réalisé en Coupe de la CAF, les joueurs du MO Béjaïa ont affiché leur mécontentement, exigeant au président Zahir Attia la prime de qualification en finale de 120 millions, au moment où ce dernier avait proposé des salaires. Une situation qui a poussé les joueurs à menacer de faire grève dans le cas où ils ne percevraient pas cette prime. Appelés à donner la réplique dimanche prochain aux Corbeaux congolais du TP Mazembe, les Crabes du MOB ont repris le travail hier, au CTN de Sidi Moussa, où ils

se trouvent depuis une semaine déjà. Pour cette manche retour, les Béjaouis doivent impérativement réussir un bon résultat pour revenir avec le sacre de Lubumbashi. Une manche retour où le MOB sera amoindri par l'absence de Benmelouka et Lakhdari (suspendus), alors que la participation de Bencherifa est toujours incertaine. Ce qui impose au staff technique de chercher des solutions pour contrer cette équipe du Tout Puissant Mazembe, d'autant qu'elle sera soutenue par des milliers de fans. Ajouté à cela le fait que les poulains de Hubert Velud ne sont pas faciles à manier chez eux.

Le coach Sendjak croit en les

chances de son équipe de décrocher son premier trophée sur le plan continental et ce, en misant sur une bonne préparation pour être au rendez-vous. « Le match nul concédé à domicile ne sera pas un handicap. On jouera à fond nos chances pour le sacre, même si on est conscient que notre tâche sera difficile. De ce fait, on va tenter d'assurer la meilleure préparation possible et se rendre à Lubumbashi avec l'objectif de renverser la situation pour s'offrir le trophée. » Pour rappel, les Béjaouis vont rallier ce week-end Lubumbashi avec une délégation de 36 personnes, par un vol spécial pris en charge par la FAF.

L. Hama

Enoncé 1

[Une manche retour où le MOB sera amoindrie par l'absence de Benmelouka et Lakhdari (suspendus), alors que la participation de Bencherifa est toujours incertaine. Ce qui impose au staff technique de chercher des solutions pour contrer cette équipe du Tout Puissant Mazembe, d'autant qu'elle sera soutenue par des milliers de fans]

Dans cet énoncé, il y a deux modalités épistémiques avec un seul sujet modal et deux *dictum*. Dans la première partie {Une manche retour où le MOB sera amoindri par l'absence de Benmelouka et Lakhdari (suspendus)} la modalité s'est produite à travers l'emploi d'un marqueur morphologique qui est le futur simple, cette modalité a été appliquée au *dictum* suivant {Une manche retour où le MOB [être] amoindri par l'absence de Benmelouka et Lakhdari (suspendus)}. Ici la modalité est extrinsèque

parce qu'elle relève du *modus*, et est de *dicto* liée à la valeur épistémique de la certitude.

Dans la deuxième partie de cet énoncé {*Ce qui impose au staff technique de chercher des solutions pour contrer cette équipe du Tout Puissant Mazembe, d'autant qu'elle sera soutenue par des milliers de fans*}, ce qui permet la manifestation de la modalité épistémique est un marqueur morphologique « futur simple » le *modus* est conféré par ce marqueur au *dictum* suivant {*cette équipe [être]soutenue par des milliers de fans* }. Cette modalité est extrinsèque de *dicto* liée à la valeur épistémique de la certitude.

Le sujet modal de ces deux énoncés est le journaliste/locuteur lui-même et se présente aussi comme un énonciateur, car c'est lui qui adopte une attitude à travers laquelle il exprime une certitude à l'égard de ce contenu propositionnel.

Le journaliste/locuteur fait appel à ce marqueur morphologique pour transmettre une certitude qu'il compte attacher à sa proposition, c'est-à-dire il est orienté vers le contenu et dans ce cas ce modalisateurs assume une fonction contenu.

Enoncé 2

[Le coach Sendjak croit en les chances de son équipe de décrocher son premier trophée sur le plan continental et ce, en misant sur une bonne préparation pour être au rendez-vous]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un seul sujet modal et un seul *dictum*. Cette modalité s'est réalisée à travers l'utilisation d'un modalisateur épistémique « le verbe croire ». Cette modalité s'est appliquée au *dictum* suivant {*les chances de son équipe de décrocher son premier trophée sur le plan continental*}. Il est clair que la modalité est extrinsèque de *dicto*, liée à la valeur épistémique d'une probabilité plus ou moins forte. Dans cet énoncé, le sujet modal est le coach Sendjak car c'est lui qui croit que son équipe va gagner le match, le coach Sendjak se présente aussi comme un énonciateur.

Dans cet énoncé, le modalisateur est utilisé pour transmettre le degré de certitude que ce coach lie à ce contenu propositionnel. Dans ce cas le modalisateur épistémique assume une fonction contenu.

Article 5

STAND PANAF' Blog et réseaux sociaux

Le numérique est le moyen qui permet de briser les frontières.

Blog et réseaux sociaux, une autre vision sur les éditions», tel est le thème que s'est attelé à développer le critique littéraire congolais Réazzi Ouabonzi Gagoueus, mardi dernier, au stand Panaf' du SILA 2006. Critique littéraire, auteur, journaliste et producteur, R. Ouabonzi a créé un blog en 2007 afin de vulgariser la critique littéraire. Il a voulu faire découvrir aux internautes des auteurs africains et partager avec eux ses lectures africaines. Il estime qu'à travers son blog, il raconte ses lectures d'une manière assez esthétique. Il se plaît à mettre en scène ses lectures, autour desquelles il raconte une histoire donnée. Progressivement, l'audience augmente et la connexion s'envole. Comme il le souligne si bien, le blog a légitimé son discours, «il m'a permis de m'imposer au sein de la logosphère».

Au départ, Réazzi Ouabonzi Gagoueus a été amené à organiser des rencontres littéraires sur Paris autour du concept Africa, qui propose des rencontres et produit des critiques



Réazzi Ouabonzi Gagoueus

littéraires pour la revue *Cultures Sud*. De fil en fil, il rencontre un producteur, avec qui il lancera une émission intitulée lectures gagoueus sur un format long. Le roman est au centre de l'émission pendant 52 minutes. C'est une émission qui ne passe pas en direct, mais qui est mise en ligne. Elle réunit un critique, un auteur et deux lecteurs qui ont lu, au préalable, le livre de l'invité. Le conférencier qui est, rappelons-le, informaticien, est convaincu qu'il crée par le biais

de son émission des contenus autour d'un produit littéraire. Le web est, pour lui, un moyen favorisant la circulation du livre. D'où cet intérêt pour l'édition numérique. «Le livre-papier ne circule pas. Le livre numérique a renversé la donne. Il vient assurer une plus grande circulation, là où le livre-papier continue de subir des contraintes d'ordre logistique : distribution, diffusion... Et cela est lié au coût.» Autre constat formulé par Ouabonzi Gagoueus : le numérique permet un accès aisé au livre et des horizons plus larges. L'édition numérique a ce pouvoir de dépasser les frontières. Il compte mener à bien un projet, consistant à développer la création de librairie en ligne. Il pense que le livre numérique est la solution pour que les livres circulent dans tout l'espace de la francophonie et après dans le monde. Pour cet informaticien, la librairie numérique africaine est un rassemblement d'éditeurs africains, une plateforme commune ayant pour dénominateur commun la diffusion internationale de leur cata-

logue. Il a rappelé, en outre, que des maisons d'éditions africaines ont vu le jour en grand nombre. R. Ouabonzi Gagoueus regrette, cependant, que les maisons d'édition africaines ne proposent pas de livres en version numérique. Manière singulière de restreindre la circulation de leur produit «et du coup ils limitent pour le lecteur l'accès au livre. Il faudrait penser à des stratégies pour développer l'édition numérique. Il y a de véritables énergies à mettre en place. Il suffit juste d'exploiter ce potentiel existant», précise-t-il.

Il est à souligner que R.O. Ouabonzi est titulaire d'un DEA en mécanique des matériaux, obtenu en 2000 à l'université de Montpellier. Il travaille depuis près de 10 ans dans l'informatique de gestion (banques, assurances, médias) en région parisienne. Il a obtenu le prix Amakpa 2011, volet culture, récompensant le blog Chez Gagoueus, et a été finaliste dans le cadre du concours des BOBs Awards 2010 dans la catégorie «meilleur blog francophone». *Nacima Chabani*

Enoncé 1

[Il pense que le livre numérique est la solution pour que les livres circulent dans tout l'espace de la francophonie et après dans le monde.]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. Ce qui permet la manifestation de cette modalité, c'est la présence d'un verbe à valeur modale «penser». Le *dictum* sur lequel porte la modalité est {le livre numérique [être] la solution}. Il est clair que cette modalité est extrinsèque de *dicto* et elle est liée à la valeur épistémique de la probabilité car elle relève du *modus*, elle porte sur la proposition prise en bloc et caractérise l'attitude adoptée par le locuteur envers ce *dictum*.

Dans cet énoncé, on voit la présence du pronom personnel «Il» cela nous permet de dire que cette modalité est prise en charge par M. Réazzi Ouabonzi. Donc c'est lui le sujet modal et non pas le journaliste-locuteur.

La fonction pragmatique jouée par ce modalisateur est une fonction contenu car on voit qu'il est orienté vers le contenu et il permet la transmission d'une certitude et non pas établir une interaction avec le lecteur.

Article 6

Après six jours de grève, le syndicat du groupe SNVI déclare avoir pris des décisions radicales envers sa direction qui «refuse, selon lui, de rencontrer les travailleurs grévistes». Dans un communiqué rendu public hier, le syndicat a décidé de «rompre tout contact avec la direction» et demandé aux pouvoirs publics «son départ».

Meziane Albane
mabane@elwatan.com

«Suite au refus du PDG de la SNVI d'engager un dialogue avec les travailleurs et leurs représentants, les syndicalistes ont décidé de rompre tout contact avec la direction générale du groupe et des filiales.» C'est en ces termes que le syndicat du groupe SNVI, affilié à la centrale syndicale UGTA, a redéfini hier ses relations avec la direction générale du groupe public. Au sixième jour de la grève organisée par les travailleurs, provoquant un gel total des activités, rien n'indique qu'une issue pourrait être trouvée entre ces derniers et leur direction. Pour motiver sa décision, le syndicat a évoqué notamment les questions du «devenir de l'entreprise, qui est en suspens» et de «la stabilité sociale». «Nous demandons encore une fois aux pouvoirs publics de désigner à tous les niveaux du groupe SNVI de nouveaux managers compétents et dynamiques en mesure de relancer l'activité», exige le syndicat du groupe dans un communiqué rendu public hier. Réuni mercredi en session extraordinaire avec les syndicalistes des filiales et des unités, le syndicat du groupe SNVI explique les raisons qui ont motivé cette décision : «La situation alarmante dans laquelle se trouve le groupe est générée par les résultats catastrophiques enregistrés depuis plusieurs années, et ce, malgré toutes les mesures importantes décidées à son endroit par les pouvoirs publics», lit-on dans le même communiqué. Le premier point de discorde soulevé par le syndicat à l'égard de la direction du groupe est le projet de la nouvelle loi sur la retraite contesté par le syndicat le 23 octobre dernier. Dans un rassemblement organisé ce même jour devant la direction générale du groupe, les travailleurs ont manifesté leur opposition audit projet qui conduit à «la libération en masse du

personnel qualifié» à un moment où le besoin se fait le plus sentir. Leur appel «n'a eu depuis aucune suite».

PRIMES

Mais ce n'est pas tout. Dans le communiqué, le syndicat avait inscrit dix points qui résument la situation dans laquelle se trouve la SNVI. Le premier est en relation avec la situation économique du groupe que le syndicat décrit comme «catastrophique et statique». Des travailleurs rejoignent le syndicat dans ses positions et pointent du doigt à leur tour leur direction, qu'ils accusent de «vouloir pousser le groupe à la faillite» : «Que veulent nos responsables ? Où veulent-ils nous conduire exactement ? Veulent-ils en finir définitivement avec la SNVI ?» «Si nous sommes ici, c'est pour travailler. Mais nos responsables trouvent toujours le moyen de nous bloquer. La plupart de nos machines sont à l'arrêt. Il y a deux ans, nous avions 50 chariots élévateurs. Aujourd'hui, deux seulement fonctionnent. Allez leur demander pourquoi ils refusent de les réparer.» Rachid, 24 ans, est soudeur. Recruté en 2010, pourtant nouveau, il dit avoir constaté lui-même «la dégradation du groupe». «Ici, les travailleurs ne font que se balader toute la journée. Nos collègues de l'unité autobus, pour ne citer que cet exemple, n'ont rien fait depuis 2014. Avant, ils fabriquaient jusqu'à 28 bus par mois. Actuellement, ils n'en montent même pas deux. Ceux de l'unité K66 fabriquaient jusqu'à 145 camions par mois. Aujourd'hui, ils peignent à en faire cinq. Si nous résumons nos journées de travail, je dirais que nous passons la matinée à nettoyer nos ateliers avant d'aller déjeuner. Au retour, nous discutons entre collègues, puis prenons une douche avant de rentrer chez nous», regrette-t-il. L'autre point cité par le syndicat concerne les retards «récurrents» constatés dans le versement des salaires. Ce point, qui était l'élément déclencheur de cette dernière grève, a été enfin résolu. Les travailleurs parlent aussi de primes supprimées à cause du manque de rendement de leurs effectifs. «La situation de blocage ne nous arrange pas. Nous avons

plusieurs primes que nous ne touchons plus car le groupe produit de moins en moins depuis un certain temps. Nous citons pour exemple celle de rendement collectif qui s'élève à 9000 DA et celle de discipline qui peut atteindre 3500 DA. Alors qu'on touchait 48 000 DA de salaire, on a actuellement 30 000 DA ou moins à la fin du mois», s'indignent-ils.

MERCEDES-BENZ

La question des contractuels a été aussi posée sur la table de la direction générale. Selon les travailleurs, plusieurs de leurs collègues contractuels qui ont au moins trois ans de travail «n'ont toujours pas été permanisés par le groupe». «Mais pour beaucoup d'entre eux, ce point pourrait être dépassé dans quelques mois car, comme ils ne cessent de le rappeler, il s'agit aujourd'hui de l'avenir de près de 1000 travailleurs qui peuvent perdre leur poste du jour au lendemain. Si l'entreprise coule, vous imaginez combien de familles seront privées de salaires ?», s'indignent les travailleurs rencontrés à l'entrée de la SNVI. Sur d'autres plans, notamment sur la question des partenariats, le syndicat reproche aussi à la direction générale de «manquer de visibilité dans la concrétisation de ses projets avec ses partenaires». Pour rappel, la SNVI a signé cinq partenariats notamment avec Daimler et Renault. Mais celui qui suscite les interrogations des travailleurs est celui avec Mercedes-Benz. «Nous ne tirons aucun profit de notre partenariat avec Mercedes pour ne citer que celui-là. Pour convaincre nos travailleurs de la rejoindre, Mercedes leur a promis plusieurs avantages, dont l'augmentation des salaires. Mais elle a fini par leur proposer de garder les mêmes, de résilier leurs contrats avec SNVI et de travailler sous contrat avec elle. Son offre a été refusée, bien évidemment. Pour recruter, Mercedes a fini par recourir aux bureaux de main-d'œuvre (ANVI), expliquent-ils. Mercedes est implantée à l'intérieur du groupe et continue à fabriquer des camions et des semi-remorques. Ça a l'air de bien fonctionner, mais elle n'a pas encore ouvert son marché. Parallèlement,

notre situation ne cesse d'empirer. Alors, dites-nous de quel partenariat parlent-ils s'il vous plaît ?» Et d'autres travailleurs d'ajouter : «Nous travaillons beaucoup plus avec le secteur militaire. Mais si l'entreprise décide un jour de s'ouvrir aux particuliers, ce qui n'est pas le cas actuellement, nous vous assurons que nous n'aurons même pas le temps de nous assoir. L'entreprise pourra prendre un nouveau souffle. Les travailleurs auront du travail. Et ce n'est qu'ainsi que nous pourrions redynamiser le groupe. Nous avons l'impression que ce n'est pas ce qui intéresse nos responsables qui ont, selon nous, d'autres objectifs.»

PERSPECTIVE

«Nous dénonçons l'opacité qui entoure l'élaboration des programmes fonctionnels et du projet de la nouvelle organisation du réseau commercial, le non-respect des engagements notamment sur le point relatif à la confirmation des contractuels (CDD), le manque de transparence dans les critères de choix arrêtés pour le transfert des unités, la lenteur dans la réalisation des plans d'investissement au niveau du groupe, le non-respect des engagements relatifs au démarrage des travaux de construction de la nouvelle carrosserie et l'absence de coordination entre les activités des filiales du groupe», lit-on dans le communiqué du syndicat du groupe SNVI. Le divorce entre le syndicat et la direction générale est devenu une réalité amère sur laquelle repose tout l'avenir du groupe. Les travailleurs partagent les mêmes soucis que leurs partenaires sociaux qui semblent intraitables sur les questions soulevées. Dans le même communiqué, le syndicat d'entreprise appelle les travailleurs à «demeurer vigilants». Quant à ces derniers, ils ne se posent qu'une seule question : «Où va la SNVI ? C'est le flou total. Nous n'avons encore aucune perspective, de stratégie ou de plan de remise à niveau de l'entreprise. Mais nous n'arrêterons pas là, car il dépend aussi de notre avenir et celui d'une si grande entreprise publique comme celle de la SNVI.» ■

SNVI Divorce entre syndicat et direction générale

Enoncé 1

-[Au sixième jour de la grève organisée par les travailleurs, provoquant un gel total des activités, rien n'indique qu'une issue pourrait être trouvée entre ces derniers et leur direction.]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal d'un seul *dictum*. La modalité épistémique est réalisée par l'utilisation d'un marqueur lexical « le verbe modal « pouvoir » et d'un marqueur morphologique « conditionnel présent ». Cette modalité a été appliquée au *dictum* suivant: {une issue [être] trouvée entre ces derniers et leur direction} ces deux modalisateurs se combinent entre eux pour marquer une modalité épistémique extrinsèque de *dicto*, liée à la valeur de la certitude. C'est l'expression « rien n'indique » qui nous permet de dire que le journaliste vient de transmettre une certitude envers ce qu'il dit. Le sujet modal est le journaliste/locuteur lui-même parce qu'il exprime une attitude par rapport à ce contenu propositionnel

Ces deux modalisateurs épistémiques (verbe modal « pouvoir » et le conditionnel présent) permettent au journaliste/locuteur de transmettre son degré de certitude, donc on se permet de dire que ces marqueurs assument une fonction contenu et non pas une fonction interpersonnelle.

Enoncé 2

-[Mais pour beaucoup d'entre eux, ce point pourrait être dépassé dans quelques mois car, comme ils ne cessent de le rappeler *il s'agit aujourd'hui de l'avenir de près de 7000 travailleurs qui peuvent perdre leur poste du jour au lendemain*». «*Si l'entreprise coule, vous imaginez combien de familles seront privées de salaires ?*», s'indignent les travailleurs rencontrés à l'entrée de la SNVI]]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal d'un seul *dictum*. Cette modalité épistémique est extrinsèque de *dicto*, liée à la valeur du probable car elle est exprimée par le coverbe modal « pouvoir » conjugué au conditionnel présent. Cette modalité a été intégrée dans le *dictum* suivant : {*point être dépassé dans quelques mois*}. L'énoncé peut être reformulé comme suit : {*Mais pour beaucoup d'entre eux, **il se peut** que ce point soit dépassé dans quelques mois car, comme ils ne cessent de le rappeler...*}. Dans cet énoncé le sujet modal n'est pas le journaliste/locuteur mais c'est plutôt les travailleurs parce que c'est eux qui adoptent une attitude à l'égard du *dictum*. Ce qui permet d'attribuer cette attitude aux travailleurs sont les deux expressions {*Mais pour beaucoup d'entre eux*} et {*comme ils ne cessent de le rappeler*}.

Puisque le modalisateur épistémique « pouvoir » exprime une probabilité épistémique, il est orienté vers le contenu, il est clair qu'il est utilisé pour transmettre un degré de certitude, dans ce cas il assume une fonction contenu.

Enoncé 3

[Le divorce entre le syndicat et la direction générale et devenu une réalité amère sur laquelle repose tout l'avenir du groupe. Les travailleurs partagent les mêmes soucis que leurs partenaires sociaux qui semblent intransigeants sur les questions soulevées.]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. Cette modalité est exprimée par le coverbe modal « sembler » conjugueur au présent de l'indicatif. Le *dictum* sur lequel porte la modalité est : {les *partenaires sociaux qui [être] intransigeants sur les questions soulevées*}. Cette modalité est extrinsèque de re liée à la valeur épistémique de la probabilité.

Dans cet énoncé, le sujet modal n'est pas le journaliste/locuteur mais c'est plutôt les travailleurs qui ont une attitude épistémique à l'égard de ce contenu propositionnel. Ces derniers se placent aussi comme des énonciateurs.

En ce qui concerne la fonction pragmatique de ce modalisateur épistémique, on voit qu'il est utilisé pour véhiculer une probabilité épistémique, cela nous permet de dire qu'il assume une fonction contenu.

Article 7

MAROC Retour au calme après une semaine de manifestations

Une semaine après la mort de Mohcine Fikri au Maroc, la situation commence à s'apaiser. Ce poissonnier a été broyé vendredi dernier dans une benne à ordures, dans la ville d'Al Hoceïma. Toute la semaine des manifestants ont occupé les rues du pays, qui accueillera la COP22 lundi prochain à Marrakech.

Faten Hayed
hfaten@elwatan.com

«Ce qui s'est passé à Al Hoceïma est un crime inqualifiable, inhumain, je n'ai pas de mots pour qualifier la situation que nous avons atteinte au Maroc. Nous sommes devenus pires que des déchets humains !» commente, sur le réseau social facebook, l'écrivain marocain Moha Souag. Hier, le parti nationaliste Istiqlal a réagi à propos de l'affaire de Mohcine Fikri à travers un communiqué, qui appelle à la «pondération» et à la «retenue». Le parti Istiqlal a appelé à «démêler les ficelles entrelacées de cette affaire» pour établir «les circonstances exactes de la mort de Mohcine Fikri» et limiter «le risque d'instrumentalisation de cette affaire par d'autres partis», tout en insistant sur «l'importance de l'avancement de l'enquête sur ce terrible incident» pour répondre «aux questions brûlantes qui préoccupent l'opinion publique» et qui ont poussé «des dizaines de milliers de personnes à sortir dans la rue pour exprimer leur colère». La mort de Mohcine Fikri, un vendeur de poissons écrasé par le mécanisme de compactage d'une benne à ordures après la confiscation de sa marchandise



Manifestation à Rabat, le 30 octobre, en hommage au poissonnier Mohcine Fikri

par la police, avait poussé des milliers de Marocains à manifester dans plusieurs villes du pays depuis dimanche 30 octobre. «Les Marocains ont démontré qu'ils pouvaient être en colère et manifester dans le calme, sans mettre à feu et à sang leurs villes. Ce n'est pas l'Algérie», explique Nidam Abidat, politologue tunisien et spécialiste du Maghreb.

ENQUETE

«Le Maroc a une société civile active et organisée, c'est un bel exemple pour les pays

voisins», conclut Abidat. Les funérailles de Mohcine Fikri, 31 ans, ont eu lieu le même jour à Al Hoceïma. Des milliers de personnes y avaient pris part. Au Maroc, les autorités ont annoncé l'arrestation de onze personnes dans le cadre de l'enquête sur le décès de Mohcine. Les accusés ont été déferés devant le juge d'instruction. Parmi les personnes interpellées, il y a des fonctionnaires locaux du ministère de la Pêche et des agents du ministère de l'Intérieur qui ont été présentés à la justice. Des interpellations qui ont permis de détailler la chaîne de responsabilité

dans le drame de vendredi 28 octobre à Al Hoceïma. Les premiers résultats de l'enquête montrent qu'il s'agit probablement d'un accident ; en tout cas, le parquet a insisté sur ce point. Et cela pour couper court aux rumeurs qui avançaient qu'un agent de l'autorité aurait volontairement ordonné d'actionner le mécanisme de compactage. Par ailleurs, l'enjeu pour les autorités marocaines aujourd'hui, c'est bien sûr de mettre fin à cette crise, à quelques jours de l'ouverture de la COP22, lundi 7 novembre à Marrakech.

Enoncé 1

-[Des interpellations qui ont permis de détailler la chaîne de responsabilité dans le drame de vendredi 28 octobre à Al Hoceïma. Les premiers résultats de l'enquête montrent qu'il s'agit probablement d'un accident ; en tout cas, le parquet a insisté sur ce point]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique qui se présente avec un sujet modal et un seul *dictum*. Ce qui a permis la manifestation de la modalité épistémique est l'adverbe à valeur modal « probablement ». Le *dictum* sur lequel porte la modalité est : {s'agir d'un accident}. L'énoncé ci-dessus peut être paraphrasé par : {Les premiers résultats de l'enquête montrent **qu'il** s'agit peut-être d'un accident}. Ici la modalité épistémique est extrinsèque de *dicto*, liée à la valeur du probable.

En ce qui concerne le sujet modal, il est clairement que ce n'est pas la journaliste/locutrice parce que ce n'est pas elle qui exprime cette attitude mais c'est le parquet (membres du ministère public) qui adopte cette attitude liée à la probabilité à l'égard de son énoncé par l'emploi d'un tel modalisateur. De ce fait on peut dire que la fonction jouée par ce modalisateur est une fonction contenu.

Article 8

OUM EL BOUAGHI Journées de cinéma pour les jeunes

Depuis le 29 octobre sont organisées des journées de cinéma au profit des enfants et des jeunes de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Des projections de films sont destinées aux enfants des villes de Aïn M'lila, Oum El Bouaghi et de Aïn Beida, les seules villes qui disposent de salles conçues pour ce genre de manifestation, laquelle se poursuivra jusqu'au 29 novembre. Le programme propose aussi bien des courts métrages que des films documentaires. Les adultes ne seront pas en reste, puisque des films à thème leur seront destinés. Cette première édition, même si les films sont visionnés avec les moyens du bord, entre autres des appareils data-show, n'en reste pas moins une occasion idoine pour réconcilier le public adulte avec le septième art et permettre aux jeunes de découvrir les vertus du cinéma. L'absence de salles obscures dans la région a eu pour résultat la désaffection du public, du moins des cinéphiles, qui se sont tournés vers la télévision pour meubler leurs loisirs. Selon les organisateurs, dont la direction de la culture d'Oum El Bouaghi, cette première édition vouée au 7^e art vise notamment à fidéliser les jeunes en leur projetant des films et des documentaires dans de vraies salles de cinéma. La réhabilitation des salles existantes dans la région, comme celle de Sidi R'Ghiss du chef-lieu de wilaya, ou celle d'Anasr de Aïn Beida, serviront sans doute à promouvoir le cinéma au sein des générations montantes.

L. Baâziz

Enoncé 1

-[Des projections de films sont destinées aux enfants des villes de Aïn M'lila, Oum El Bouaghi et de Aïn Beida, les seules villes qui disposent de salles conçues pour ce genre de manifestation, laquelle se poursuivra jusqu'au 29 novembre]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un *dictum*. Cette modalité a été marquée explicitement par l'emploi d'un marqueur morphologique {le futur simple}, elle s'est appliquée au *dictum* suivant {la manifestation [se poursuivre] jusqu'au 29 novembre}. A travers l'emploi du futur simple le journaliste/locuteur (qui se place aussi comme énonciateur), présente une certitude totale. Ici la modalité est extrinsèque de *dicto*. Il est clair que le sujet modal est le journaliste/locuteur car c'est lui le responsable de cette attitude de certitude envers ce qu'il dit, donc c'est lui qui prend en charge cette modalité et non pas une autre personne ce journaliste/locuteur se place aussi comme énonciateur.

Dans cet énoncé, le modalisateur épistémique {le futur simple} est orienté vers le contenu à travers lequel le journaliste veut tout simplement transmettre le degré de certitude, donc la fonction attribuée à ce modalisateur est une fonction contenu.

Enoncé 2

-[La réhabilitation des salles existantes dans la région, comme celle de Sidi R'Ghiss du chef-lieu de wilaya, ou celle d'Anasr de Aïn Beida, **serviront sans doute** à promouvoir le cinéma au sein des générations montantes.]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. Cette modalité est manifestée par l'utilisation de deux marqueurs, l'un est lexical « la locution adverbiale à valeur modal « sans doute » et l'autre est morphologique « le futur simple ». Cette modalité est appliquée au *dictum* : {*La réhabilitation des salles existantes dans la région [servir] à promouvoir le cinéma*}. Cette modalité est extrinsèque de *dicto* et elle est liée à la valeur épistémique de la certitude. Nous pouvons reformuler l'énoncé par : {**certainement** *la réhabilitation des salles existantes dans la région, comme celle de Sidi R'Ghiss du chef-lieu de wilaya, ou celle d'Anasr de Aïn Beida, serviront à promouvoir le cinéma au sein des générations montantes*}. Dans cet énoncé, c'est le journaliste qui est le sujet modal car nous voyons clairement que s'est lui qui exprime son attitude envers le dictum, donc c'est lui qui prend en charge cette modalité.

Dans cet énoncé, l'emploi de la locution adverbial « sans doute » et le futur simple peuvent fonctionner comme des modalisateurs orientés vers le lecteur parce que le locuteur veut convaincre son interlocuteur (lecteur), donc il établit une interaction avec lui. Nous pouvons dire que la fonction de ces deux modalisateurs épistémiques {« sans doute » et le futur simple} est une fonction interpersonnelle.

Article 9

STADE ZABANA D'ORAN La pelouse, l'éternel talon d'Achille

Le stade mythique Ahmed Zabana d'Oran a fermé ses portes dimanche dernier afin de permettre la pose d'une nouvelle pelouse, suite à la détérioration de la précédente qui a fait couler beaucoup d'encre et surtout occasionné beaucoup de blessures aux joueurs. Les travaux de rénovation ont commencé mardi dernier. La pelouse détériorée va être remplacée par une nouvelle pelouse artificielle de 5^e génération. Le délai des travaux ne dépassera pas un mois. A plusieurs reprises, le team du MCO a tiré la sonnette d'alarme et à sa tête le président Belhadj Ahmed, plus connu sous le sobriquet de «Baba», afin de procéder de toute urgence à la pose d'une nouvelle pelouse, et ce, envers la DJS, mais en vain. Certains échos parvenus de ci de là au MCO mettaient en relief que cette pelouse pourrait même tenir une année supplémentaire, au grand dam des clubs utilisateurs de Zabana et plus particulièrement le MCO. Mais l'annulation du match qualificatif programmé à Zabana pour la prochaine Coupe du monde entre la Libye et la Tunisie a changé les règles du jeu en donnant le coup de pouce salvateur aux Hamraoua pour que le stade

soit fermé afin que les travaux de rénovation débutent en urgence.

La Tunisie a refusé de jouer dans ce stade face à la Libye après qu'une inspection a constaté que le terrain n'était pas praticable et pourrait occasionner des blessures graves aux joueurs des deux équipes antagonistes à la recherche du billet qualificatif pour le prochain tournoi mondial.

En dernier ressort, le match entre les deux voisins maghrébins aura lieu au stade Hammadi (ex-Bologhine). Une aubaine pour le MCO qui, cette fois-ci, verra son vœu exaucé. Le MCO, trêve oblige, n'aura qu'un match à jouer à Bouakeul face au leader actuel pour une joute qui sent déjà le soufre. Pour rappel, l'ancienne pelouse a été posée en 2009 et c'est déjà un miracle qu'elle ait tenu sept ans, quand on connaît la charge qu'elle a subie par le biais des entraînements de plusieurs équipes qui ont été par le passé domiciliées dans cette aire, à l'instar du MCO, l'ASMO, l'USMO, le SCMO, et cela sans oublier les matchs des différents championnats et coupes d'Algérie et même lors de festivités sportives. La problématique du renouvellement du gazon ne date pas

d'aujourd'hui et remonte à loin, très loin, car la pelouse, qu'elle soit naturelle ou artificielle, a été une tare pour ce stade qui a consommé des dizaines de milliards. Des voix ont même évoqué la salinité du terrain, ce qui a occasionné beaucoup de changements de pelouse. Ce stade a été inauguré en 1956, durant la période coloniale. Cette aire fut baptisée «Stade municipal» et à vu les plus grands joueurs du football mondial fouler son tuf (le gazon n'était pas encore la norme à cette époque).

Le stade changea de nom au lendemain de la prise du pouvoir par Boumediène et prendra le nom de 19 Juin 1965 jusqu'à la venue du défunt président Boudiaf qui, lors de la finale de la coupe d'Algérie entre la JSK et l'ASO jouée dans cette même enceinte, prendra le nom du martyr Ahmed Zabana. Le tuf sera balayé en 1975 et remplacé par du tartan artificiel. Cette pelouse synthétique battra le record de près de 14 ans avant d'être remplacée par un gazon naturel qui, lui, ne tiendra pas longtemps avant de voir comme un carrousel les différentes pelouses artificielles se succéder sans que cela donne les résultats adéquats.

B. Halim

Enoncé 1

[La pelouse détériorée va être remplacée par une nouvelle pelouse artificielle de 5^e génération. Le délai des travaux ne dépassera pas un mois.]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. Cette modalité s'est exprimée par l'emploi d'un marqueur morphologique qui est le futur simple mais ce dernier est sous l'opération de la négation. Dans ce cas, on peut transformer cet énoncé à la forme affirmative {Le délai des travaux dépassera un mois}. On voit clairement que la modalité est liée à la valeur épistémique de la certitude et elle s'est appliquée au *dictum* suivant {Le délai des travaux [ne pas dépasser] un mois}. Cette modalité est extrinsèque de *dicto* parce qu'elle relève du *modus* et elle porte sur la proposition prise en bloc et caractérise l'attitude du locuteur.

On voit que c'est le journaliste qui adopte une attitude de certitude vis-à-vis du contenu propositionnel, donc la modalité est prise en charge par ce journaliste. Dans ce

cas il devient clair que c'est le journaliste qui est le sujet modal et se plaçant aussi comme énonciateur. Quant à la fonction pragmatique de ce marqueur morphologique on voit qu'il est utilisé pour transmettre une certitude donc il assume une fonction contenu.

Enoncé 2

[Certains échos parvenus de ci de là au MCO mettaient en relief que cette pelouse pourrait même tenir une année supplémentaire, au grand dam des clubs utilisateurs de Zabana et plus particulièrement le MCO.]

Dans cet énoncé, il y a la présence de la modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. Cette modalité est manifestée par l'emploi du verbe modal « pouvoir » conjugué au conditionnel présent, elle a été appliquée au *dictum* suivant : {cette pelouse [tenir] une année supplémentaire} la modalité ici est extrinsèque de dicto, elle est liée à la valeur épistémique de la probabilité. Le sujet modal n'est pas le journaliste mais c'est ceux qui produisent ces échos et c'est eux qui présentent leur attitude par rapport à ce *dictum*. L'énoncé peut être paraphrasé par ; {Certains échos parvenus de ci de là au MCO mettaient en relief que cette pelouse tiendrait **peut-être** une année supplémentaire, au grand dam des clubs utilisateurs de Zabana et plus particulièrement le MCO}.

Puisque la modalité épistémique est explicitement manifestée par l'utilisation du verbe modal « pouvoir » conjugué au conditionnel présent, les énonciateurs qui se placent aussi comme sujets modaux veulent atténuer leurs engagements et dire ce qu'ils croient ; dit autrement, ils veulent simplement avancer leur degré de certitude en utilisant le verbe « pouvoir » donc ce dernier est orienté vers le contenu {fonction contenu}

Enoncé 3

-[La Tunisie a refusé de jouer dans ce stade face à la Libye après qu'une inspection a constaté que le terrain n'était pas praticable et pourrait occasionner des blessures graves aux joueurs des deux équipes antagonistes à la recherche du billet qualificatif pour le prochain tournoi mondial.]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. Ici le verbe modal à valeur épistémique « pouvoir », conjugué au conditionnel présent, a permis l'apparition de la modalité épistémique. Le *dictum* sur lequel porte la modalité est : {*le terrain [occasionner] des blessures aux joueurs.*} l'énoncé ci-dessus peut être paraphrasé par : { *La Tunisie a refusé de jouer dans ce stade face à la Libye après qu'une inspection a constaté que le terrain n'était pas praticable et **il est probable** qu'il occasionne des blessures graves aux joueurs des deux équipes antagonistes à la recherche du billet qualificatif pour le prochain tournoi mondial*}. Ici la modalité est clairement extrinsèque de *dicto* liée à la valeur épistémique du probable car elle relève du *modus* et caractérise l'attitude adoptée par le locuteur.

En ce qui concerne le sujet modal, il est clair que ce n'est pas le journaliste/locuteur mais c'est plutôt les inspecteurs envoyés par la fédération tunisienne car c'est eux qui ont constaté que ce terrain pourrait occasionner des blessures. Donc c'est eux qui ont une attitude de probabilité épistémique envers le contenu propositionnel.

Pour le rôle joué par ces modalisateurs « pouvoir et le conditionnel présent », on voit qu'ils sont utilisés pour manifester la certitude de ces inspecteurs, donc ces modalisateurs assument une fonction contenu.

BUREAUX DE CHANGE AGRÉÉS

Le cafouillage continue

● Le gouverneur de la Banque d'Algérie avance que les bureaux de change ne peuvent être d'une grande efficacité quand la monnaie locale n'est pas convertible et quand le flux de touristes étrangers est faible, comme c'est le cas pour l'Algérie.

Announced in great pomp, it has taken some time, the organization of a formal market for currencies through the authorization of exchange offices will remain finally a simple wish.

Alors même qu'un nouveau règlement a été édicté en mars dernier en vue de faciliter l'installation de bureaux de change agréés, cette ambitieuse réforme, qui devait permettre notamment de réduire le poids du commerce informel des devises, semble être d'ores et déjà enterrée, avant même d'être mise concrètement en place. Interpellé à ce sujet la semaine dernière par un membre de la commission finances et budget de l'APN, le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Loukal, a ainsi signifié très clairement qu'il n'est point question « de faire une convertibilité précoce du dinar », l'ouverture de bureaux de change, a-t-il tranché, n'étant désormais plus une priorité. En guise d'argument, le premier responsable de la Banque centrale avance

that the exchange offices cannot be of great effectiveness when the local currency is not convertible and when the flow of foreign tourists is weak, as is the case for Algeria. ... Pour tout dire, le gouvernement développait un tout autre discours où il était question de tout mettre en œuvre pour permettre l'émergence rapide d'un circuit officiel de change, qui permettrait à la fois de drainer quelques devises vers les caisses de l'Etat et d'ouvrir la voie par la même à une possible résorption du marché parallèle.

Pourtant, à peine quelques mois plus tôt, le gouvernement développait un tout autre discours où il était question de tout mettre en œuvre pour permettre l'émergence rapide d'un circuit officiel de change, qui permettrait à la fois de drainer quelques devises vers les caisses de l'Etat et d'ouvrir la voie par la même à une possible résorption du marché parallèle. En mars dernier, faut-il en effet rappeler, l'ex-ministre des Finances,

Abderrahmane Benkhalfa, affirmait haut et fort que la Banque centrale allait désormais tout mettre en œuvre pour que des bureaux de change officiels puissent à la fois exister et bien fonctionner. Faisant allusion aux échecs des expériences tentées depuis vingt ans dans ce domaine, l'ancien ministre avait même assuré que tous les enseignements avaient été tirés du fait que la mise en place de bureaux de change officiels n'a jamais fonctionné par le passé.

Et voilà qu'à peine sept mois plus tard, tout est de nouveau remis en cause, tandis que le marché informel des devises continue à prospérer au vu et au su des pouvoirs publics. Inapte à mener une quelconque réforme structurelle à bon port, surtout pas celle de sa sacro-sainte politique de change, le gouvernement continue donc à cafouiller sur autant de questions stratégiques qui engagent pourtant le devenir même de l'économie nationale, au moment où la rente pétrolière tend dangereusement à s'épuiser.

Akli Rezouali

Enoncé 1

[Alors même qu'un nouveau règlement a été édicté en mars dernier en vue de faciliter l'installation de bureaux de change agréés, cette ambitieuse réforme, qui devait permettre notamment de réduire le poids du commerce informel des devises, semble être d'ores et déjà enterrée, avant même d'être mise concrètement en place. Interpellé à ce sujet la semaine dernière par un membre de la commission finances et budget de l'APN.]

Dans cet énoncé, il y a deux modalités épistémiques avec deux sujets modaux de deux *dictum* différents. Dans la première partie {Alors même qu'un nouveau règlement a été édicté en mars dernier en vue de faciliter l'installation de bureaux de change agréés, cette ambitieuse réforme, qui **devait** permettre notamment de réduire le poids du commerce informel des devises} la modalité épistémique est exprimée par le verbe modal « devoir » conjugué à l'imparfait de l'indicatif. Ici le *dictum* est {permettre notamment de réduire le poids du commerce informel des devises}. Nous pouvons paraphraser cet affirmation par {il est probable que cette ambitieuse réforme, permette notamment de réduire le poids du commerce informel des devises}. La modalité est extrinsèque de *dicto*, et liée à la valeur de la probabilité épistémique. Car elle correspond au *modus* et caractérise l'attitude du locuteur.

Le journaliste n'est pas le sujet modal mais c'est plutôt un membre de la commission finances et budget de l'APN qui a une attitude d'une forte probabilité envers le *dictum* et cela est explicitement dit dans l'article {Interpellé à ce sujet la semaine dernière par un membre de la commission finances et budget de l'APN} donc la modalité est prise en charge par ce membre de la commission.

Quant à la fonction pragmatique de ce modalisateur, on remarque que le sujet modal se réfugie dans l'emploi de ce verbe pour une simple raison c'est expliciter son degré de certitude. Dans ce cas, le verbe « devoir » assume une fonction contenu.

Dans la deuxième partie de cet énoncé {cette *ambitieuse réforme*, **semble être d'ores et déjà enterrée**, avant même d'être mise concrètement en place.}. Ici la modalité épistémique est manifestée par le verbe modal « sembler » et est liée la certitude et est appliquée au *dictum* suivant {être enterrée}. Dans cet énoncé la modalité est extrinsèque de *re* liée à la valeur épistémique du certain. Nous pouvons paraphraser l'énoncé par {cette *ambitieuse réforme*, est **certainement d'ores et déjà enterrée**, avant même d'être mise concrètement en place}.

Dans cet énoncé, le sujet modal est le journaliste/locuteur lui-même. La valeur modale actualisé est la certitude car le journaliste a une attitude de certitude par rapport au *dictum*, ce qui est confirmé par les deux expressions {d'ores et déjà} et {avant même d'être mise concrètement en place} qui dénotent un fort engagement du journaliste en faveur de l'attitude modale du certain. On voit que le verbe « sembler » est utilisé pour un simple rôle qui est la transmission d'un degré de certitude, donc ce modalisateur à son tour est orienté vers le contenu en assumant une fonction contenu.

Enoncé 2

-[En guise d'argument, le premier responsable de la Banque centrale avance que les bureaux de change ne peuvent être d'une grande efficacité quand la monnaie locale n'est pas convertible et quand le flux de touristes étrangers est faible.]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. La modalité épistémique est exprimée par l'emploi du verbe modal pouvoir conjugué au présent de l'indicatif, mais le verbe est sous l'opérateur de négation.

Si on transforme cet énoncé à la forme affirmative, on aura l'énoncé suivant : «*[En guise d'argument, le premier responsable de la Banque centrale avance que les bureaux de change **peuvent** être d'une grande efficacité quand la monnaie locale n'est pas convertible et quand le flux de touristes étrangers est faible]* ». Il y a clairement ici une modalité épistémique extrinsèque de *dicto*, liée à la valeur de la probabilité. Cette modalité est appliquée au *dictum* suivant {les bureaux de change sont d'une grande efficacité quand la monnaie locale est convertible et quand le flux de touristes étrangers est faible.}. L'énoncé affirmatif ci-dessus peut être paraphrasé par l'énoncé suivant : «*[En guise d'argument, le premier responsable de la Banque centrale avance que les bureaux de change **peuvent** être, **peut-être**, d'une grande efficacité quand la monnaie locale n'est pas convertible et quand le flux de touristes étrangers est faible]* ». Il est clair ici que le sujet modal n'est pas le journaliste, ce n'est pas lui qui a une attitude d'incertitude à l'égard du *dictum*, mais c'est le premier responsable de la Banque centrale qui avance que... », cet attitude d'incertitude, c'est-à-dire la modalité épistémique est prise en charge par lui et non pas par le journaliste, c'est donc lui le sujet modal.

Mais l'énoncé original est le suivant : «*-[En guise d'argument, le premier responsable de la Banque centrale avance que les bureaux de change ne **peuvent** être d'une grande efficacité quand la monnaie locale n'est pas convertible et quand le flux de touristes étrangers est faible(...)]*. Il est sous l'opérateur de la négation et c'est précisément, le verbe modal, c'est-à-dire le *modus* qui est sous la négation. Le carré logique de la modalité épistémique permet de dire que la négation du probable c'est l'exclu, ce dont le sujet modal est sûr qu'il n'aura pas lieu.

En ce qui concerne le rôle joué par ce modalisateur, on voit que le journaliste-locuteur utilise ce modalisateur pour transmettre un degré de certitude envers ce qu'il dit, donc ce modalisateur est orienté vers le contenu en assumant une fonction contenu.

Enoncé 3

-[Mohamed Loukal, qui a tout de même réaffirmé que le nouveau règlement relatif aux conditions d'ouverture de bureaux de change a été finalisé depuis déjà plus de sept mois, insiste en définitive sur le fait qu'en l'état actuel des choses, de telles structures officielles ne peuvent être ni performantes ni rentables]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. Cette modalité est exprimée par l'emploi du verbe modal pouvoir conjugué au présent de l'indicatif, mais le verbe est sous l'opérateur de négation. Si nous transformons cette forme négative à la forme affirmative on aura l'énoncé suivant : {insiste en définitive sur le fait qu'en l'état actuel des choses, de telles structures officielles **peuvent** être performantes et rentables} il y a explicitement une modalité épistémique qui est extrinsèque de *dicto*, et est liée à la probabilité, et qui a été appliqué au *dictum* suivant : { insiste en définitive sur le fait qu'en l'état actuel des choses, de telles structures officielles [être] performantes et rentables}. Nous pouvons paraphraser cet énoncé comme suit ; {insiste en définitive sur le fait qu'en l'état actuel des choses, de telles structures officielles **peuvent** être, **peut-être** performantes et rentables}. Dans cet énoncé le sujet modal n'est pas le journaliste mais c'est Mohamed Loukal parce qu'il présente son attitude de probabilité à l'égard d'un *dictum*, c'est-à-dire la modalité épistémique est prise en charge par lui et non pas par le journaliste.

Mais l'énoncé original est le suivant : *insiste en définitive sur le fait qu'en l'état actuel des choses, de telles structures officielles ne **peuvent** être ni performantes ni rentables*]. Il est sous l'opérateur de la négation et c'est précisément, le verbe modal, c'est-à-dire le *modus* qui est sous la négation. Le carré de la modalité épistémique permet de dire que la négation du probable c'est l'exclu, ce dont le sujet modal est sûr qu'il n'aura pas lieu.

On voit que ce modalisateur a été utilisé pour transmettre un degré de certitude envers ce *dictum*, donc ce modalisateur est orienté vers le contenu en assumant une fonction contenu.

Enoncé 4

[Pourtant, à peine quelques mois plus tôt, le gouvernement développait un tout autre discours où il était question de tout mettre en œuvre pour permettre l'émergence rapide d'un circuit officiel de change, qui permettrait à la fois de drainer quelques devises vers les caisses de l'Etat et d'ouvrir la voie par la même à une possible résorption du marché parallèle.]

Dans cet énoncé, il y a une modalité épistémique avec un sujet modal et un seul *dictum*. Ce qui permet la présence de cette modalité est le marqueur morphologique « le conditionnel présent, précisément c'est le verbe permettre conjugué à ce temps verbal. La modalité épistémique est appliquée au *dictum* suivant {*l'émergence rapide d'un circuit officiel de change [permettre] à la fois de drainer quelques devises vers les caisses de l'Etat et d'ouvrir la voie par la même à une possible résorption du marché parallèle*}. Ici le conditionnel présent exprime une modalité épistémique extrinsèque de *dicto*, liée à la valeur du probable.

Dans cet énoncé le journaliste/locuteur ne joue pas le rôle du sujet modal, car cette attitude de la probabilité épistémique n'est pas exprimée par lui mais par les gouverneurs, donc c'est eux qui se présentent en tant que sujet modal et en même temps comme énonciateur en prenant en charge cette modalité.

On voit dans cet énoncé que le marqueur épistémique « conditionnel présent » est utilisé pour transmettre le degré de certitude que les gouverneurs comptent attacher à ce contenu propositionnel. On peut donc conclure que ce modalisateur assume une fonction contenu.

Tableau 3 : Manifestations épistémico-modales

Le tableau ci-dessous présente les modalités épistémiques repérées dans notre corpus. Il présente aussi les instances énonciatives à qui sont attribuées les attitudes modales.

Article 1				
Enoncés	Modalisateurs	Valeurs modales	Sujets modaux	F. pragmatiques
Enoncé1	sembler	Probabilité	M. Senouci	F. contenu
Enoncé2	Peut-être	probabilité	Le journaliste	F. contenu
Enoncé3	Ssembler	Certitude	M. Senouci	F. contenu
Enoncé 4	Penser	Probabilité	M. Senouci	F. contenu.
Article 2				
Enoncés	Modalisateurs	Valeurs modales	Sujets modaux	F. pragmatiques
Enoncé 1	Ssembler/probable	Certitude/probabilité	Le journaliste	F. contenu
Enoncé 2	Ssembler	Probabilité	Le journaliste	F. contenu
Enoncé 3	Pouvoir	Probabilité	Le journaliste	F. contenu
Article 3				
Enoncés	Modalisateurs	Valeurs modales	Sujets modaux	F. pragmatiques
Enoncé 1	Devoir. Conditionnel présent.	Probabilité	Le journaliste	F. contenu
Enoncé 2	Pouvoir. Conditionnel présent.	Probabilité	Le journaliste	F. contenu
Enoncé 3	Savoir. Peut-être	Certitude. Probabilisé	Le journaliste	F. contenu F.interpersonnelle
Article 4				
Enoncés	Modalisateurs	Valeurs modales	Sujets modaux	F. pragmatiques
Enoncé 1	Futur simple	Certitude	Le journaliste	F. contenu
Enoncé 2	Croire	Probabilité	M. Sendjak	F. contenu
Article 5				
Enoncé	Modalisateur	Valeur modale	Sujet modal	F. pragmatique
Enoncé 1	Penser	Probabilité	M. Ouabonzi	F. contenu
Article 6				
Enoncés	Modalisateurs	Valeurs modales	Sujets modaux	F. pragmatiques
Enoncé 1	Pouvoir. Conditionnel présent	Probabilité	Le journaliste	F. contenu
Enoncé 2	Pouvoir. Conditionnel présent	Probabilité	Les travailleurs	F. contenu
Enoncé 3	Ssembler	Probabilité	Les travailleurs	F. contenu
Article 7				
Enoncé	Modalisateur	Valeur modale	Sujet modal	F. pragmatique
Enoncé 1	Probablement	Probabilité	Le parquet	F. contenu
Article 8				
Enoncés	Modalisateurs	Valeurs modales	Sujets modaux	F. pragmatiques
Enoncé1	Futur simple	Certitude	Le journaliste	F. contenu
Enoncé 2	Futur simple. Sans doute	Certitude	Le journaliste	F.interpersonnelle

Article 9				
Enoncés	Modalisateurs	Valeurs modales	Sujets modaux	F. pragmatiques
Enoncé 1	Futur simple	Certitude	Le journaliste	F. contenu
Enoncé 2	Pouvoir. Conditionnel présent	Probabilité	Ceux qui produisent les échos	F. contenu
Enoncé 3	Pouvoir/c. présent	probabilité	Les inspecteurs	F. contenu
Article 10				
Enoncés	Modalisateurs	Valeurs modales	Sujets modaux	F. pragmatiques
Enoncé 1	Devoir. Semblé	Probabilité. Certitude	Un membre. Le journaliste	F. contenu. F. contenu
Enoncé 2	Pouvoir	Probabilité	Responsable de la B.C	F. contenu
Enoncé 3	Pouvoir	Probabilité	M. Loukal	F. contenu
Enoncé 4	C. présent	Probabilité	Le gouverneur	F. contenu

L'analyse que nous avons faite dans cette partie, portait sur la manifestation de la modalité épistémique dans les articles informatifs du journal algérien El Watan d'expression française. Nous avons comme but de voir comment les différentes instances énonciatives expriment leurs attitudes à l'égard de ce qu'elles disent à travers l'emploi des modalisateurs à valeur épistémique.

Ce que nous avons remarqué chez les journalistes, c'est qu'ils utilisent différents moyens linguistiques et morphologiques (modalisateurs ; verbes ; adverbess ; adjectifs et locution adverbiales, futur simple et le conditionnel présent) pour prendre l'initiative et faire passer leurs attitudes modales.

L'ensemble de journalistes se servent de quelques verbes modalisateurs pour exprimer leurs pensées et croyances. Ces derniers rendent les contenus propositionnels plus ou moins subjectifs. Le plus souvent, les verbes utilisés sont ceux qui expriment une probabilité épistémique. Comme nous avons vu dans la plupart des articles, il y a une plusieurs occurrence du verbe pouvoir (8 cas).

Pour les autres marqueurs lexicaux (exprimant des modalités épistémiques) utilisés par les journalistes, nous avons pu repérer un seul adjectif « probable ». Ce dernier est souvent utilisé pour exprimer une probabilité épistémique. Nous avons aussi repérer quelques adverbess exprimant soit une certitude ou une probabilité épistémiques (4 cas).

Quant aux temps verbaux, les journalistes se servent du futur simple et du conditionnel présent pour exprimer respectivement une certitude (4 cas) et une probabilité épistémique (7 cas).

En ce qui concerne les valeurs modales dominantes dans les articles, nous avons remarqué que les modalisateurs utilisés expriment généralement des probabilités épistémiques (21 cas)

Le tableau ci-dessus nous montre que la plupart des modalisateurs épistémiques utilisés, soit pour exprimer une probabilité ou une certitude, assument une fonction contenu (26 cas). Tandis que les modalisateurs épistémiques assumant une fonction interpersonnelle nous en avons repéré deux cas.

Quant à la prise en charge nous avons observé que la modalité est, très souvent, prise en charge par une autre instance que le journaliste (15 cas)

3. Interprétation des résultats

Les analyses que nous avons menées dans ce chapitre portaient sur les inscriptions des modalités épistémiques dans les articles de presse censés transmettre des informations et se rapportant aux événements de la vie quotidienne.

Ces résultats montrent une présence importante des valeurs modales liées à la valeur épistémiques du probable. Les manifestations des modalisateurs exprimant une certitude épistémiques sont légèrement fréquentes. Nous avons constaté que ces valeurs sont présentées d'une manière extrinsèques ce qui permet aux lecteurs de les dégager voire les interpréter aisément.

Dans leurs articles d'informations, les journalistes font très souvent recours aux modalisateurs épistémiques exprimant des probabilités pour plusieurs raisons :

- Pour faire passer les différentes attitudes modales à l'égard de ce qui est fait et dit.
- Pour atténuer leurs engagements en évitant d'être purement subjectifs.

Dans un premier temps, la distinction entre les deux fonctions pragmatiques des modalisateurs épistémiques s'avère un peu difficile voire impossible à faire, car ces fonctions peuvent aller à des degrés divers. Mais en nous référant aux recherches antérieures, nous avons pu faire une nette différence entre ces deux fonctions, la première est une fonction contenu (lorsque le modalisateur est orienté vers le contenu), la seconde est une fonction interpersonnelle (lorsque le modalisateur est orienté vers le lecteur). Comme nous l'avons remarqué, ces modalisateurs à valeur épistémiques assument très souvent une fonction contenu car cette fonction se relie particulièrement à l'aspect informatif de l'article de presse. Le recours à la fonction contenu au lieu de la fonction interpersonnelle s'expliquerait par le fait que, dans le genre information, le locuteur n'interagit pas avec le lecteur et n'essaie pas de le convaincre : il essaie seulement de rapporter l'information d'une façon plus ou moins objective. Dans le genre éditorial, le journaliste s'engage davantage et tenterait de convaincre le locuteur en recourant à la fonction interpersonnelle.

Les journalistes des articles analysés font rarement recours aux adjectifs à valeurs modales épistémiques. Cela s'expliquerait par le fait que les critères de la bonne rédaction d'un article d'information refusent que les journalistes emploient ces

moyens lexicaux pour rester objectif. Cela s'interpréterait aussi par le fait que l'article d'information a pour but d'informer le large public.

En ce qui concerne la prise en charge de ces modalités, nous avons constaté qu'elle est prise généralement par une autre instance énonciative et non pas par le journaliste, car le journaliste fait généralement recours aux discours rapporté pour rester objectif en se contentant de la transmission de l'information pure sans y ajouter des commentaires.

Conclusion générale

4. Conclusion générale

Dans cette étude, nous avons essayé de répondre à un ensemble de questions portant sur les inscriptions des modalités épistémiques et leur fonctionnement dans les articles d'information.

En fait, les journalistes en tant que locuteurs, produisent leurs discours tout en voulant mettre l'accent sur ce qui est essentiel pour eux, ainsi que sur ce qui devrait être intéressant pour les lecteurs. Les journalistes se servent de modalisateurs pour attirer l'attention, influencer convaincre voire changer l'attitude des lecteurs ou bien pour expliciter le désir d'exprimer leurs certitudes/incertitudes par rapport à ce qui est dit et fait.

En introduction nous avons formulé une problématique et pour lui trouver les réponses adéquates, nous avons dû nous référer aux concepts linguistiques qui ont des liens et rapports avec la modalité épistémique. Il s'agit également des concepts ; de la subjectivité, de modalités, de locuteur, d'énonciateur, de sujet modal et de modalisateurs. Ces concepts nous ont permis de faire notre analyse des articles choisis aléatoirement.

Conçue comme dimension de la subjectivité, la modalité épistémique consiste à expliciter le degré de certitude ou d'incertitude du locuteur à l'égard de ce qu'il énonce. Autrement dit, la modalité épistémique renvoie à la connaissance du monde du locuteur, elle se manifeste à travers l'emploi de divers éléments linguistiques.

Pour bien mener ce travail, il nous a fallu également faire la différence entre les instances énonciatives à savoir le locuteur, l'énonciateur et le sujet modal. Cette différenciation nous a permis d'attribuer telle attitude modale à telle instance énonciative. Les analyses que nous avons faites, ont révélé que les journalistes en tant que locuteurs, ont tendance à ne pas prendre en charge les modalités exprimées car ils prennent en compte la spécificité de l'article d'information (ce genre journalistique leur impose d'être objectifs). C'est pour cette raison que les journalistes attribuent les différentes attitudes modales aux autres instances énonciatives. Cela s'est fait généralement, comme nous l'avons déjà signalé, par le recours au discours rapporté.

Cela s'expliquerait par le fait que l'ensemble des journalistes veulent se distancier des sujets traités.

Nous avons retenu que les modalités épistémiques s'inscrivent dans les articles informatifs sous plusieurs formes, soit par l'emploi des verbes, des adverbes ou des adjectifs. Ces derniers peuvent être polysémiques comme c'est le cas du verbe modal « sembler ». Ce verbe est susceptible d'exprimer une probabilité ou une certitude épistémique selon le contexte. Nous avons retenu également que les journalistes emploient les deux verbes modaux « sembler et pouvoir » pour expliciter les attitudes modales car ces verbes se présentent comme les moyens linguistiques les plus efficaces pour exprimer une impression ou une supposition.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les journalistes font recours aux différents modalisateurs pour exprimer des modalités liées à des valeurs épistémiques du probable et du certain. Mais la majorité de ces modalisateurs exprime des probabilités épistémiques. Cela s'expliquerait par le fait que les journalistes veulent seulement avancer ce qu'il croient être probable et non pas ce dont ils sont certains. Ce qui veut dire qu'ils ne veulent pas trop s'engager et se distancient d'une certaine manière.

Nous avons constaté dans les articles d'informations, une absence presque totale des adjectifs modalisateurs. Le journaliste, par souci d'objectivité, ne se permet pas d'utiliser ce genre de modalisateurs pour ne pas être considéré comme subjectif ainsi que pour ne pas transgresser les critères de la bonne rédaction d'un article d'information.

Nous avons retenu que dans les articles d'information, la majorité des modalisateurs épistémiques assument une fonction contenu, donc ils portent sur le contenu (orienté vers le contenu). Comme nous l'avons mentionné plus haut, les journalistes se servent de ce type de modalisateurs pour attribuer, aux différentes propositions, un degré de certitude épistémiques (probabilité, certitude, incertitude). Cela s'expliquerait aussi par le fait que les journalistes n'ont pas le désir d'établir une relation argumentative avec leurs lecteurs, c'est-à-dire, ils se contentent de faire passer les informations sans prendre en considération les réactions de ces lecteurs et sans

essayer de les convaincre. Ce sont les contraintes du genre informations qui leur dictent de ne pas trop s'engager argumentativement ou du moins de masquer cet engagement.

A travers cette étude nous avons peut-être atteint notre objectif qui était l'étude de l'inscription des modalités épistémiques dans les textes informatifs du discours médiatique de la presse écrite francophone algérienne (El Watan). Nous pensons qu'une étude bien approfondie sur les modalités épistémiques pourrait nous montrer comment celles-ci peuvent se manifester dans les discours.

5. Bibliographie

Ouvrages

- Errami Abdelouaheb ; Les genres journalistiques : Les clés de l'information professionnelle. ISESCO ; 2016, 106p
- Cervoni Jean, *L'énonciation*, Paris, presse universitaire de France, 1987. 108 boulevard Saint-Germain, 75006 paris. 130p
- Gardies. J. L, *Essai sur la logique des modalités*, presse universitaire de France, 1979. 108, Bd Saint-Germain, 75006 paris. P 1-21.
- Franckel, Jean-Jacques (1989): *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz S.A.
- Gosselin. Laurent, *Les modalités en français. Les validations des représentations*, Amsterdam - New York, NY 2010. 497p

Articles

- Adriana-Gertruda Romedea, Les types de discours : in : *Revista Romana de Semio-Logica* 2005, pp 15-30.
- Benveniste.E : *de la subjectivité dans le langage* : in : ders. *Problème de linguistique générale*, 1. Paris : Gallimard, 1966, p 258-266.
- Ezra Keshet and Florian Schwarz, De Re / De Dicto : September 2014.
- Charaudeau Patrick, Discours journalistique et positionnements énonciatifs. *Frontières et dérives ; Énonciation et responsabilité dans les médias* 22 | 2006, pp 29-43.
- Charron Jean et Loïc Jacob, *Enonciation journalistique et subjectivité ; les marques du changement*. Université Laval ; Québec, 1999, pp 1-70.
- Crabbé Marcel: *Logique : la théorie formelle des syllogismes*, in, *logique moderne*, , 2001, pp. 1-27.

- GOSSELIN, Laurent (2015) : « De l'opposition modus/dictum à la distinction entre modalités extrinsèques et modalités intrinsèques », Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, CX/1, pp.1-50.
- Le Querler Nicole, *Les modalités en français*. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 82, fasc. 3, 2004. pp. 643-656
- Meunier, A., « Modalités et communication », in, *Langue française n°21*, Paris, Larousse, 1974, pp.8-25.
- Laurent Perrin, « La notion de polyphonie en linguistique et ans le champ des sciences du langage », *Questions de communication* [En ligne], 6 | 2004,p 265-282.
- Nikolaos Konstantopoulos et Vassiliki Kella, Le concept de genre dans l'analyse des discours médiatiques, vol. 20/2 | 2001 : pp 87-97.
- Predescu Elena, Discours et langage journalistiques, Valahia université press, 2011, pp 1-5.
- Rabatel, A., « La Part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », in, *Marges linguistiques n°9, M.L.M.S*, 2005, pp.1-22.
- Roselyne Ringoot, Analyser le discours de presse. Armand Colin, 5, rue Laromiguière, 75005 Paris.
- Safinaz Büyükgüzel : Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur ; *Synergies Turquie n° 4* - 2011 pp. 139-151.
- Seppänen Anna, la polyphonie linguistique dans le discours journalistique, Université de Jyväskylä. Institut des langues modernes et classiques, Mai 2011, pp 1-91.
- Sungdo Kim, « Benveniste et le paradigme de l'énonciation », *Linx*[En ligne], 9 | 1997.
- Raven Edu Koku, Communication sociale et Ecriture journalistique, 2010
- Vion Robert. Modalités, modalisations et discours représentés. In: Langages, 38^e année, n°156, 2004. Effacement énonciatif et discours rapportés. pp. 96-110;

-Vion Robert La modalisation: un mode paradoxal de prise en charge ; *Filol. linguíst. port.*, n. 14(2), 2012, p.203-224.

-VION Robert, *Polyphonie énonciative et dialogisme*: Université de Provence UMR 6057 Parole et Langage, *Colloque international Dialogisme : langue, discours, septembre 2010, Montpellier*, pp 1-9.

Mémoires

- Bauvarie Mouna Les procédés de modalisation dans l'oeuvre romanesque de Jules Verne: le cas de Michel Strogoff ; Université Yaoundé I - DEA 2007

-Eva Thue Vold, Modalité épistémique et discours scientifique, université Bergen, 2008

-Bres Jacques et Aleksandra Nowakowska, Master 2 sciences du langage, UE 2 (V32SLA1), *Syntaxe et analyse du discours*, 2009

Webographie

https://rsf.org/fr/rsf_rechercher?key=El%20Watan

<http://reseau-crem.lacsq.org/>